

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 AVRIL 2014

VOLUME 183

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me ÉLIZABETH FERLAND,
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me ANNIE ÉMOND pour M. Normand Bédard
Me MARIE-CLAUDE MICHON et Me SIMON LAROSE pour le
Procureur général du Québec
Me PIERRE HAMEL et Me MÉLISSA CHARLES pour
l'Association de la construction du Québec
Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des
ingénieurs du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	7
NORMAND BÉDARD	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	10
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	334

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
131P-1553 : Portraits des adjudicataires lors de contrats de pavage et lors de contrats de construction de route octroyés par la direction territoriale de l'Estrie entre 1997 et 2002	88
131P-1554 : Tableau sur les résultats de deux appels d'offres de pavage auxquels ont participé Sintra inc. et Construction et pavage Portneuf inc. en 1999	100
131P-1555 : Tableau sur la liste des contrats de construction de route et de pavage octroyés par appel d'offres par la direction territoriale de l'Estrie entre 1997 et 2002	111
131P-1556 : Tableau sur les résultats d'appels d'offres des dossiers 8701-08-0639, octroyés par la direction territoriale	

de l'Ouest-de-la-Montérégie, pour la
réfection d'une partie de l'autoroute
10 en 2008

134

131P-1557 : Tableau de distribution des contrats à
prédominance « pavage » conclus de gré
à gré aux tarifs du MTQ ou attribués
par appel d'offres, par direction
territoriale (1997-1998 à 2011-2012)

193

131P-1558 : Contrats octroyés par le MTQ pour la
réfection de la route 175, dans la
direction territoriale de Capitale-
Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean
(2005-2011)

250

131P-1559 : Contrats octroyés par le MTQ pour la
réfection de la route 175, dans la
direction territoriale de Capitale-
Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean
(2005-2011)-Contrats de pavage
uniquement

260

- 131P-1560 : Contrats octroyés par le MTQ pour la construction et la réfection de l'autoroute -73 ainsi que la route 173, dans la direction territoriale de Chaudière-Appalaches (2005-2011)
268
- 131P-1561 : Données du Directeur général des élections du Québec concernant les dons faits par Normand Bédard et sa conjointe aux partis politiques provinciaux
290
- 131P-1562 : Contributions politiques provinciales effectuées par des employés de Sintra et des personnes résidant aux mêmes adresses (1998-2011)
293
-

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois d'avril,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5 (09:28:25)

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour, Monsieur Bédard.

8 M. NORMAND BÉDARD :

9 Bonjour.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Est-ce que les avocats peuvent s'identifier, s'il
12 vous plaît?

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Bonjour. Élizabeth Ferland pour la Commission.

15 Me ISABELLE GILLES :

16 Bonjour. Isabelle Gilles pour la Commission.

17 Me ANNIE ÉMOND :

18 Bonjour. Annie Émond pour monsieur Bédard.

19 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

20 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
21 général du Québec.

22 Me SIMON LAROSE :

23 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
24 Québec.

25

1 Me PIERRE HAMEL :

2 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me MÉLISSA CHARLES :

5 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
6 construction du Québec.

7 Me SARAH LIRETTE :

8 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
9 municipalités du Québec.

10 Me DENIS HOULE :

11 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
12 l'Association des constructeurs de routes et grands
13 travaux du Québec.

14 Me SIMON LAPLANTE :

15 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
16 constructeurs de routes et grands travaux du
17 Québec.

18 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

19 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
20 Québec.

21 Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT :

22 Bonjour. François-Xavier Robert pour l'Ordre des
23 ingénieurs du Québec.

24 Me PIERRE POULIN :

25 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites

1 criminelles et pénales. Bonjour.

2 LA GREFFIÈRE :

3 Est-ce que vous pourriez vous lever pour

4 l'assermentation?

5

6

7

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois d'avril,

3

4 A COMPARU :

5

6 NORMAND BÉDARD, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[1]** Parfait. Merci. Bonjour, Monsieur Bédard.

12 R. Bonjour. Maître.

13 Q. **[2]** Hier, on a fait avec vous un exercice dans
14 lequel on a regardé les endroits où vous aviez fait
15 soit des acquisitions, ou vous étiez présent au
16 Québec.

17 R. Oui.

18 Q. **[3]** D'ailleurs, vous nous avez mentionné que, à
19 certains endroits, c'étaient des carrières, à
20 d'autres places, c'étaient des usines. On sait que,
21 dans le fond, vous nous avez répondu qu'il était
22 important et utile pour Sintra d'avoir toutes les
23 étapes, là, si on peut se permettre, de... des
24 fondations jusqu'au revêtement, c'est exact?

25 R. C'est exact.

1 Q. **[4]** Moi, j'essaie de comprendre parce qu'on a des
2 gens ici qui sont venus nous parler d'intégration
3 verticale, intégration horizontale, je voudrais
4 juste clarifier le tout avec vous. C'était... ici,
5 on est dans l'intégration verticale.

6 R. Exactement, oui.

7 Q. **[5]** C'était quelque chose qui était, disons, dans
8 la mentalité de Sintra, c'était une façon de
9 prendre une part du marché.

10 R. Bien, exactement, parce que quand on a les matières
11 premières, vu qu'on est producteur, dans le
12 bitumineux où on a eu quelques usines de béton,
13 bien, c'est un avantage indéniable d'avoir nos
14 propres matériaux pour nous mettre en meilleure
15 position pour obtenir des contrats.

16 Q. **[6]** Et ça vous met en meilleure position de quelle
17 façon? Est-ce que c'est possible, par exemple, de
18 penser qu'au niveau de la matière, si sur un
19 contrat une entreprise a pas la matière première, a
20 pas accès à une carrière, ils vont vous voir et ils
21 demandent des prix, est-ce que c'est une façon pour
22 Sintra, disons, de tasser la concurrence?

23 R. Bien, c'est pas une question de tasser la
24 concurrence parce que les prix que l'on se faisait
25 à l'interne, bon, étaient un petit peu à rabais par

1 rapport aux prix que l'on faisait à la compétition,
2 parce que chacun de nos départements se devaient
3 d'être rentables, donc... Mais, c'est sûr qu'on
4 avait certainement un petit avantage, c'est
5 évident. Mais, souvent si, exemple, on
6 soumissionnait sur un projet et puis on nous
7 demandait des prix parce qu'on avait des carrières
8 et des gravières ou des sablières plus près des
9 travaux, bien, on donnait des prix puis on
10 soumissionnait quand même sur les travaux. Et puis
11 si on n'était pas les plus bas soumissionnaires,
12 bien, on avait quand même une bonne chance de
13 vendre les matériaux, donc...

14 Q. **[7]** Donc, il y avait quand même de l'argent qui
15 rentrait au moulin parce qu'on vendait les
16 matériaux.

17 R. C'était une bonne complémentarité, si on veut, dans
18 notre travail, là.

19 Q. **[8]** O.K. Et est-ce que c'est déjà arrivé, est-ce
20 que ça pouvait arriver sur un territoire qu'on
21 veuille faire travailler nos gens et qu'on décide
22 de pas donner de prix à quelqu'un qui nous demande
23 des prix?

24 R. Je me souviens pas si... parce qu'on était...
25 Honnêtement, on était tenu de donner des prix quand

1 même, puis on avait des listes de prix qui étaient
2 affichées. Donc, on peut pas dire « on te vend pas
3 à toi. »

4 Q. [9] O.K.

5 R. C'est peut-être déjà arrivé, que je me souviens,
6 dans un cas où une entreprise qui nous doit deux
7 cent mille dollars (200 000 \$) puis qui continue à
8 nous demander des prix puis qui nous paye pas qu'on
9 ait dit « bien, écoutez, paye tes comptes, puis on
10 va faire affaire... on va continuer à faire affaire
11 avec toi. » Mais, en général, à ma connaissance, on
12 donnait des prix à tout le monde.

13 Q. [10] O.K. C'est juste qu'il y avait peut-être une
14 différence avec vos prix que vous vous donniez à
15 vous-même, disons.

16 R. Oui. Bien, je sais, on se donnait un petit
17 escompte, mais honnêtement, ça... ça aurait... ça
18 aurait rien donné de nous... de nous vendre les
19 matériaux à coûtant à nous puis de se baisser nos
20 prix pour essayer d'avoir une job.

21 Q. [11] Ç'aurait pas été rentable.

22 R. Ç'aurait pas été rentable.

23 Q. [12] O.K. Et hier, vous avez également mentionné
24 que vous... Sintra avait pas une mentalité
25 d'arriver agressivement sur un territoire...

1 R. Non.

2 Q. **[13]** ... mais... Allez-y.

3 R. Exactement. Nous, exemple, bon, on avait beaucoup
4 de centrales d'enrobage, usines d'asphalte, mettons
5 que c'est plus facile à comprendre et puis comment
6 on a fait pour grandir là-dedans, c'est par
7 acquisitions, comme j'ai expliqué hier. On n'était
8 pas une entreprise qui arrivait dans un endroit, on
9 dit, tiens, ça va bien là, on prend une usine, puis
10 on s'installe là. On avait des usines mobiles dans
11 des endroits où il y avait pas d'usine fixe puis
12 c'était des chantiers loin des grands centres,
13 comme en Abitibi ou ailleurs comme ça. Ou on avait
14 une usine mobile dans un endroit où, exemple, on
15 avait une usine qui était plus ou moins vieille et
16 puis on avait une usine qui était neuve, on la
17 mettait là pour plus de rendement, plus de
18 productivité.

19 Q. **[14]** Mais quand vous dites il y avait, vous mettiez
20 une usine mobile lorsqu'il n'y avait pas d'usine,
21 vous voulez dire pour Sintra ou pour l'ensemble des
22 joueurs du... du marché?

23 R. Bien, je veux dire, exemple, on prend, le plus bel
24 exemple, c'est la région de l'Abitibi, où les
25 chantiers souvent étaient loin du bureau qui était

1 situé à Rouyn. Donc, quand un chantier est à trois,
2 quatre, cinq cents (300-400-500) kilomètres, il y a
3 pas des usines qui sont près. Donc, c'est dans ce
4 sens-là qu'on déménageait, qu'on déménageait une
5 usine.

6 Q. **[15]** O.K.

7 R. Ou ça peut, c'est arrivé aussi dans certains
8 chantiers, où, exemple, un chantier à... que le
9 ministère a sorti, à un moment donné, des chantiers
10 de performance, où vraiment c'était notre
11 technologie, notre design et puis on allait dans
12 des endroits précis, on amenait une usine mobile
13 puis on faisait le chantier.

14 Q. **[16]** Donc, c'était... c'était... on peut dire que
15 Sintra a vraiment eu comme stratégie pour rentrer
16 dans un marché des acquisitions de concurrents?

17 R. Oui.

18 Q. **[17]** Et ça se faisait, est-ce qu'on vous appelait,
19 est-ce que vous saviez, par exemple, qu'une usine
20 allait être à vendre?

21 R. Bien souvent, la plupart du temps, les entreprises
22 que l'on a acquises ce sont des entreprises où il y
23 avait pas de relève, puis le propriétaire venait
24 nous voir et on discutait puis c'est comme ça
25 souvent qu'on a acheté des entreprises.

1 Q. **[18]** Parfait. On va entrer maintenant dans le vif
2 du sujet et dans ce qui est pas mal au coeur du...
3 du mandat des commissaires. Je vais vous poser la
4 question de façon très claire. Est-ce que Sintra a
5 déjà fait de la collusion?

6 R. Oui.

7 Q. **[19]** Est-ce que vous personnellement vous avez déjà
8 fait de la collusion?

9 R. Oui.

10 Q. **[20]** Quand avez-vous, parce que vous nous avez
11 exposé hier votre parcours auprès de Sintra, on
12 comprend que toute votre carrière a été...

13 R. Oui.

14 Q. **[21]** ... dans les bureaux de Sintra. Quand avez-
15 vous pris connaissance de la collusion?

16 R. Bien, c'est quand je suis devenu à peu près
17 directeur, dans les années quatre-vingt-six (86).

18 Q. **[22]** Et comment on apprend ça?

19 R. Bien comment on apprend ça, je suis nommé... je
20 suis nommé directeur, et puis la personne qui me...
21 en fait me « coache », m'explique comment ça
22 marche.

23 Q. **[23]** C'était... c'était la personne qui était en
24 autorité sur vous qui vous explique ça?

25 R. Bien c'était la personne qui, si vous voulez, avait

1 pris l'intérim du directeur qui était
2 malheureusement décédé, que moi j'ai remplacé et
3 puis c'est cette personne-là qui m'a montré. Ça se
4 trouvait à être, oui, un peu en autorité, parce que
5 cette personne-là dirigeait quelques... quelques
6 directions régionales.

7 Q. [24] Et on parle ici de qui?

8 R. C'était un monsieur qui est malheureusement décédé,
9 monsieur Audet.

10 Q. [25] Donc, ce monsieur-là sait que vous venez
11 d'être nommé pour la région, il vous explique, il
12 vous rencontre, il vous dit quoi?

13 R. Bien il me dit, bon, moi je suis muté à la région
14 de Granby, et puis dans la région de Granby il y a
15 trois centrales, il y a une centrale qui
16 appartenait au groupe de Construction Désourdy à
17 l'époque et une autre, Pavage St-Paul, qui était
18 propriété de BauVal. Et puis il me dit : « Écoute,
19 voilà, c'est environ un tiers, un tiers, un tiers,
20 c'est par territoire, tu es le plus proche,
21 normalement c'est toi qui devrais être le favorisé
22 dans les projets de pavage. »

23 Q. [26] On est...

24 R. On est strictement en pavage.

25 Q. [27] Il vous explique ça au niveau du pavage?

1 R. Oui, au niveau du pavage c'est comme ça. Les autres
2 trucs, bien c'est... c'est en concurrence.

3 Q. **[28]** O.K. Et là...

4 R. C'est comme ça que ça s'est passé. Et puis c'est
5 sûr qu'à certains moments donnés c'est à cette
6 époque-là, on est en quatre-vingt-six (86), s'il y
7 avait des fois un projet qui était, bon, à la
8 limite entre les deux, bien il y avait une
9 discussion pour celui qui était pour avoir le
10 projet. Puis s'il y avait un peu plus de quantités,
11 bien on se reprenait sur un autre pour essayer de
12 balancer.

13 Q. **[29]** Ça, on va le décortiquer un petit peu plus
14 tard.

15 R. O.K.

16 Q. **[30]** Mais vous, ce monsieur-là vous dit ça, il
17 dit : « C'est un tiers qui s'en va à Désourdy, un
18 tiers qui s'en va à BauVal, qui était Pavage St-
19 Paul...

20 R. C'est ça.

21 Q. **[31]** ... et un tiers à Sintra?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[32]** On vous dit, il faut parler à telle personne,
24 on vous présente des gens?

25 R. Bien en fait, oui, on m'a présenté, je suis allé

1 avec monsieur Audet, on a rencontré des gens des
2 différentes entreprises, je pense qu'à l'époque
3 chez Construction Désourdy qui était, je pense,
4 Comet Construction à l'époque, dans les années
5 quatre-vingt-six (86), c'était un monsieur Michel,
6 je me souviens pas de son prénom.

7 Q. **[33]** O.K.

8 R. Et pour BauVal, je pense que c'était un monsieur,
9 de mémoire, monsieur Fiset qui était sur le point
10 de prendre sa retraite, là. Puis les personnages
11 ont changé au fil des années, je me souviens pas de
12 tous les noms, là, mais... ça a évolué puis en
13 deux... en quatre-vingt-neuf (89) ou quatre-vingt-
14 dix (90), on a acquis Pavages St-Paul, donc à ce
15 moment-là, bien, le tiers, il devenait deux tiers.
16 Ça fait que c'était, si vous voulez... dans la
17 région que, moi, je m'occupais, c'était territorial
18 à la façon du ministère des Transports. C'est-à-
19 dire les contrats qui étaient... qu'on appelait
20 « négociés », qui sont devenus les contrats
21 tarifés, et comme on séparait le marché, c'est tout
22 simplement de cette façon-là. T'as été le plus
23 proche, bien, normalement, c'est à toi de...

24 Q. **[34]** Donc, on prend... on prend un peu la carte du
25 ministère, on sait où est-ce que nos deux

1 partenaires... et là on est rendus, disons, dans
2 les années quatre-vingt-dix (90), donc il reste
3 uniquement vous et DJL?

4 R. Oui.

5 Q. [35] Sintra obtient deux tiers...

6 R. Grosso modo, oui.

7 Q. [36] ... des contrats et DJL, le tiers suivant?

8 R. C'est ça.

9 Q. [37] Donc, là on voit une évolution. Est-ce que
10 cette entente-là a évolué ou est-ce qu'elle a du...
11 elle a sensiblement resté la même chose pour la
12 région?

13 R. Bien, cette entente-là, ça l'a... elle était, bon,
14 avec DJL surtout. Mais le territoire, en fait, si
15 on sépare la carte, ça touchait à d'autres villes
16 aussi, si vous voulez, là.

17 Q. [38] Parce qu'on a les frontières, là?

18 R. Bien, il y a des frontières. D'un côté, quand on
19 s'en venait vers le Richelieu, bien, il y avait
20 les... Baillargeon, Bernier, l'autre côté, vers
21 Saint-Hyacinthe, il y avait Pavages Maska. Du côté
22 de Bedford, il y avait Agrégats Bedford qui est
23 devenue Pavages Maska un peu plus tard. Donc... Et
24 puis, de l'autre côté, bien, c'était une autre
25 région de Sintra et de DJL, quand on s'en allait

1 vers l'Estrie. Donc, c'est comme ça que ça... que
2 ça fonctionnait.

3 (09:42:43)

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[39]** Mais j'aimerais... Vous savez, les contrats
6 tarifés c'est le Ministère qui prend
7 l'initiative...

8 R. Oui.

9 Q. **[40]** ... de les donner, d'appeler...

10 R. C'est ça.

11 Q. **[41]** Là, vous, quand vous dites que vous vous
12 entendez avec DJL pour partager en fonction de vos
13 proportions respectives, parlez-vous des appels
14 d'offres publics, là, ou...

15 R. Non, non... oui, oui, on parle d'appels d'offres
16 publics.

17 Q. **[42]** Pas des contrats tarifés?

18 R. Les contrats tarifés, je... non, les contrats
19 tarifés étaient attribués de façon...

20 Q. **[43]** Ou le Ministère qui décide?

21 R. C'est le Ministère qui décide. Sauf que, nous,
22 on... entre nous, on irait de la même façon que le
23 Ministère. Le Ministère c'est le plus près du
24 projet ou... en faisant tous les calculs de prix
25 unitaires, tu arrives à plus près, en dedans de

1 cinq pour cent (5 %) ou... de la façon dont il est
2 déterminé. C'est comme ça qu'on se déterminait
3 entre nous les projets. Je sais pas si vous
4 comprenez.

5 Q. **[44]** Bien, c'est parce que, dans le fond, les
6 contrats tarifés, vu que c'est le Ministère qui
7 prend l'initiative de décider qui va les avoir,
8 est-ce qu'il vous est arrivé parfois de dire :
9 « Non », volontairement...

10 R. Non. Non, non.

11 Q. **[45]** ... parce que vous vouliez que l'autre ait sa
12 part?

13 R. Non. Les projets tarifés nous étaient attribués...

14 Q. **[46]** Par le Ministère.

15 R. Par le Ministère. Sauf que les projets en
16 soumission...

17 Q. **[47]** Oui?

18 R. ... O.K.? c'est...

19 Q. **[48]** C'est là que vous respectiez vos proportions,
20 là?

21 R. On y allait de la même façon que le Ministère
22 accorde ses projets, c'est-à-dire t'es le plus près
23 des travaux, normalement c'est toi qui (inaudible).

24 Q. **[49]** Même si c'est un appel public?

25 R. Même si c'est un appel public.

1 Q. [50] Vous vous parliez, puis en disant : « Le plus
2 proche des deux c'est lui qui va avoir le
3 contrat », c'est ça?

4 R. Exactement.

5 Q. [51] Avez-vous l'impression que le Ministère, dans
6 les contrats tarifés, semblait un peu respecter ces
7 proportions-là, lui-même prenait l'initiative de
8 respecter un peu vos parts, là, un peu, là, d'un
9 tiers, un tiers, un tiers puis ensuite deux tiers,
10 un tiers?

11 R. Je peux pas vous le dire, ça. Je peux pas vous dire
12 comment... comment le Ministère déterminait ses...
13 est-ce qu'il avait des priorités, au niveau routes,
14 qui étaient plus ou moins en mauvais état? Ça, je
15 le sais pas.

16 Q. [52] Avez-vous déjà parlé au ministère à l'effet
17 que c'était peut-être intéressant que chacun
18 respecte ses proportions, échangé...

19 R. Non. Non.

20 Q. [53] ... avec des gens du ministère là-dessus?

21 R. Non. On rencontrait des gens du ministère, quand
22 même, on rencontrait les... les directions
23 territoriales en début d'année, parce qu'on nous
24 demandait, nous, en tant qu'entreprise : « Bon,
25 bien, ton budget pour l'année, comment tu t'attends

1 de faire des choses? » On rencontrait les gens pour
2 savoir, pour voir à peu près qu'est-ce qu'on était
3 pour... qu'est-ce qui était pour se faire en
4 travaux. Et puis c'est sûr qu'après, entre
5 collusionnaires, on se disait : « Bon, il y a des
6 travaux là, il y a des travaux là. Ça c'est un peu
7 plus près de chez moi. C'est un peu plus près de
8 chez toi. Bien, c'est comme ça qu'on va organiser
9 les choses. » Et puis on s'entendait à... au
10 courant de l'année de façon à respecter ce qui
11 était convenu entre nous dans les proportions. Si,
12 exemple, j'étais en avant ou si un autre concurrent
13 était en avant, bien, oui, ça pouvait arriver qu'on
14 traverse notre ligne puis on dise : « Bien là il
15 faut qu'on... il faut qu'on... »

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Q. [54] « Qu'on balance. »

18 R. « On balance », exactement.

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. [55] « Il faut qu'on balance. »

21 R. Oui. C'était comme ça.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [56] Aviez-vous l'impression d'agir de façon
24 illégale lorsque vous vous entendiez entre vous?

25 R. Bien, au tout début c'était dans... je dirais non,

1 mais... parce que c'était... c'était dans les
2 moeurs comme on était. Mais après ça, tu dis :
3 « Ouais... », on a... on a... avec le fil des ans,
4 on a travaillé de façon... puis ça c'est pas tout
5 de suite, immédiatement, un peu plus tard, dans les
6 années deux mille (2000), on a commencé à dire :
7 « Regarde, est-ce qu'on a vraiment besoin de ça
8 pour vivre? » Puis les dernières années où j'ai été
9 président, c'est là qu'on s'en est aperçu parce
10 qu'on avait arrêté, on n'avait pas besoin de ça
11 pour vivre. Exactement.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Q. **[57]** Donc, on a une entente. Moi, je veux
14 éclaircir, vous avez mentionné pavage, est-ce qu'il
15 est arrivé de faire ce type d'entente là ou de
16 discussions ou de respect sur d'autres types de
17 travaux? On en a mentionné plusieurs hier, là.

18 R. Hum.

19 Q. **[58]** Je comprends que vous faites pas de structure,
20 ça fait qu'on va peut-être exclure cette catégorie-
21 là. Mais si on va dans les autres, c'est-à-dire des
22 contrats de terrassement, des contrats de
23 construction de routes qui... je parle pas juste du
24 revêtement, là, j'y vais avec tout le...

25 R. Dans les projets... dans les projets de

1 terrassement, en général c'était concurrence et
2 puis...

3 Q. **[59]** Mais est-ce que ça a pu...

4 R. Par contre, par contre s'il y avait, exemple, je
5 peux vous dire, s'il y avait un contrat de
6 terrassement puis il y avait quand même du pavage,
7 des quantités importantes de pavage, et que c'était
8 dans une des...

9 Q. **[60]** Des régions.

10 R. ... des régions que je m'occupais, bien c'est sûr
11 qu'avec le voisin, on s'entendait pour dire, bon,
12 qui est-ce qui va donner les prix les meilleurs
13 pour ces travaux-là.

14 Q. **[61]** Pour ces contrats-là?

15 R. C'est ça.

16 Q. **[62]** O.K. Donc, c'était... Ça pouvait arriver
17 justement quand il y avait un niveau de pavage
18 intéressant sur un contrat, qu'il y ait des
19 discussions?

20 R. Oui.

21 Q. **[63]** Parfait. Et est-ce que c'est arrivé dans
22 d'autres sphères que celles dont on parle en ce
23 moment?

24 R. Bien, c'est à peu près tout ce qui touchait, ou qui
25 avait des techniques de pavage, exemple, des

1 techniques d'enrobé à froid ou des techniques de,
2 ce qu'on appelle du décohesionnement, où c'était
3 pas nécessairement du pavage mais ça touchait, ça
4 touchait, si on veut, aux fondations, donc il y a
5 eu à l'occasion des...

6 Q. **[64]** Des ententes?

7 R. Oui.

8 Q. **[65]** Et hier on a compris que vous faisiez, vous
9 aviez, si je peux me permettre le terme, des
10 clients dans différents secteurs, c'est-à-dire
11 municipalités, MTQ, privé, ce genre d'entente
12 existait-elle?

13 R. Oui.

14 Q. **[66]** Dans toutes ces sphères?

15 R. Oui.

16 Q. **[67]** Oui? Ça fonctionnait...

17 R. Parce que...

18 Q. **[68]** ... de la même façon, qu'on soit...

19 R. On faisait du pavage, on n'en faisait pas juste au
20 Ministère. On en faisait pour le privé...

21 Q. **[69]** Ça fait que ça s'appliquait partout?

22 R. ... puis du public, oui.

23 Q. **[70]** O.K. Puis pourquoi, est-ce qu'il y a des
24 facteurs qui peuvent expliquer pourquoi c'était
25 peut-être plus propice ou plus facile de faire ce

1 type d'entente...

2 R. Bien il y a pas...

3 Q. **[71]** ... dans l'asphalte?

4 R. Premièrement, il y a moins de joueurs.

5 Q. **[72]** Il y a moins de joueurs?

6 R. Puis deuxièmement, c'est... pour faire des enrobés,
7 ça demande des investissements et puis c'est pas
8 tout le monde qui faisait des investissements dans
9 ce domaine.

10 Q. **[73]** Puis c'est pour ça qu'il y avait moins de
11 joueurs, vous voulez dire?

12 R. Bien, j'imagine, là, j'imagine.

13 Q. **[74]** O.K.

14 R. Sauf qu'il y a eu à un moment donné un afflux de
15 joueurs justement par la venue des projets tarifés
16 parce que les gens se disaient, bah! écoute, c'est
17 intéressant. On a des garanties de travaux et tout
18 ça. Puis il y a eu une évolution dans le nombre
19 d'usines au Québec à un certain moment donné. Je
20 sais plus comment il y en a aujourd'hui mais
21 j'imagine, on doit être aux alentours de deux cents
22 (200). Et puis si on fait juste regarder ce qui se
23 passe dans la province voisine, en Ontario, il y a
24 deux fois plus de volume puis il y a deux fois
25 moins d'usines. Ça fait que, en quelque part, je

1 pense que le Ministère subventionne un peu les
2 travaux dans ce truc-là.

3 Q. [75] Donc, ça peut être un facteur qui aurait pu,
4 disons, faciliter?

5 R. Faciliter, oui, absolument.

6 Q. [76] O.K. Et est-ce que vous aviez, par exemple
7 chez Sintra, des bonis de performance dans votre
8 région qui auraient fait en sorte qu'il était
9 important d'avoir le plus de profits?

10 R. Bien, tous les employés cadres avaient droit au
11 boni chez nous et puis c'était une façon de nous
12 encourager à, si on veut, à amener de l'eau au
13 moulin, mais ce n'était... Les bonis de performance
14 n'étaient pas dus uniquement au chiffre d'affaires.
15 Parce que chez nous, ce qui était beaucoup
16 important, c'est le facteur santé et sécurité pour
17 nos employés, travail d'équipe, et caetera.

18 Q. [77] Donc, il y avait d'autres facteurs...

19 R. Il y avait d'autres facteurs.

20 Q. [78] ... qui entraient dans le boni.

21 R. Oui, oui.

22 Q. [79] Mais, est-ce que c'est quelque chose qui peut,
23 disons, nous donner un petit peu le, je sais pas,
24 nous permettre de traverser un peu la ligne...

25 R. Bien, sûrement que ça doit pas nuire, hein, ça doit

1 pas nuire.

2 Q. [80] O.K.

3 R. Ça doit pas nuire.

4 Q. [81] Puis, au niveau... vous avez mentionné que
5 dans les autres sphères, peut-être il y avait moins
6 de collusion ou, en tout cas c'était moins, disons,
7 systémique...

8 R. Oui, oui, oui.

9 Q. [82] ... que dans le pavage. Est-ce qu'il aurait
10 pas été utile au niveau des profits justement de
11 s'entendre aussi dans les autres sphères?

12 R. De par notre nature d'entrepreneur, je pense que
13 soumissionner, se battre pour avoir des projets,
14 c'est dans notre essence même. Le pavage, c'était
15 là quand j'ai commencé à m'en occuper comme
16 directeur, ça se faisait avant, j'ai rien inventé
17 et puis, bien, on a continué puis c'est comme ça
18 que ça se fait, c'est comme ça. Mais on se bat dans
19 l'autre... dans les autres domaines.

20 Q. [83] Ça c'était comme un acquis?

21 R. c'est ça.

22 Q. [84] O.K. Puis là vous... on essaie de comprendre,
23 il y a vraiment des ententes, vous avez mentionné
24 de, en tout cas si je peux les appeler, de
25 pourcentage, là, pour les fins de l'exercice...

1 R. Oui.

2 Q. [85] ... avec DJL.

3 R. Oui.

4 Q. [86] Est-ce qu'il y avait ce type d'ententes-là
5 avec d'autres joueurs?

6 R. Avec les autres joueurs, c'était strictement
7 territorial.

8 Q. [87] O.K. Donc, si je comprends ce que vous me
9 dites, on a de la collusion mais à deux niveaux.

10 R. Exact.

11 Q. [88] On a le niveau, si on peut appeler, le plus
12 élevé, là, qui est avec DJL et là on a des
13 pourcentages. Quand on est dans le pourcentage avec
14 DJL, vous avez mentionné au commissaire Lachance
15 que vous fonctionniez de la même façon que le
16 ministère des Transports avec la carte.

17 R. Exact, sauf... Oui, mais dans les régions que je
18 m'occupais, c'était à pourcentage.

19 Q. [89] C'est ça. Mais vous, par exemple, si... je
20 comprends que DJL est près de vous, là, dans ces
21 régions-là?

22 R. Bien, exemple, comme à Sherbrooke, on est à deux
23 kilomètres une usine de l'autre. On s'est... On
24 était là puis DJL est venue s'installer...

25 Q. [90] Juste à côté.

1 R. ... à côté, (inaudible). C'est difficile de se dire
2 on y va par une carte, mais on y va à pourcentage
3 et puis dans cette région-là, à Sherbrooke, on
4 était... nous, on avait une usine, eux en avaient
5 deux, donc c'était plutôt, là, l'inverse, c'était
6 aux alentours de soixante/quarante (60/40)...

7 Q. [91] On inversait la situation de...

8 R. Oui. Sauf que moi j'avais des usines, je m'occupais
9 d'usines qui étaient plus éloignées, qui étaient
10 hors du rayon de DJL, si on veut dire, de la carte.
11 Donc, ces usines-là étaient territoriales.

12 Q. [92] Et... parfait. Donc, quand on est territorial,
13 on se respecte, on...

14 R. Oui. On avait... oui, on se respectait, on avait
15 une parole et les gens, je dois dire, qui
16 étaient... ils respectaient leur parole, en
17 général, oui.

18 Q. [93] Puis juste avant de peut-être comprendre mieux
19 ce que vous entendez par « respectaient leur
20 parole », je veux juste revenir au pourcentage.
21 C'est le pourcentage de quoi? On parle de...

22 R. De tonnes.

23 Q. [94] De tonnes?

24 R. De tonnes.

25 Q. [95] Donc, vous vous assoyez avec votre principal

1 compétiteur, vous parlez des tonnes qui vont
2 être... qui vont être demandées cette année?

3 R. Oui.

4 Q. [96] Et c'est comme ça qu'on...

5 R. Oui, mais c'était suivi...

6 Q. [97] Au jour le jour, là...

7 R. Si on veut.

8 Q. [98] ... parce que vous n'avez pas...

9 R. Si on veut, oui.

10 Q. [99] Puis vous avez... vous avez mentionné que vous
11 aviez une idée de ce qui s'en venait, ça c'était en
12 parlant au Ministère?

13 R. Bien c'est que, je veux dire, le Ministère, il y
14 avait pas de cachette, là, là-dedans. Il y avait
15 une programmation, elle était annoncée par... soit
16 par le député du comté ou quoi que ce soit puis on
17 savait un peu ce qui s'en venait et puis c'est
18 comme ça qu'on pouvait regarder, faire nos... nos
19 budgets. Et on faisait la même chose avec les gens
20 de ville aussi « Bon, qu'est-ce qui s'en vient
21 comme chantier pour... » parce qu'on avait des
22 budgets à présenter puis il fallait qu'on les suive
23 et puis et caetera, tu sais, on... on avait quand
24 même assez de pression de la part de la haute
25 direction pour qu'on...

1 Q. **[100]** Pour que les chiffres rentrent?

2 R. Oui.

3 Q. **[101]** Pour qu'il y ait du... qu'il y ait de
4 l'argent... bien qu'il y ait des travaux qui se
5 fassent?

6 R. Et on n'est pas... on... dans notre business, on
7 est une entreprise à but...

8 Q. **[102]** Lucratif.

9 R. ... lucratif, donc on se doit...

10 Q. **[103]** Et quand on regarde le tonnage, on est en
11 plein milieu de la saison, disons.

12 R. Oui.

13 Q. **[104]** On est rendu... bien, à vrai dire, on va y
14 aller au commencement de la saison. Vous êtes dans
15 la région, vous êtes censé, Sintra, obtenir le plus
16 grand pourcentage. Est-ce que ça veut dire que
17 Sintra commence la saison...

18 R. Pas nécessairement, ça dépend de l'année d'avant.
19 Si...

20 Q. **[105]** S'il y avait un ajustement?

21 R. ... l'année d'avant, on a fini un petit peu au-
22 dessus ou un petit peu en dessous, bien on essaie
23 de se rebalancer. Ça ne veut pas nécessairement
24 dire que la première soumission qui va sortir ça va
25 être moi ou le voisin qui va l'obtenir parce qu'on

1 sait que durant l'année, on est capable de... de se
2 balancer. Mais de façon générale, ça se balançait.

3 Q. **[106]** Et quand vous dites ça, ça veut dire qu'on
4 est dans une planification qui se suit d'année en
5 année, là...

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[107]** ... ça veut dire... Donc, l'année passée,
8 j'ai pas eu mon deux tiers, soixante-trois pour
9 cent (63 %), je parle à DJL puis je dis :
10 « Attends, là, il y a un gros contrat qui arrive »?

11 R. Oui, on s'entend, là.

12 Q. **[108]** On s'entend?

13 R. On s'est... assez rare qu'on s'est pas entendu.

14 Q. **[109]** Ça allait bien?

15 R. Des fois, ça allait jusqu'à la dernière minute, là,
16 parce qu'on peut être intéressé par le même
17 chantier pour différentes raisons.

18 Q. **[110]** Mais on finissait par s'entendre?

19 R. En général. Dans ma région, oui.

20 Q. **[111]** O.K.

21 R. Ça a pas été toujours le cas, à ce qu'on m'a dit,
22 dans d'autres régions, mais...

23 Q. **[112]** O.K.

24 R. ... dans ma région, oui.

25 Q. **[113]** Parfait. Et si on se déplace vers le deuxième

1 type, si je peux me permettre, de collusion, vous,
2 vous parlez du territoire, vous nous avez mentionné
3 sur les frontières, entre autres, des fois il y
4 avait Pavage Maska?

5 R. Oui.

6 Q. [114] Vous avez mentionné Bernier?

7 R. Bernier, Baillargeon, oui.

8 Q. [115] Et ça, comment ça fonctionne cette entente-
9 là?

10 R. Bien ça fonctionne que, comme j'ai expliqué tantôt,
11 selon le principe du Ministère, le plus près des
12 travaux, c'était lui qui a le...

13 Q. [116] Là, on est en... mais là, vous parlez du
14 tarifé, par exemple?

15 R. Non, non, je parle de...

16 Q. [117] Non? Dans les appels d'offres?

17 R. Oui. Parce que le tarifé, on n'a pas à...

18 Q. [118] Il n'y a pas d'entente, là?

19 R. Bien, le Ministère offre le contrat à l'usine la
20 plus proche.

21 Q. [119] Parfait. Donc, vous, vous respectez le... si,
22 par exemple, il y a un contrat qui arrive entre
23 votre usine et l'usine de Pavage Maska...

24 R. Oui.

25 Q. [120] ... on est à la frontière, vraiment, là, on

1 n'ira pas dans l'absurde point zéro, mais on n'est
2 pas loin de ça. Est-ce qu'on s'appelle?

3 R. Bien oui, bien oui, parce qu'il faut... on sait en
4 principe où sont les lignes...

5 Q. **[121]** Les lignes?

6 R. ... parce que c'est pas la première fois... c'est
7 pas la première fois que ça arrive. Puis quand on
8 n'est pas sûr, ce qu'on fait, on mesure à partir de
9 l'usine jusqu'au travaux, puis à partir de son
10 usine jusqu'aux travaux, le plus proche... puis
11 on... il y a pas d'obstination, c'est le plus
12 proche, c'est comme ça.

13 Q. **[122]** Donc, on mesure. Puis il y a pas... le
14 respect impliquait que personne venait s'installer
15 chez vous?

16 R. Exactement.

17 Q. **[123]** Ça aurait changé...

18 R. Ça aurait changé la donne, c'est évident.

19 Q. **[124]** Et vous, vous alliez pas chez...

20 R. Exactement.

21 Q. **[125]** ... chez ces gens-là?

22 R. Non. Non. Ah, évidemment qu'à l'occasion on a fait
23 de la complaisance, là.

24 Q. **[126]** Non, c'est ça, on s'appelle, on s'appelle ou
25 on... est-ce qu'il y avait des rencontres en

1 personne?

2 R. Bien c'était... on s'appelle, on disait « On prend
3 un petit café puis on... » c'est comme ça qu'on se
4 voyait, là.

5 Q. [127] Puis là on prend un café, on dit... on dit
6 notre prix ou on dit le prix...

7 R. Non, non, non, moi je ne disais jamais mon prix.

8 Q. [128] Jamais?

9 R. Non.

10 Q. [129] Vous disiez quoi?

11 R. Bien je disais, si le contrat m'était... si on
12 veut, si j'étais favorisé par le contrat, je lui
13 donnais un prix. Mais je donnais pas mon prix, une
14 question de... bon, on fait confiance mais des
15 fois, on peut se faire jouer des tours puis...

16 (09:58:03)

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. [130] Vous dites que vous lui donniez le prix que
19 lui devait soumissionner?

20 R. C'est ça, exactement.

21 Q. [131] Sans communiquer votre propre prix?

22 R. Exactement.

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Q. [132] Parfait. Et donc, on est... on est dans les
25 appels d'offres, on se sépare ça. On a des

1 usines... dans votre région, si on est, si on reste
2 dans Granby qui est la Montérégie Est, pour le
3 ministère des Transports?

4 R. Bien, on a fait des travaux dans la Montérégie Est
5 et Ouest, parce que...

6 Q. **[133]** C'est comme intra?

7 R. ... nos divisions de régions à l'interne ne sont
8 pas nécessairement dans les mêmes limites que ceux
9 des territoires du ministère.

10 Q. **[134]** Non, c'est ça, Sintra a ses propres régions
11 qui sont peut-être un peu, mais ça on va essayer
12 d'éclaircir...

13 R. O.K.

14 Q. **[135]** ... on va passer à travers, comme ça on va
15 être sûr qu'on suit. Donc, on est dans ce type de
16 contrat-là. À quoi peut ressembler une marge de
17 profit sur ces contrats-là?

18 R. Ça dépend des contrats, ça dépend vraiment du type
19 qu'il y a là-dedans. Mais normalement. de mémoire,
20 ça jouait entre dix et quinze pour cent (10-15 %),
21 grosso modo, de marge, si on veut, qu'on se mettait
22 sur les travaux comme tels.

23 Q. **[136]** Donc... et ça c'était... évidemment il peut y
24 avoir des variables pour certains contrats...

25 R. Oui.

1 Q. **[137]** ... mais c'est...

2 R. Des contrats ça a peut-être monté à vingt (20),
3 d'autres c'est peut-être un peu moins, ça dépend
4 comment... parce que chaque... chaque... une marge
5 de quinze pour cent (15 %) ou dix pour cent (10 %)
6 ou vingt pour cent (20 %) chez nous n'est peut-être
7 pas le même pourcentage chez le compétiteur.
8 C'est... parce qu'on n'a pas les mêmes, peut-être
9 les mêmes frais généraux, les mêmes...

10 Q. **[138]** Les mêmes frais administratifs de main-
11 d'oeuvre?

12 R. Exactement, parce que, bon, chez nous on avait...
13 on avait des frais de région, on avait des frais du
14 siège, on n'avait pas les mêmes choses.

15 (09:59:43)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[139]** Et quand vous étiez en libre compétition?

18 R. Oui.

19 Q. **[140]** Quelle était la marge de profit?

20 R. La marge ça pouvait être de zéro, ça pouvait être
21 de zéro, à sept, huit, dix (10), ça dépend, là,
22 aussi, parce que quand on est en libre compétition,
23 comme on a vu, souvent c'est qu'on faisait une
24 analyse un peu de, bon, quel est le carnet de
25 commandes du compétiteur, quel est... est-ce que...

1 à quelle distance il se situe des travaux. Ça fait
2 qu'on jouait des fois, là, là-dessus. Mais le plus
3 souvent qu'autrement c'était dans le bas
4 pourcentage.

5 Q. **[141]** Alors, vous avez dit tantôt que quand vous
6 avez cessé de faire de la collusion, vous vous êtes
7 rendu compte que vous n'aviez strictement pas
8 besoin de ça pour bien vivre?

9 R. Exactement.

10 Q. **[142]** Pourtant j'entends là que vous deviez
11 certainement faire moins de profit, puisque vous
12 dites qu'en libre concurrence vous faisiez beaucoup
13 moins de profit?

14 R. En libre concurrence, oui, à cette époque-là, mais
15 ce qui est arrivé dans les dernières années, il y a
16 eu des investissements pas mal plus importants au
17 niveau du ministère, il y avait plus de travaux et
18 puis, à ce moment-là, bien l'offre et la demande
19 étant ce qu'elle est, bien il y avait une
20 meilleure... une meilleure marge de profit dans les
21 dernières années.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[143]** Étant donné que vous étiez disponible pour...
24 est-ce que je comprends de ça que vous pouviez
25 avoir un plus gros pourcentage, une marge de profit

1 parce que vous étiez disponible et les autres ne
2 l'étaient pas?

3 R. Non, c'est qu'il y avait tellement de travaux qu'à
4 un moment donné, on peut pas être partout en même
5 temps. Ça fait qu'il y avait peut-être un peu moins
6 de joueurs à certains endroits ou des choses comme
7 ça. Et puis aussi c'est que nos méthodes, on a, si
8 vous voulez, on est devenu un peu plus performant
9 aussi. Donc, on a eu des meilleurs coûts de
10 revient. Il y a eu de la restructuration à
11 l'interne, différentes choses comme ça qui ont
12 pu... qui ont pu aider. Mais définitivement on...
13 on... oui on se portait bien, comme j'ai dit, mais,
14 tu sais, j'ai toujours un principe qui dit que,
15 bon, la modération a bien meilleur goût, mais...
16 c'est comme ça.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[144]** Et là vous venez de dire à maître Ferland que
19 vous étiez en libre compétition, mais comme le
20 gouvernement injectait beaucoup plus d'argent, il y
21 avait une question d'offre et de demande?

22 R. Oui.

23 Q. **[145]** Et que donc ça vous permettait d'avoir, et
24 vous avez fait le signe, d'avoir plus de profit.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Hum, hum.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[146]** Alors, plus de profit...

5 R. Oui, excusez.

6 Q. **[147]** ... voulant dire par rapport à quand vous
7 étiez en collusion qui était de dix à vingt pour
8 cent (10-20 %). Alors, est-ce que vous dites qu'en
9 libre compétition, quand le gouvernement injecte
10 plus d'argent et que l'offre et la demande est plus
11 serrée, vous faisiez plus que vingt pour cent
12 (20 %) ?

13 R. Non, c'est pas ça que je veux dire. Quand on fait
14 plus de profit, c'est qu'on a fait plus de chiffre
15 d'affaires. C'est dans ce sens-là, je me suis peut-
16 être mal exprimé, là. Mais dans les dernières
17 années, si vous regardez les résultats de
18 l'entreprise, comme j'ai expliqué hier, on est
19 passé de cent cinquante (150), cent quatre-vingts
20 millions (180 M) à près de six cents millions
21 (600 M), c'est sûr qu'il en reste plus au niveau
22 dollars. Au niveau marge de profit...

23 Q. **[148]** Oui ?

24 R. ... la marge nette, elle a pas beaucoup changé au
25 cours de ces années, elle était toujours...

1 Q. [149] Ce qui veut dire?

2 R. La marge nette, nette.

3 Q. [150] Oui?

4 R. Après impôt, se situait dans l'à peu près cinq pour
5 cent (5 %), la marge nette après impôt et c'est
6 vérifiable, vous n'avez qu'à vérifier.

7 Q. [151] Et quand vous parlez de marge nette, nette
8 après impôt à la période collusoire et que vous
9 nous avez donné de dix à vingt pour cent (10-20 %)
10 c'est nette, nette après impôt, ça?

11 R. Non. Non.

12 Q. [152] Moi je vous demande...

13 R. O.K. Non, c'est pas nette, nette.

14 Q. [153] ... la même chose?

15 R. O.K.

16 Q. [154] On arrive?

17 R. Non, c'est pas nette, nette après impôt, c'est
18 parce que les marges qu'on splittait sur les
19 chantiers, c'était les marges directes, les marges
20 brutes ce qu'on appelle, si on veut. Si on veut
21 parler de la même chose.

22 Q. [155] Oui.

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Oui.

25 R. C'est que globalement moi quand je vous parle de

1 marge nette, je parle de l'ensemble de tous nos
2 travaux, ensemble travaux ministère, travaux
3 villes, travaux de fournitures, je serais un petit
4 peu embêté pour vous donner vraiment par chantier
5 la marge nette, nette.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [156] Mais, écoutez...

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Q. [157] Allez-y, c'est parce qu'on essaie de
10 comprendre, parce que c'est difficile de... de
11 penser, parce qu'on comprend vous avez mentionné
12 des marges de profit en collusion qui sont plus
13 élevées...

14 R. Oui.

15 Q. [158] ... qu'en libre concurrence...

16 R. Oui.

17 Q. [159] ... et là, vous nous dites qu'avec
18 l'injection... c'est difficile pour nous de vous
19 suivre là-dessus.

20 R. O.K. Parce que je parlais en... quand il y a eu
21 l'injection, je parle plus en termes de dollars
22 que...

23 Q. [160] Mais restons comme les marges.

24 R. O.K. D'accord.

25 Q. [161] Alors, quel est le changement avec

1 l'injection de sommes additionnelles du ministère
2 des Transports? Quel est le changement, parce que
3 les chiffres d'affaires de Sintra...

4 R. Les chiffres, de fait, ont augmenté.

5 Q. **[162]** Ils ont augmenté considérablement?

6 R. Mais les marges... les marges... dans les dernières
7 années c'est sûr que les marges ont diminué... ont
8 diminué un peu parce que la compétition est
9 devenue... bon, suite à... suite à l'avènement de,
10 bon, Marteau et, et caetera.

11 (10:04:56)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[163]** Ce n'est pas ce qu'on vous demande, là,
14 Monsieur Bédard.

15 R. Non.

16 Q. **[164]** On vous demande...

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Q. **[165]** On reste dans la période.

19 R. O.K. D'accord. O.K.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[166]** On reste dans la période.

22 R. Excusez-moi.

23 Q. **[167]** Vous avez dit : « Quand la collusion a
24 cessé... »

25 R. Oui.

1 Q. **[168]** « ... on s'est rendu compte que c'était plus
2 profitable pour nous. »

3 R. Je vous dis, on n'était pas... Est-ce que j'ai dit
4 « plus profitable » ou...

5 Q. **[169]** Oui.

6 R. C'était... peut-être pas plus profitable mais...
7 J'essaie de trouver le bon mot, là. C'était... on
8 s'est aperçu qu'on n'en avait pas besoin de ça.
9 C'est ça que je veux dire.

10 Q. **[170]** Oui, parce que vous avez dit que ça allait
11 très bien.

12 R. Oui, ça allait bien, c'est...

13 Q. **[171]** On veut juste savoir...

14 R. Oui.

15 Q. **[172]** ... quelle était la marge de profit que vous
16 faisiez dans exactement le même domaine...

17 R. O.K.

18 Q. **[173]** ... quand il n'y avait plus de collusion mais
19 que ça allait très bien?

20 R. O.K. Mais quand il y avait plus de collusion, ça
21 dépendait... je vais vous dire... je vais vous
22 répéter ce que j'ai dit. Ça dépendait du type de
23 projet mais ça pouvait aller de cinq, sept, huit
24 pour cent (5-7-8 %). C'est ça qu'on... qu'on
25 faisait. Qu'on mettait dans les marges.

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. [174] Donc, c'était quand même un peu plus qu'à
3 l'époque en libre concurrence, donc c'est pour ça
4 que vous dites que... que c'était... c'était plus
5 intéressant?

6 R. Oui. Oui.

7 Q. [175] Donc, on se rend compte de ça et là on est à
8 mi-chemin entre l'avantage quand on est en
9 collusion et la libre concurrence de l'époque?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. [176] Donc, ça devient un portrait qui est
12 intéressant?

13 R. Oui.

14 Q. [177] Et quelle est la différence avec un contrat
15 tarifé, parce qu'on sait que le Ministère inclut
16 une marge de profit dans ses contrats tarifés?

17 R. Euh...

18 Q. [178] De quinze pour cent (15 %).

19 R. Bien, encore une fois, comme je vous ai dit,
20 selon... Les prix tarifés sont faits avec, bon, ce
21 que le Ministère... ce que le Ministère établit,
22 j'ai fait partie du comité des prix il y a
23 plusieurs années, où on négociait avec le Ministère
24 pour faire l'établissement des... des prix
25 unitaires. Les prix unitaires, on faisait... on

1 faisait, si vous voulez, part de nos doléances mais
2 le Ministère a toujours eu le... le point final, je
3 veux dire, ou le point... ou le dernier mot sur les
4 prix... sur les prix unitaires. Donc, les prix
5 unitaires étaient établis par le Ministère et puis
6 nous, ce qu'on soumissionnait ou ce que le
7 Ministère nous octroyait des travaux, l'ordre de
8 profit de quinze pour cent (15 %), elle (sic) était
9 pas mal là aussi. Des travaux, des fois, ça pouvait
10 être dix (10), ça pouvait être cinq (5),
11 dépendamment de la difficulté, là, des travaux,
12 mais en général ce que le Ministère accordait, on
13 était proche de ça, là.

14 Q. **[179]** Donc, à cette période-là, les travaux en
15 libre concurrence, si je peux me permettre
16 l'expression, sont les moins profitables, ensuite
17 les tarifés, c'est un peu mieux et quand on est en
18 collusion, évidemment...

19 R. C'est un peu mieux.

20 Q. **[180]** ... ça va... c'est intéressant?

21 R. Oui.

22 Q. **[181]** O.K. Et vous avez parlé des estimés du
23 Ministère...

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. **[182]** Il faut préciser ceci, là. Donc, quand vous

1 vous entendez avec votre compétiteur...

2 R. Oui.

3 Q. **[183]** ... dans un appel d'offres public, vous savez
4 que là... vous savez que c'est vous qui allez avoir
5 le contrat, vous nous dites, votre marge brute sur
6 ces projets-là était plus élevée que sur les
7 contrats tarifés. Est-ce que c'est ça que vous
8 venez de dire, là?

9 R. Sur les... bien, sur les contrats tarifés, le
10 quinze pour cent (15 %) c'était de la marge... pour
11 nous c'était de la marge brute, ça là.

12 Q. **[184]** Oui, je sais, mais, moi, je veux savoir...

13 R. Mais c'était sensiblement... sensiblement la même
14 chose, là. Ça jouait une quinzaine de pour cent
15 mais ça dépendait... comme je vous l'ai dit un peu
16 plus tôt, ça dépendait de chaque contrat. Mais en
17 général c'était semblable à ça.

18 Q. **[185]** Oui, mais, plus précisément, là, je veux...
19 pour bien comprendre, là. Donc, il y a un appel
20 d'offres public, vous vous entendez avec DJL pour
21 dire : « Celui-là est à moi. »

22 R. Oui.

23 Q. **[186]** Donc, sur ce... Donc, c'est vous qui faites
24 le prix...

25 R. Oui. Exactement.

1 Q. [187] ... c'est vous qui décidez du prix, vous
2 suggérez à votre concurrent...

3 R. Oui.

4 Q. [188] ... un prix plus élevé que le prix que vous
5 allez soumissionner, évidemment.

6 R. C'est ça.

7 Q. [189] Le prix que vous faites vous-même, là, est-ce
8 que vous faites un pourcentage de marge plus élevé
9 que sur un contrat tarifé que s'il vous avait été
10 donné tarifé par le gouvernement?

11 R. De mémoire, ça peut avoir arrivé qu'on ait fait un
12 peu plus.

13 Q. [190] Plus d'argent?

14 R. Oui.

15 Q. [191] O.K. Est-ce que vous avez l'impression qu'au
16 ministère des Transports, quand on fait justement
17 l'établissement des coûts, là.

18 R. Oui.

19 Q. [192] Il y a là, au ministère des Transports,
20 suffisamment d'expertise pour vraiment évaluer vos
21 coûts? Parce que, bon, pour connaître un peu ça,
22 là.

23 R. Oui.

24 Q. [193] Ce n'est pas évident d'évaluer des... des
25 coûts, ça prend une connaissance assez fine de la

1 chose.

2 R. Oui.

3 Q. **[194]** Avez-vous l'impression qu'il y avait, au
4 ministère des Transports, une expertise suffisante,
5 en bons guillemets, pour pas se faire avoir, là,
6 par l'entreprise en tant que telle?

7 R. Souvent... souvent le Ministère avait des estimés
8 quand même relativement corrects. Souvent. Mais il
9 y a des fois, c'est arrivé... c'est arrivé pas
10 juste une fois, là, que les estimés n'étaient pas
11 tout à fait corrects. Soit que le projet devait
12 sortir à un moment donné, il est retardé d'une
13 année plus tard ou plus loin, ils font des
14 changements et l'estimé n'est peut-être pas changé.
15 C'est arrivé, on l'a vécu. Ou il y a eu des
16 addendum d'aménagements mais ils ont pas changé l'estimé.
17 C'est des choses qui sont arrivées. C'est arrivé.
18 Mais, en général, les projets qu'on a soumissionnés
19 au ministère, de pavage, on n'était pas tellement
20 loin de l'estimé du ministère, de façon générale.

21 Q. **[195]** Dans les appels d'offres où il y a pas de
22 collusion.

23 R. Oui.

24 Q. **[196]** Donc, vous avez dit que votre marge brute,
25 là, vraiment, quand vous ne vous entendez pas, elle

1 était assez faible?

2 R. C'était plus faible, oui.

3 Q. [197] Donc, hier, la procureur du Procureur général
4 nous a dit que lorsqu'ils allaient en appel
5 d'offres public...

6 R. Oui.

7 Q. [198] ... et qu'ils recevaient des prix des
8 soumissionnaires, ils n'acceptaient pas de donner
9 au soumissionnaire gagnant un prix plus élevé que
10 le prix au contrat tarifé. Est-ce que ça, vous avez
11 vu...

12 R. J'ai pas connu ça.

13 Q. [199] Vous avez jamais connu ça?

14 R. Moi j'ai pas connu ça, non.

15 Q. [200] Donc, dans toutes vos années, c'est jamais
16 arrivé que le Ministère vous ait refusé, au sens où
17 vous avez dit, on prendra pas votre prix soumis...

18 R. Non, j'ai...

19 Q. [201] ... on va prendre le contrat tarifé?

20 R. À ma connaissance, à ma connaissance, et dans les
21 régions que je me suis occupé...

22 Q. [202] Cette règle-là s'applique pas? Ça s'est pas
23 appliqué à vous, là?

24 R. Bien, je sais pas... Cette règle-là, c'est peut-
25 être nouveau de quelques années, mais moi je l'ai

1 pas connue chez moi. Je l'ai pas connu, ça.

2 10:10:52

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Q. **[203]** C'est pas arrivé chez Sintra?

5 R. À ma connaissance, je me souviens pas qu'on ait eu
6 un projet qu'on ait soumissionné puis qui ait pas
7 été fait.

8 Q. **[204]** O.K.

9 R. Il peut avoir été retardé de... parce que, soit
10 qu'il y avait des, exemples, de l'expropriation qui
11 n'était pas faite ou des choses comme ça, mais je
12 me souviens pas qu'on ne nous ait pas accordé un
13 projet parce qu'on était trop haut.

14 Q. **[205]** O.K.

15 R. C'est peut-être arrivé mais si c'est arrivé, je...

16 Q. **[206]** Et même si on était dans des... parce qu'on
17 sait que le Ministère a certaines règles, là. Même
18 si on dépassait la « bracket » et qu'il aurait
19 fallu obtenir une...

20 R. Mais je pense que quand on avait un projet qui
21 était, je pense qui dépassait dix pour cent
22 (10%)...

23 Q. **[207]** Dix pour cent (10 %)...

24 R. ... c'était soumis au sous-ministre ou au ministre,
25 ou je sais pas trop...

1 Q. **[208]** Exact.

2 R. ... et puis ça prenait une autorisation spéciale
3 pour avoir le projet.

4 Q. **[209]** Puis ça a pas été annulé. C'est des...

5 R. Bien, je me souviens pas de projets qu'on ait eus
6 qui ont été annulés.

7 Q. **[210]** Qui ont été annulés.

8 R. Peut-être qu'il y en a eu mais je m'en, vraiment,
9 je...

10 Q. **[211]** Pas de souvenir à cet égard.

11 R. Je peux pas, je peux pas vous dire, non.

12 Q. **[212]** Et vous avez parlé des estimés. Vous avez
13 parlé qu'ils étaient, de façon générale, bons mais
14 que des fois, il y avait effectivement des trucs
15 qui étaient soit sous-estimés ou surestimés, là.

16 R. Oui.

17 Q. **[213]** Disons qu'est-ce qui pouvait être sous-estimé
18 pour le Ministère que Sintra se serait rendu
19 compte. Est-ce que...

20 R. Bien, il peut y avoir des fois des projets où,
21 exemple, de plus en plus, exemple, les items
22 signalisation et sécurité du public, ça devenait de
23 plus en plus important. Et puis, bien, dans ce
24 genre de trucs-là, souvent on est à la merci de
25 gens qui nous donnent des prix de signalisation

1 parce que sur des projets où il y a deux, trois,
2 quatre, cinq cent mille (200 000 \$-300 000 \$-
3 400 000 \$-500 000 \$) de signalisation, ça va... ça
4 va assez vite, là. Ça fait que ça, des fois...

5 Q. **[214]** Ça peut être un élément.

6 R. Ou il y a des trucs, là, des fois, où quand on
7 soumissionne un projet, on va faire des expertises.
8 On y va avec un équipement, on fait des
9 excavations, on regarde quel genre de matériaux il
10 y a là puis des fois on peut s'apercevoir que, bon
11 bien le... ce qu'ils nous donnent comme
12 information, ça ne correspond pas à qu'est-ce qu'on
13 trouve et puis, bien...

14 Q. **[215]** Donc, là il pourrait, dans ce cas-là, avoir
15 un addendum.

16 R. Oui.

17 Q. **[216]** Et ça, ça vient pas...

18 R. C'est arrivé qu'il y en a eu aussi.

19 Q. **[217]** C'est arrivé et ça, ça vient pas modifier le
20 prix de l'estimé. C'est vraiment... on garde le
21 même mais on fait...

22 R. Ça, c'est arrivé dans des cas, oui.

23 Q. **[218]** Ce qui peut peut-être des fois montrer que
24 l'estimé ne re... parce que... ne reflète pas le
25 montant du contrat octroyé?

1 R. Oui, oui. Mais c'est arrivé, oui.

2 Q. **[219]** O.K. Et vous avez mentionné tout à l'heure le
3 comité des prix.

4 R. Oui.

5 Q. **[220]** Vous avez siégé sur ce comité-là?

6 R. Oui, bien j'étais du côté entrepreneurs. On était
7 quelques-uns dans le... au tout début ça s'appelait
8 le comité de béton bitumineux, ensuite c'est devenu
9 le RPECE, le Regroupement professionnel des
10 exploitants de centrales d'enrobage...

11 Q. **[221]** O.K.

12 R. ... et on était quelques-uns qui faisaient partie
13 du comité, qui allaient avec les gens du Ministère
14 pour regarder à chaque année...

15 Q. **[222]** Les prix?

16 R. ... les prix, oui.

17 Q. **[223]** Et c'était à la demande de qui? Est-ce que
18 c'est, comment ça fonctionne? Est-ce que c'est le
19 Ministère qui demande de rencontrer des joueurs de
20 l'industrie ou...?

21 R. On voulait toujours et je pense que notre
22 association voulait toujours créer un partenariat
23 quand même avec le Ministère puis c'est dans cet
24 esprit-là qu'on allait, puis il y avait la demande
25 des membres aussi, là.

1 Q. **[224]** O.K. Est-ce qu'il y a des... Et c'est en
2 quelle année que vous avez siégé là-dessus?

3 R. Oh! Seigneur! Ça fait, ça fait... c'est dans les
4 années quatre-vingt-dix (1990). Dans les années
5 quatre-vingt-dix (1990), là, à peu près.

6 Q. **[225]** O.K. Et est-ce que, justement, on parle des
7 différents facteurs qui sont pris en ligne de
8 compte pour le Ministère et pour les entrepreneurs
9 lorsqu'ils bâtissent leurs soumissions, est-ce
10 qu'il a déjà été discuté justement que peut-être
11 les estimés étaient trop hauts ou qu'il est... Est-
12 ce qu'il y a déjà eu des discussions par rapport à
13 où vous vous trouviez par rapport à l'estimé et où
14 le Ministère se trouvait?

15 R. Bien, on avait... Bien, c'est sûr qu'on a toujours
16 eu des discussions qu'on s'entendait pas sur des
17 trucs. Parce qu'on trouvait que dans la façon dont
18 ils évaluaient, là, les choses, on n'était pas tout
19 à fait d'accord. Mais le Ministère souvent aussi a
20 fait que... ils ont fait des mesures in situ, qu'on
21 appelle, ce qu'on leur disait, pour dire, regarde,
22 voilà, c'est comme ça que ça se passe. Ils venaient
23 puis ils vérifiaient. Ça... ça pouvait nous aider à
24 l'occasion pour améliorer certains prix. Mais de
25 façon générale, le... si on veut, le prix final

1 était toujours déterminé par le Ministère. Le
2 Ministère avait toujours le dernier mot, là, là-
3 dessus puis, bon, je pense que, dans l'ensemble,
4 c'était quand même correct, là, dans l'ensemble.

5 Q. **[226]** O.K. Parce qu'on a vu hier avec un autre
6 témoin que l'estimé évidemment inclut une portion
7 historique. C'est-à-dire que si, si par exemple il
8 y avait des variables qui ont eu tendance à faire
9 pousser à la hausse l'estimé, bien ils vont se
10 répéter d'année en année, ce qui fait en sorte
11 qu'on est peut-être des fois un peu à côté ou en
12 tout cas, du moins, du prix réel.

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[227]** Est-ce que c'est quelque chose qui peut
15 expliquer que vous dites aux commissaires que
16 l'estimé était...

17 R. C'est possible, oui.

18 Q. **[228]** Oui, c'est possible?

19 R. Possible.

20 Q. **[229]** C'est une hypothèse qui serait possible?

21 R. C'est possible.

22 Q. **[230]** Et dans... dans les discussions au comité des
23 prix, on sait, vous, vos usines elles
24 fonctionnaient... est-ce qu'elles fonctionnaient au
25 gaz naturel, est-ce qu'elles...

1 R. On en avait au gaz naturel, on en avait à l'huile
2 aussi, là.

3 Q. **[231]** Et ça, est-ce que... parce que je sais que
4 c'est pas pris en ligne de compte la façon dont...
5 je ne veux pas dire l'électricité, ce n'est pas le
6 bon terme, mais comment le... l'énergie qui fait
7 rouler l'usine, c'est pas pris... on prend pour
8 acquis qu'on est en... en normal, on n'est pas en
9 gaz naturel?

10 R. Bien, je me souviens pas.

11 Q. **[232]** Vous vous souvenez pas?

12 R. Je me souviens pas, là.

13 Q. **[233]** Mais est-ce que c'est un facteur de coût qui
14 aurait une différence chez vous, chez Sintra?

15 R. Bien, le gaz naturel est moins cher que... que...
16 que l'huile.

17 Q. **[234]** Donc, si on...

18 R. De façon générale.

19 Q. **[235]** Si j'ai une usine qui fonctionne à l'huile et
20 que j'en ai une autre qui fonctionne au gaz
21 naturel...

22 R. Au gaz c'est...

23 Q. **[236]** ... et que dans...

24 R. ... chez nous c'était moins cher.

25 Q. **[237]** C'est ça. Donc, là-dessus, vous alliez

1 chercher également... supposons que dans le prix
2 tarifé, on pense que ça... on prend... on prend les
3 chiffres d'une usine qui fonctionne à l'huile...

4 R. Mais ça dépend. Je me souviens pas comment le
5 Ministère a évalué, il évaluait par... je pense
6 qu'il évaluait par rapport à l'huile, mais...

7 Q. **[238]** Disons que ça peut être un des éléments qui
8 est peut-être plus... plus d'actualité? O.K. On a
9 également vu, avec le témoignage qui vous
10 précédait, monsieur Comeau a déposé un acétate
11 qui... on pourrait peut-être l'afficher, Madame
12 Blanchette, c'est la pièce 130P-1552... 1553, la
13 présentation PowerPoint.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Quel onglet, s'il vous plaît?

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Il n'y a pas d'onglet, c'est hier. C'est une pièce
18 déjà déposée.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Ah bon.

21 Me ÉLIZABETH FERLAND :

22 Parfait. À la page 43.

23 Q. **[239]** Je vous montre ici, on a vu qu'il y avait une
24 tendance pour les prix des soumissionnaires qui
25 sont quand même bien en dessous des estimés du

1 Ministère. Je vous... juste pour vous expliquer...
2 vous le voyez pas à votre écran, hein?

3 R. Non.

4 Q. **[240]** Le... vous voyez... en tout cas, voyez-vous
5 le gros écran?

6 R. Oui, oui, oui, je le vois.

7 Q. **[241]** O.K. Parfait. Vous voyez qu'on est avant la
8 période de deux mille neuf (2009), on est en
9 dessous de quatre, cinq pour cent (4-5 %) et par la
10 suite, on est en dessous de quatorze point cinq
11 pour cent (14,5 %). Comment un entrepreneur peut-il
12 se retrouver autant et en dessous de l'estimé?
13 Parce qu'on s'entend, là, ça gruge pas mal... oui,
14 là vous le voyez bien.

15 R. Oui.

16 Q. **[242]** Ça peut gruger pas mal une marge de profit,
17 là. Comment... comment Sintra pourrait arriver
18 comme ça en dessous de, disons, de quatre pour cent
19 (4 %) de l'estimé du Ministère?

20 R. ...

21 Q. **[243]** Vous le savez pas?

22 R. Je peux pas vous dire, là.

23 Q. **[244]** Ça serait qu'on coupe dans la marge de
24 profit? C'est pas...

25 R. Bien oui, sûrement, là, mais...

1 Q. **[245]** Sûrement?

2 R. ... encore là, ça dépend des projets, ça dépend...

3 Q. **[246]** O.K.

4 R. Je peux pas...

5 Q. **[247]** O.K. Parfait. Donc, comme je vous l'ai
6 mentionné tout à l'heure, on va faire le tour avec
7 vous des régions du Québec pour comprendre vraiment
8 l'ampleur des travaux que Sintra fait.

9 R. O.K.

10 Q. **[248]** On va se diriger tout de suite et on en a
11 parlé brièvement tout à l'heure mais on va aller
12 dans votre première région, c'est-à-dire Granby.
13 Vous avez mentionné tout à l'heure que DJL était
14 présente?

15 R. Oui.

16 Q. **[249]** Pouvez-vous nous mentionner qui d'autre était
17 là? Vous avez mentionné certaines personnes, peut-
18 être juste faire le tour avec nous de qui... et je
19 veux inclure, là, vraiment toute la Montérégie, là.

20 R. O.K. Vous voulez dire, là, des... des entreprises?

21 Q. **[250]** Des entreprises.

22 R. Bon, quand j'étais là, bien il y avait évidemment
23 DJL, il y avait Pavage Maska, il y avait
24 Baillargeon, P. Baillargeon, Carrière Bernier,
25 grosso modo, là, qui... qui...

1 Q. [251] Qui étaient là?

2 R. Qui étaient là, oui.

3 Q. [252] Parfait. Et dans cette région-là, si on y va
4 pour la période jusqu'à laquelle vous êtes nommé
5 président...

6 R. Oui.

7 Q. [253] ... parce qu'après, vous allez être remplacé?

8 R. Oui.

9 Q. [254] Qui vous a remplacé dans cette région-là?

10 R. Monsieur Martin Côté.

11 Q. [255] Martin Côté?

12 R. Oui.

13 Q. [256] À Granby?

14 R. Bien, il était au bureau à Sherbrooke mais il
15 supervisait, là, la région de Granby aussi.

16 Q. [257] Parfait. Donc, on va parler de monsieur Côté,
17 de vos... de votre successeur un peu plus tard.
18 Mais si on regarde quatre-vingt-seize (96) à deux
19 mille deux (2002)...

20 R. Oui.

21 Q. [258] ... est-ce que... comment on peut... est-ce
22 que c'était la majorité des contrats dans cette
23 région-là qui était...

24 R. C'était la majorité des contrats, oui.

25 Q. [259] ... qui était...

1 R. Oui.

2 Q. **[260]** ... entendu?

3 R. Entendu, oui.

4 Q. **[261]** Puis par majorité, on est dans quel... est-ce
5 qu'on est en haut de quatre-vingts pour cent
6 (80 %) ?

7 R. Je vous dirais dans l'ordre probablement de quatre-
8 vingts pour cent (80 %), là, de mémoire, là. Parce
9 que ça arrivait... ça arrivait qu'il y avait sur
10 des projets particuliers, mettons, comme une
11 autoroute, où il y avait des gens de l'extérieur
12 qui venaient soumissionner aussi.

13 Q. **[262]** Donc, ça, ça pouvait...

14 R. Ça pouvait être en compétition, oui.

15 Q. **[263]** Ça pouvait être en compétition. Puis Pavage
16 Maska, qui était votre interlocuteur?

17 R. Notre interlocuteur chez Pavage Maska, bien au tout
18 début, en quatre-vingt-seize (96), c'était monsieur
19 Maillot ou son vice-président monsieur Charron.
20 Puis l'entreprise a été vendue au groupe de
21 Chagnon, Claude Chagnon, et l'interlocuteur, à ce
22 moment-là, était... c'est devenu monsieur Daunais
23 qui a déjà travaillé pour Construction DJL.

24 Q. **[264]** O.K. Avant cette période-là? Monsieur Daunais
25 était...

1 R. Oui, était... oui, monsieur Daunais, en fait, était
2 chez Lacbec qui était une division de... de DJL.

3 Q. [265] Et donc quand l'entreprise est achetée par le
4 groupe Chagnon, vous parlez peut-être à monsieur
5 Chagnon, mais votre interlocuteur est monsieur
6 Daunais.

7 R. L'interlocuteur est monsieur Daunais, oui. Il y a
8 eu quand même messieurs Mailhot et Charron ont
9 demeuré un petit bout de temps et ensuite monsieur
10 Daunais est arrivé.

11 Q. [266] Et ça, on est dans le respect territorial
12 avec Maska.

13 R. On est dans le respect territorial, oui.

14 Q. [267] Donc, s'ils ont besoin d'une soumission de
15 complaisance, on va en faire une.

16 R. Oui, on en a fait.

17 Q. [268] On en a fait.

18 R. Exactement.

19 Q. [269] Ils en ont fait pour vous.

20 R. Oui.

21 Q. [270] Puis, si on est dans... on regarde où les...
22 pardon, où les travaux sont demandés puis...

23 R. C'est toujours territorial à la façon... à la façon
24 du Ministère.

25 Q. [271] Parfait. Carrière Bernier?

1 R. C'est la même chose.

2 Q. **[272]** Même chose. Qui est votre interlocuteur là-
3 bas?

4 R. Carrière Bernier, c'est monsieur Ouimet.

5 Q. **[273]** Son prénom?

6 R. Luc.

7 Q. **[274]** Luc. Donc, une entente qui dure toute la
8 période aussi avec eux?

9 R. Bien, oui, c'était... c'était là avant que j'arrive
10 et puis on se colletaillait pas souvent parce qu'à
11 la limite, c'était... c'était assez clair, puis on
12 faisait pas exprès pour dire « bien, quand il y a
13 des travaux de l'autre côté de la ligne pour aller
14 soumissionner », tout simplement, on n'y allait
15 pas. C'est pas arrivé à chaque fois nécessairement
16 qu'on y allait par complaisance, on n'y allait tout
17 simplement pas.

18 Q. **[275]** Sauf si besoin est.

19 R. Si besoin est, mais, tu sais, c'était...

20 Q. **[276]** Parce que c'est sûr que...

21 R. ... c'était assez clair, puis les gens, quand je
22 parle de respect, les gens vraiment se
23 respectaient, respectaient la ligne et puis
24 c'était... c'était comme ça. Je peux pas...

25 Q. **[277]** Je comprends que c'est du respect, mais c'est

1 parce que, pour... on se respecte si je vais pas
2 chez vous, vous venez pas chez nous, c'est parce
3 qu'on s'entend.

4 R. Oui, oui, oui. Non, mais... Oui, d'accord. Mais, ce
5 que je veux dire, c'est qu'on n'a pas besoin...

6 Q. **[278]** De se reparler à chaque jour.

7 R. ... de se parler pour se respecter quand la ligne
8 est bien établie.

9 Q. **[279]** Puis si, par contre, si... si un joueur ne
10 l'avait pas respectée?

11 R. Bien, c'est sûr que...

12 Q. **[280]** Là, on se serait parlé.

13 R. On se serait viré de bord, puis on aurait traversé
14 la ligne, ça, c'est évident.

15 Q. **[281]** Puis là, il n'y aurait plus de...

16 R. Bien, c'est peut-être déjà arrivé dans certains
17 cas, pas... pas avec eux, là.

18 Q. **[282]** « Pas avec... », là, on est avec monsieur
19 Ouimet.

20 R. Je penserais pas.

21 Q. **[283]** Non.

22 R. Mais, c'est déjà arrivé dans d'autres cas, puis on
23 traverse la ligne, on va chercher un chantier en
24 avant de leur usine, puis habituellement les gens
25 comprennent puis ça...

- 1 Q. **[284]** Ça...
- 2 R. ... ça revient.
- 3 Q. **[285]** On revient à l'entente.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[286]** On a montré qu'on se laisserait pas...
- 6 R. Bien, c'est ça.
- 7 Q. **[287]** Parfait. Ensuite, vous avez parlé de P.
- 8 Baillargeon, l'entreprise P. Baillargeon.
- 9 R. Oui. Oui. Oui.
- 10 Q. **[288]** Qui était votre interlocuteur là-bas?
- 11 R. Monsieur Bernard, François Bernard.
- 12 Q. **[289]** O.K. Et même type...
- 13 R. Même type, bien, les deux usines de Saint-Jean
- 14 étaient collées une à côté de l'autre, ça fait que
- 15 la ligne est à peu près pareille.
- 16 Q. **[290]** Les deux usines de Saint-Jean?
- 17 R. Bien, celle de Bernier et celle de Baillargeon.
- 18 Q. **[291]** O.K. Donc, ils étaient, grosso modo, au même
- 19 endroit.
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[292]** Donc, pour vous, l'entente variait pas parce
- 22 que c'était une région qui était...
- 23 R. C'est ça. Exactement.
- 24 Q. **[293]** ... bien habitée.
- 25 R. Exactement.

1 Q. **[294]** Parfait. Est-ce qu'il y avait... est-ce qu'il
2 y avait d'autres gens dans cette région-là? Est-ce
3 qu'il y a des joueurs qui sont arrivés sur ce
4 territoire-là?

5 R. En quatre-vingt... fin quatre-vingt-quinze (95), il
6 y a Entreprises Bourget qui est venue s'installer à
7 Granby et quatre-vingt-seize (96), ça a été une
8 année de compétition, en pleine compétition.

9 Q. **[295]** Donc, là on n'est plus dans l'entente, là. Il
10 y a un nouveau joueur.

11 R. Il y a un nouveau joueur, on n'est plus dans
12 l'entente. On continue avec DJL quand même à
13 s'entendre de façon à... sur un projet, bon, qui
14 est-ce qui... qui est-ce qui y va de front, c'était
15 un ou l'autre. Mais, c'était en compétition quand
16 même avec Entreprises Bourget.

17 (10:25:59)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[296]** Mais, uniquement dans ce secteur-là.

20 R. Uniquement dans ce secteur-là...

21 Me ÉLIZABETH FERLAND :

22 Q. **[297]** On est vraiment là.

23 R. ... parce que l'entreprise Bourget quand même est
24 venue un petit peu toucher aussi la région de
25 l'Estrie, un peu, mais c'était la même... le même

1 principe, même principe.

2 Q. **[298]** Est-ce que vous connaissez l'entreprise
3 Bourget?

4 R. Oui, l'entreprise Bourget, on la connaît. On avait
5 acheté leur usine, je pense, en quatre-vingt-onze
6 (91), dans la région de Joliette. Il y en avait
7 trois, quatre usines. Et puis il y avait une clause
8 de non-compétition pour cinq ans, puis avant que ça
9 finisse, il est revenu s'installer probablement
10 pour se faire racheter encore et puis là, on a dit
11 « non, ça marche pas, là. On n'achète... »

12 Q. **[299]** Donc, avant la fin de sa clause, c'est comme
13 ça qu'il arrive dans votre région à Granby.

14 R. C'est ça. Oui.

15 Q. **[300]** O.K. Et vous avez mentionné qu'il y avait...
16 Évidemment, ils ont dérangé le...

17 R. Le marché, évidemment.

18 Q. **[301]** ... le marché.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[302]** Vous avez... vous avez dit « pour ce qui avec
21 DJL, on s'entendait pour qui allait de front. »

22 R. Oui.

23 Q. **[303]** Qu'entendez-vous par ça?

24 R. Bien, je veux dire que, exemple, il y avait une
25 soumission, bien... et c'était soit moi ou soit DJL

1 qui avait... qui avait le meilleur prix, c'est
2 comme ça qu'on s'entendait.

3 Q. **[304]** Pour entrer en compétition avec Bourget?

4 R. Oui, oui, oui, oui.

5 Q. **[305]** O.K. Donc, oui, on peut plus contrôler
6 exactement le marché tel qu'il existait, mais
7 avec... je vais l'appeler, pour les fins de
8 l'exercice, votre « partenaire ».

9 R. Si on veut, oui.

10 Q. **[306]** Oui. Vous, vous dites « O.K. Vas-y, tu vas
11 être plus compétitif sur celui-là. Moi, je
12 vais... »

13 R. C'est ça.

14 Q. **[307]** Donc, on continue cette espèce d'entente en
15 tonnage. C'est toujours sur cette base-là qu'on...

16 R. C'est ça.

17 Q. **[308]** O.K.

18 R. C'est ça.

19 Q. **[309]** Et là...

20 R. Puis en... juste pour continuer.

21 Q. **[310]** Oui.

22 R. Après cette année-là, il y a eu des discussions
23 parce qu'entre Maska et nous et... bien, « nous »,
24 je parle au niveau des... de la haute direction,
25 avec Bourget, pour s'entendre, pour dire « regarde,

1 c'est assez, là, la chicane, on s'entend. » Et donc
2 il y avait... il y a eu... il a été déterminé un
3 tonnage que, bon, on donnait ce tonnage-là.

4 Q. [311] À Entreprises Bourget.

5 R. À Entreprises Bourget.

6 Q. [312] Donc, monsieur... bien pas monsieur, mais
7 l'Entreprise Bourget a assez dérangé le marché pour
8 que des gens de la haute direction de Sintra
9 parlent avec...

10 R. Oui.

11 Q. [313] ... disons les autres. Avec qui ils ont
12 parlé? DJL? Pavages Maska?

13 R. Je pense que c'était, je me souviens pas
14 exactement, mais je pense que c'était peut-être
15 plus avec des gens de Maska. DJL, bien, ils
16 surveillaient un peu comment c'était pour...

17 Q. [314] S'arranger?

18 R. ... c'était pour s'arranger, c'était avec monsieur
19 Delangis directement, Entreprises Bourget, qui est
20 malheureusement décédé aujourd'hui.

21 Q. [315] Que l'entreprise a été reprise par son fils?

22 R. En tout cas, a été reprise par son fils qui ont
23 revendu l'usine à Pavages Maska un peu plus tard.

24 Q. [316] Dans cette région-là?

25 R. Oui.

1 Q. [317] O.K. Et juste pour comprendre quand vous
2 dites la haute direction c'est, parce que là, vous,
3 à cette époque-là vous êtes directeur régional?

4 R. Bien, directeur, oui.

5 Q. [318] Divisionnaire peut-être, on est...

6 R. En quatre-vingt-seize (96) je suis directeur de
7 division, oui.

8 Q. [319] Division. Alors, qui... qui est, quand vous
9 dites la haute...

10 R. Bien c'est... c'est le vice-président avec le
11 président, là.

12 Q. [320] O.K. Qui se parlent?

13 R. Oui.

14 Q. [321] Et suite à cette discussion-là, étiez-vous
15 présent?

16 R. Non.

17 Q. [322] Non. Est-ce qu'on vous en a parlé?

18 R. Après, oui.

19 Q. [323] Oui. Qu'est-ce qu'on vous a dit?

20 R. Bien on m'a dit : « Regarde, voilà l'entente, il y
21 a tant de milliers de tonnes qui doit aller à
22 Entreprises Bourget et puis vous vous organisez. »

23 Q. [324] Donc, on revient à une espèce d'entente en
24 pourcentage...

25 R. Voilà.

1 Q. **[325]** ... qui inclut maintenant Bourget?

2 R. C'est ça, exactement.

3 Q. **[326]** Parfait. Et ça a duré jusqu'à la fin de la
4 période?

5 R. Ça a duré jusqu'à tant que je parte.

6 Q. **[327]** En deux mille deux (2002)?

7 R. À la fin de deux mille deux (2002), oui.

8 Q. **[328]** O.K. Pour devenir président?

9 R. C'est ça.

10 Q. **[329]** O.K. Et dans cette région-là est-ce qu'il y a
11 d'autres entrepreneurs qui sont venus faire des
12 travaux, avec lesquels vous auriez pu avoir des
13 ententes?

14 R. C'est déjà arrivé, mais je pense que c'est avant
15 quatre-vingt-seize (96).

16 Q. **[330]** O.K. Après quatre-vingt-seize (96)?

17 R. Je me souviens pas.

18 Q. **[331]** Non, pas de...

19 R. Je me souviens pas. Il y avait la compagnie
20 Asphalte Beaver qui venait, mais la plupart du
21 temps c'était en compétition.

22 Q. **[332]** Donc, quand Asphalte Beaver venait...

23 R. C'était en compétition.

24 Q. **[333]** ... l'entente tient pas?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[334]** Mais par contre l'entente globale, mais est-
2 ce que l'entente que vous avez mentionnée tout à
3 l'heure de dire à DJL...

4 R. Oui, avec... oui.

5 Q. **[335]** Ça, ça tient toujours?

6 R. Avec DJL, on... je veux dire, il y a toujours une
7 entente de bon voisinage.

8 Q. **[336]** O.K. Donc, si on voit apparaître Asphalté
9 Beaver, on fait un peu comme vous nous avez
10 expliqué...

11 R. Oui.

12 Q. **[337]** ... dans le cas, quand Bourget est arrivé,
13 c'est-à-dire on dit à DJL : « O.K. C'est moi qui va
14 au front pour celle-là. »

15 R. C'est ça.

16 Q. **[338]** O.K.

17 R. Mais par le passé on s'est déjà entendu avec cette
18 entreprise-là quand même.

19 Q. **[339]** Mais avant quatre-vingt-seize (96), vous
20 pensez?

21 R. Je pense que oui, de mémoire.

22 Q. **[340]** O.K. Et est-ce qu'il y en a d'autres qui
23 étaient... qui étaient...

24 R. À ma connaissance, j'en vois pas d'autres.

25 Q. **[341]** Non?

1 R. D'autres entreprises dans le... dans la région de
2 Granby. Dans la région de Sherbrooke, il y en avait
3 d'autres.

4 Q. **[342]** On va y aller.

5 R. Dans la région de Granby je me souviens pas, quand
6 je regarde les usines qui sont...

7 Q. **[343]** On peut peut-être vous aider, on va afficher
8 une pièce peut-être pour... la pièce 65P-721.1,
9 s'il vous plaît, Madame Blanchette, la page 3.
10 Donc, si je regarde ici, on voit évidemment les
11 gens que... là on est en Montérégie Est, on peut
12 regarder les deux en même temps, ça va être plus
13 simple?

14 R. Oui, O.K.

15 Q. **[344]** Construction DJL, évidemment on en a parlé,
16 Groupe Chagnon également. Asphalte Desjardins?

17 R. Asphalte Desjardins, c'était en compétition, ils
18 ont installé une usine dans la région de Saint-
19 Hyacinthe, je me souviens plus en quelle année.

20 Q. **[345]** O.K.

21 R. Je pense qu'ils en ont installé une autre dans la
22 région de... à Sainte-Julie, tout près de la
23 Transcanadienne.

24 Q. **[346]** O.K.

25 R. Mais Saint-Hyacinthe, on n'allait pas vraiment à

1 Saint-Hyacinthe, donc...

2 Q. **[347]** C'est pas, il y avait pas d'avantages de
3 faire des ententes avec eux?

4 R. Non. Ils ont soumissionné quelques fois des... des
5 projets chez nous, mais pas beaucoup.

6 Q. **[348]** O.K.

7 R. Pas beaucoup.

8 Q. **[349]** Maskimo?

9 R. Maskimo, ça c'est dans les dernières années, mais
10 on... les projets qu'ils ont obtenus, je pense que
11 c'était sur la 30, je pense, de mémoire, mais
12 c'était pas chez nous.

13 Q. **[350]** O.K. Pavages Chenail?

14 R. Pavages Chenail, il a pas compétitionné avec nous
15 vraiment.

16 Q. **[351]** Non?

17 R. Dans la région de Granby, non.

18 Q. **[352]** Est-ce que Soter est quelqu'un qui venait des
19 fois chercher des contrats?

20 R. Pas des contrats de pavage, non.

21 Q. **[353]** Pas de pavage?

22 R. Dans la région de Granby, Soter, non.

23 Q. **[354]** Non?

24 R. Non.

25 Q. **[355]** Il allait-tu chercher d'autres...

1 R. Je pense que Soter avait seulement qu'une usine,
2 c'était une ancienne usine de Beaver à Montréal-
3 Nord.

4 Q. [356] O.K. Donc, c'était pas avantageux?

5 R. Soter c'est un entrepreneur général, il faisait
6 toutes sortes de travaux.

7 Q. [357] O.K. Avez-vous déjà eu des ententes pour
8 d'autres types de travaux avec eux?

9 R. Avec eux, oui, dans des projets de décohesionnement
10 ou de stabilisation.

11 Q. [358] Oui. Quel genre d'entente?

12 R. Bien, c'était des ententes, si on veut, dans les
13 régions que je m'occupais, bien ils venaient pas,
14 si on veut, nous prendre des chantiers puis moi
15 j'allais pas nécessairement en prendre dans... où
16 est-ce qu'ils travaillaient principalement, dans la
17 région plutôt alentour de Montréal.

18 Q. [359] O.K. Donc, un autre... une autre forme
19 d'entente existait avec Soter?

20 R. Oui, mais c'était pas du pavage comme...

21 Q. [360] C'était vraiment pour d'autres types?

22 R. C'était, oui, c'est un autre type...

23 Q. [361] De travaux?

24 R. ... de travaux, oui.

25 Q. [362] O.K. Et c'était des travaux que vous faisiez

1 quand même souvent?

2 R. On en faisait, pas tant que ça.

3 Q. **[363]** Non?

4 R. Pas tant que ça, non.

5 Q. **[364]** Mais ça faisait partie quand même?

6 R. Ça faisait partie de l'ensemble de nos travaux.

7 Q. **[365]** Avez-vous, dans le dé... vous avez dit le
8 décol...

9 R. Le décohésionnement.

10 Q. **[366]** Pardon. Le décohésionnement. Est-ce qu'il y a
11 d'autres entreprises que vous aviez une entente
12 comme ça?

13 R. Bien, dans le décohésionnement ou dans les travaux
14 de... de... si on veut, de planage... pas de
15 planage mais de... enrober à froid, il y avait
16 l'usine... il y avait Talon Sebeq aussi qui venait
17 à l'occasion.

18 Q. **[367]** Dans votre région?

19 R. Dans notre région, oui.

20 Q. **[368]** Et, Talon Sebeq, c'est une entreprise que
21 vous aviez une entente comme avec Soter?

22 R. Semblable. Semblable, oui.

23 Q. **[369]** Semblable, ça veut dire quoi?

24 R. Bien, je veux dire, dans le sens que Talon Sebeq
25 venait peut-être plus souvent dans notre région. Il

1 ne faisait... Talon Sebeq était une entreprise qui
2 ne faisait que ce type de travail spécialisé, soit
3 des enrobés traités à froid ou ce genre de truc ou
4 du décohesionnement. Puis souvent, quand il venait
5 dans notre région, dans certains types de travaux,
6 nous, on n'avait pas l'équipement pour le faire
7 mais on pouvait être sous-traitant dans les...
8 certains types de travaux qui étaient compris dans
9 le général, donc on soumissionnait pas
10 nécessairement sur les travaux mais on donnait des
11 prix...

12 Q. [370] Mais vous preniez la sous-traitance.

13 R. ... en sous-traitance. Ça fait qu'on avait quand
14 même une bonne... une bonne entente... « une bonne
15 entente », une bonne... je cherche le mot, là, une
16 bonne, si on veut...

17 Q. [371] Relation?

18 R. Relation. Une bonne relation d'affaires, oui,
19 exactement.

20 Q. [372] Donc, c'est... on n'est pas dans le même type
21 de relation que DJL mais on... disons que là on a
22 quand même une relation où : « Si Talon Sebeq vient
23 dans la région, je vais pas lui mettre des bâtons
24 dans les roues, mais je vais aller récupérer peut-
25 être la sous-traitance avec lui »?

1 R. C'est ça.

2 Q. [373] O.K.

3 R. Dans un type particulier, là...

4 Q. [374] D'ouvrage.

5 R. D'ouvrage, c'est ça.

6 Q. [375] Et ça, quand ça arrivait, est-ce que... est-
7 ce que vous parliez à... j'imagine que vous parliez
8 à quelqu'un avant?

9 R. Oui, je parlais avec monsieur Claude Blais.

10 Q. [376] Claude Blais?

11 R. Oui.

12 Q. [377] Pendant toute la période ça a été monsieur
13 Blais, votre interlocuteur?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. [378] Et, cette entreprise-là, aujourd'hui, est-ce
16 qu'elle existe encore?

17 R. Oui, elle existe encore.

18 Q. [379] O.K. Donc...

19 R. Je pense, là.

20 Q. [380] Oui. Non, c'est juste pour confirmer. Donc,
21 pour ce qui est de vous, c'est de... jusqu'en deux
22 mille deux (2002)...

23 R. Oui.

24 Q. [381] ... on a ce type d'entente avec Talon Sebeq?

25 R. C'est ça.

1 Q. **[382]** Puis tantôt on n'a pas mentionné mais
2 quand... pour l'entente avec Soter, est-ce qu'elle
3 a duré toute la période également?

4 R. Je pense que oui, mais dans les... fin de quatre-
5 vingt-dix (90), deux mille (2000), on le voyait pas
6 beaucoup, je pense.

7 Q. **[383]** Il venait moins...

8 R. Bien, oui, parce que c'était... je veux dire, venir
9 pour venir puis pas avoir de travaux ça donne rien.

10 Q. **[384]** C'est pas intéressant.

11 R. Non.

12 Q. **[385]** Et c'était qui chez Soter?

13 R. Ah! il y a eu quelques personnes, il y a eu un
14 monsieur Hotte, qui a été là un bout de temps, et
15 ensuite il y a eu un monsieur Giguère, Éric je
16 pense, avec lequel on faisait affaire.

17 Q. **[386]** O.K. Et c'était... on revient à la technique
18 de tout à l'heure, c'est-à-dire on s'appelle, on va
19 prendre un café?

20 R. Oui, un petit café puis...

21 Q. **[387]** Puis quand... quand... Par exemple, si je
22 reviens à Talon Sebeq, quand vous aviez une entente
23 pour prendre... pas aller sur le... pas aller sur
24 la soumission mais d'obtenir la sous-traitance, les
25 montants en question étaient entendus...

1 R. Oui, mais c'était entendu d'avance.

2 Q. [388] D'avance.

3 R. On fournissait... Un exemple, si c'était pour faire
4 un ponceau ou pour faire... fournir des matériaux,
5 des enrochements ou des trucs comme ça, on donnait
6 les prix puis c'était comme ça, là.

7 Q. [389] O.K. Parfait. Donc, je vais passer,
8 justement, à votre deuxième région, c'est-à-dire
9 l'Estrie?

10 R. Oui.

11 Q. [390] C'est la deuxième région pour laquelle vous
12 êtes devenu directeur...

13 R. Oui.

14 Q. [391] ... dans le fond, qui a fait que vous n'aviez
15 plus juste le titre de directeur régional mais...

16 R. Exact.

17 Q. [392] ... directeur divisionnaire?

18 R. Oui.

19 Q. [393] Expliquez-nous un petit peu le positionnement
20 de... de Sintra en Estrie, ça ressemble à quoi?

21 R. Bien, en Estrie, on a une usine à Sherbrooke et qui
22 est à deux kilomètres du compétiteur.

23 Q. [394] Qui est DJL?

24 R. Qui est DJL. Puis on a une autre usine à Shipton,
25 qui est à côté d'Asbestos. En fin de compte, entre

1 Asbestos et... et Richmond, si on peut dire. Et on
2 a une autre usine qui est à Lac-Mégantic.

3 Q. [395] O.K.

4 R. Donc, Lac-Mégantic, on va jusqu'aux frontières de
5 la Beauce, grosso modo, là, de par la situation
6 géographique. Et les usines de Sherbrooke
7 viennent... l'usine de Sherbrooke vient, si on
8 veut, à la limite entre l'usine de Mégantic et de
9 Sherbrooke et aussi, de l'autre côté, du côté de...
10 en s'en allant vers Drummondville, bien, l'usine de
11 Shipton vient s'accoter, si on veut, sur le
12 territoire de Sherbrooke et du Centre-du-Québec.

13 Q. [396] O.K. Et quand... quand vous nous mentionnez,
14 justement, celles qui sont en dehors du centre de
15 l'Estrie, est-ce qu'on est dans une situation de
16 contrats tarifés auprès du Ministère?

17 R. C'est toujours la même façon...

18 Q. [397] Dans...

19 R. Qu'est-ce que vous voulez dire?

20 Q. [398] Bien, parce que... Est-ce qu'on est dans une
21 situation où il y a pas de concurrence quand on est
22 rendu sur vos frontières, ce que vous venez de nous
23 dire, les... les usines, où est-ce qu'elles sont?
24 Parce qu'on a compris que... que le Ministère, s'il
25 y a pas de concurrence, va aller en tarifé?

1 R. On avait beaucoup de projets tarifés dans la région
2 de Lac-Mégantic. Dans la région de Sherbrooke, on
3 en avait un peu moins parce que les deux usines
4 étaient collées.

5 Q. **[399]** O.K.

6 R. Dans la région de Shipton, on avait des contrats
7 tarifés aussi.

8 Q. **[400]** O.K. Donc, vous aviez... c'était intéressant
9 comme situation parce que, la région où il y avait
10 concurrence, on avait une entente avec DJL?

11 R. Oui.

12 Q. **[401]** Et, pour ce qui est des lignes, des
13 frontières de la région, on avait des usines qui
14 avaient pas de compétition, alors on avait le
15 tarifé pour cette région-là?

16 R. Si on veut, oui.

17 Q. **[402]** Si on veut ou...

18 R. Non, mais, je veux dire... non, mais c'est comme
19 ça, là, je veux dire, c'est ma façon de m'exprimer.

20 Q. **[403]** O.K.

21 R. Je m'excuse, je suis peut-être pas assez clair.

22 Q. **[404]** Mais... et juste pour revenir tout à l'heure,
23 quand on a regardé Granby, vous avez mentionné que
24 c'était arrangé à disons plus de quatre vingts pour
25 cent (80 %). Est-ce qu'on est dans la même

1 situation ici?

2 R. À Sherbrooke, oui. Oui, oui.

3 Q. [405] Oui? C'est une entente qui était...

4 R. Avec DJL, c'était nos voisins...

5 Q. [406] On n'avait pas le choix, là? On est à deux
6 kilomètres...

7 R. Quand je suis arrivé à Sherbrooke, c'était comme
8 ça, puis on a continué.

9 Q. [407] O.K. Puis... Parfait. Donc je vais, Madame
10 Blanchette, vous demander de prendre l'onglet...
11 l'onglet 6, s'il vous plaît.

12 LA GREFFIÈRE :

13 Vous allez le produire?

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Oui, je vais le produire.

16 LA GREFFIÈRE :

17 1553.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Parfait. 131P-1553.

20 10:41:09

21

22 131P-1553 : Portraits des adjudicataires lors de
23 contrats de pavage et lors de contrats
24 de construction de route octroyés par
25 la direction territoriale de l'Estrie

1 entre 1997 et 2002

2

3 Q. [408] Donc ici, Monsieur Bédard, on a le portrait
4 des adjudicataires lors de contrats de pavage
5 octroyés par la direction territoriale de l'Estrie.

6 R. Oui.

7 Q. [409] Il s'agit d'une vision, si je peux me
8 permettre, globale pour la période à laquelle vous
9 étiez là. Évidemment on a enlevé, pour pas fausser
10 le portrait, les années qui ont suivi votre
11 nomination, là, à la présidence de Sintra.

12 R. O.K.

13 Q. [410] On voit que, au niveau des contrats qui ont
14 été octroyés en appel d'offres, on est à quarante
15 pour cent (40 %) de ce qui a été octroyé dans la
16 région et par la suite, on voit qu'il y a un seize
17 pour cent (16 %) des contrats qui ont été octroyés
18 sur invitation et, finalement, on a quarante-quatre
19 pour cent (44 %) qui sont allés de gré à gré sous
20 l'enrobé bitumineux, ce qui signifie on est dans le
21 tarifé, là.

22 R. Oui.

23 Q. [411] Donc, lorsque je suis en appel d'offres, je
24 vois Talon Sebeq qui est l'entreprise dont (sic)
25 vous avez mentionnée tout à l'heure. Alors, c'est

1 ici des contrats peut-être qui nécessitaient une
2 expertise...

3 R. Particulière.

4 Q. **[412]** ... particulière et pour lesquels, bien qu'on
5 le voit pas, mais Sintra a pu aller chercher un
6 montant de ces contrats-là en sous-traitance.

7 R. Mais pas sur tous les contrats, puis c'était minime
8 parce que c'était surtout du traitement dans la
9 partie supérieure.

10 Q. **[413]** O.K. Que vous appelez « à froid »?

11 R. c'est ça, oui.

12 Q. **[414]** O.K.

13 R. Parce qu'il y avait un équipement spécialisé, ça
14 s'appelait un train routier, et puis il y a...
15 c'est une façon de, si on veut, de concasser, là,
16 l'asphalte sur place, la retamiser, d'ajouter du
17 bitume et de la réétendre en arrière. Tout ça se
18 faisait dans une seule opération.

19 Q. **[415]** O.K. Ensuite de ça, on voit DJL qui arrive
20 avec trente-trois pour cent (33 %) des contrats.
21 Ça, ça fait du sens avec votre entente...

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[416]** ... puisque vous, vous arrivez troisième à
24 dix-neuf pour cent (19 %) ?

25 R. Oui.

1 Q. **[417]** Est-ce que l'entente valait aussi pour... Si
2 Sintra et DJL se retrouvaient invitées sur un
3 même...

4 R. Oui.

5 Q. **[418]** Oui? Il y a pas... On varie pas. On est dans
6 la même...

7 R. Oui.

8 Q. **[419]** ... entente. Et juste pour clarifier, vous
9 nous avez mentionné, soixante-quarante (60 %-40 %)
10 étant donné que DJL avait deux usines...

11 R. C'est ça. Dans la région de Sherbrooke.

12 Q. **[420]** ... dans la région de Sherbrooke. Est-ce que
13 cette entente-là a varié? Parce qu'on a vu qu'elle
14 a un petit peu changé, là, dans la région de la
15 Montérégie Est. Est-ce qu'en Estrie, cette entente-
16 là...

17 R. Ça a resté...

18 Q. **[421]** Ça a resté...

19 R. ... pas mal comme ça le temps que j'étais là.

20 Q. **[422]** Le temps que vous étiez là?

21 R. Oui.

22 Q. **[423]** Et quand vous avez quitté, qui était votre
23 successeur dans cette région?

24 R. Martin Côté.

25 Q. **[424]** Martin Côté également?

1 R. Comme je vous ai dit tantôt, oui.

2 Q. **[425]** O.K. Et savez-vous si, parce que tantôt j'ai
3 oublié de vous poser cette question-là, mais quand
4 Martin Côté a pris la succession de la Montérégie
5 Est, est-ce qu'il a continué les ententes? Est-ce
6 que...

7 R. Ça s'est estompé de façon assez..

8 Q. **[426]** Progressive?

9 R. ... progressive mais assez vite parce qu'à ce
10 moment-là, peu de temps après, Pavages Maska est
11 venue s'installer à Magog et puis ça a comme
12 bouleversé encore une fois le marché et puis là,
13 bien, il y avait pas vraiment, là, dans...

14 Q. **[427]** Il y avait pas de possibilité de ré...

15 R. Pas... à un moment donné, là, ça... trop c'est
16 comme pas assez, là.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[428]** Et c'était... en quelle année vous avez
19 quitté la région?

20 R. En fin deux mille deux (2002).

21 Q. **[429]** Fin deux mille deux (2002)?

22 R. Oui.

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Q. **[430]** Et pourquoi vous dites « trop c'est comme pas
25 assez »?

1 R. Bien je veux dire, trop... à un moment donné, tu
2 sais, ça commence, tu sais... toujours séparer le
3 marché puis se retrouver encore dans la même
4 situation, là. Ça fait qu'à un moment donné, ça
5 aurait fait... chacun faisait... Ça s'est avéré que
6 chacun faisait ses affaires, là. Mais je peux pas
7 vous dire quand exactement, là, mais ça a viré
8 comme ça.

9 Q. **[431]** Donc, il y avait plus possibilité de faire
10 une réunion de la haute direction pour parler,
11 justement, comme on l'avait fait quelques années
12 précédant...

13 R. Non, on a pas... On se demandait... J'ai moi-même
14 rencontré des gens de chez Maska, monsieur Chagnon,
15 et il me disait : « Bien, écoute, c'est pas de ta
16 faute. On en veut à l'autre pour telle et telle
17 raison. - Bien, j'ai dit, c'est peut-être pas de ma
18 faute mais tu viens nous attaquer quand même, ça
19 fait que... » Mais là...

20 Q. **[432]** Donc, il y a eu une volonté tout de même de
21 votre part d'essayer de vous entendre. Parce que
22 ...

23 R. Bien c'est que, j'ai demandé pourquoi...

24 Q. **[433]** Ils sont venus sur votre territoire...

25 R. ... ils sont venus là. Ça fait que... Mais comme il

1 dit, donnez-moi du tonnage puis on va s'entendre
2 mais... non.

3 Q. **[434]** Lui, il vous a dit ça?

4 R. À ma... Dans ces termes-là, c'est ce que ça voulait
5 dire.

6 Q. **[435]** C'est ce que ça voulait dire.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[436]** Puis, c'était pas intéressant. Parce que là
9 on était... Dans le coin vous aviez la plus grosse
10 pointe de tarte, si je peux me permettre?

11 R. C'est exactement.

12 Q. **[437]** Donc, c'était pas intéressant pour vous de...

13 R. Non.

14 Q. **[438]** ... de faire ça puis...

15 R. Chacun faisait ses choses puis, bien je pense que
16 Martin s'est très bien débrouillé là-dedans.

17 Q. **[439]** O.K. Et à partir de ce moment-là, vous, vous
18 êtes fâché que Maskas fasse ça, j'imagine, DJL...

19 R. Aussi.

20 Q. **[440]** ... a la même réaction?

21 R. Hum.

22 Q. **[441]** Alors... et l'entente avec DJL a commencé à
23 s'effriter?

24 R. Oui, oui, ça commençait à s'effriter.

25 Q. **[442]** Est-ce que vous avez quand même continué un

1 peu de la même façon que vous l'avez...

2 R. Ça, je peux pas vous le dire.

3 Q. **[443]** Là, vous étiez plus en... dans la haute
4 direction?

5 R. Oui. Oui.

6 Q. **[444]** Puis monsieur Côté vous faisait pas...

7 R. Bien, je pense pas qu'il faisait vraiment de...
8 de... de collusion à ce moment-là, là. Je pense
9 pas.

10 Q. **[445]** Ça avait diminué avec l'arrivée de ce joueur?

11 R. Ça a diminué puis chacun faisait ce qu'il avait à
12 faire.

13 Q. **[446]** O.K. Et...

14 R. Je pense.

15 (10:46:58)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[447]** Si je comprends ce que vous dites, l'arrivée
18 de... ou l'installation de plusieurs compagnies
19 favorise donc la compétition et empêche la
20 collusion?

21 R. Bien là, à un moment donné, oui, ça c'est vrai,
22 oui. Dans le cas... on l'a vécu, comme je vous ai
23 expliqué tantôt, dans le cas de Granby avec
24 l'entreprise de Bourget. Dans notre région, on
25 n'était pas habitué à ça. Là, ça s'est réglé, on a

1 appris de ça. Ça fait qu'à un moment donné... un
2 moment donné, on donne... on donne, on donne, on
3 donne et puis à un moment donné ça te revient
4 dessus. Non, ça c'est...

5 Q. **[448]** Alors, si je comprends bien ce que vous
6 dites, c'est que plus il y a d'individus ou de
7 compagnies qui arrivent dans une région, moins la
8 collusion est possible parce que sinon, la pointe
9 de tarte rapetisse considérablement?

10 R. Exact.

11 Q. **[449]** Et à ce moment-là, il faut donc, pour être
12 capable d'avoir des profits qui soient
13 respectables, il vous faut aller en compétition?

14 R. C'est ça, exactement.

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[450]** Et de voir arriver, parce que j'imagine et
17 peut-être on aura la chance de le voir plus tard,
18 mais Pavage Maska était pas uniquement... c'était
19 pas le seul territoire où il était présent et vous
20 étiez présent?

21 R. Non.

22 Q. **[451]** Il y a pas... quand on se fait faire quelque
23 chose comme ça dans une région, est-ce que ça
24 déstabilise juste la région ou ça déstabilise aussi
25 les ententes à l'extérieur?

1 R. Bien, c'est sûr que ça déstabilise la région puis
2 peut-être pas les ententes tout de suite dans une
3 autre région, mais éventuellement oui, ça a...

4 Q. [452] On a une petite amertume qui se crée, là?

5 R. Oui.

6 Q. [453] Puis ça vous a pas tenté de... de renvoyer...
7 disons de retourner la monnaie de... de l'autre
8 côté, c'est-à-dire d'aller justement leur faire la
9 même chose?

10 R. Bien, c'est assez embêtant. Comment je pourrais
11 bien dire ça? Ça s'est fait, mais pas
12 nécessairement immédiatement, là.

13 Q. [454] Comment... comment... pouvez-vous m'expliquer
14 ça?

15 R. Bien, je veux dire que c'est pas nécessairement...
16 on était quand même... on avait quand même des
17 bonnes relations d'affaires avec le groupe de
18 Chagnon. Ça veut pas dire, parce qu'on s'entend pas
19 nécessairement à un endroit, qu'on s'entendra pas à
20 un autre. C'est dans ce sens-là.

21 Q. [455] Oui, mais là vous m'avez dit : « Ça a pas eu
22 cet impact-là immédiatement. »

23 R. Non mais dans le sens qu'avec le temps, comme la
24 collusion s'estompait, bien on a arrêté tout
25 simplement.

1 Q. [456] O.K. C'était dans ce sens-là.

2 R. C'était dans ce sens-là.

3 Q. [457] Parce que vous avez pas... vous avez pas
4 voulu déjouer un peu... non, pas déjouer... vous
5 avez pas voulu, justement, changer dans une autre
6 région le respect en allant vous implanter, suite à
7 ça?

8 R. On s'est pas implanté dans les régions de Maska
9 pour autant, non.

10 Q. [458] Pour autant? Non? O.K. Donc, si je retourne à
11 mon tableau, on va regarder... on voit Talon Sebeq,
12 c'est ça, on faisait le tour. Construction Pavage
13 Portneuf...

14 R. Oui.

15 Q. [459] C'est... on voit que c'est un seul contrat?

16 R. Oui.

17 Q. [460] Mais il était assez important parce que c'est
18 allé chercher...

19 R. Oui, ça je m'en souviens, c'était un projet sur
20 l'autoroute 55 à la hauteur de, je pense, Omerville
21 ou Magog, là, dans ces coins-là. En fait, cette
22 entreprise, je pense, est venue dans cette région,
23 je me souviens pas en quelle année exactement, mais
24 elle est venue dans cette région-là suite à un
25 projet qu'on avait pris dans leur coin sur la...

1 sur la 40. C'était un projet en devis de
2 performance, donc c'était ouvert à tout le monde.
3 Chaque entreprise devait présenter un design pour X
4 kilomètres de route. Et puis nous, on avait... bon
5 on a toute l'expertise, là, chez nous, de génie, et
6 caetera, et on s'était adjoint même un bureau
7 d'ingénieurs-conseils pour travailler sur la
8 soumission. Et puis on avait essayé de demander
9 à... aux gens de l'entreprise de nous donner des
10 prix puis d'essayer de travailler avec eux parce
11 qu'on était... on était dans leur région, on
12 voulait quand même les faire travailler. Mais on
13 s'est pas entendu sur les prix, donc on a fait le
14 projet et puis on l'a réalisé dans un temps... un
15 projet qu'on a commencé en septembre puis on a
16 démolé, je pense, c'était neuf kilomètres de route
17 puis on avait fini en octobre, sept ou huit
18 semaines de travaux.

19 Q. **[461]** Ce qui est assez...

20 R. On avait mis le paquet.

21 Q. **[462]** Oui.

22 R. Il y avait une très bonne coordination avec le
23 ministère des Transports. Le ministère des
24 Transports faisait des audits sur le chantier et
25 nous on faisait de A à Z le design, la

1 surveillance, et caetera. Donc, on n'avait pas
2 intérêt à se jouer des tours nous-mêmes. Et on a
3 fait un très beau projet et très belle
4 collaboration de tous les intervenants là-dessus.
5 Ce qui n'a pas plu à cette entreprise, évidemment,
6 donc ils sont revenus, ils sont venus prendre ce
7 projet-là chez nous. Dans le même temps, un mois
8 après, il y avait un projet en face de chez eux, je
9 suis allé le prendre et ça a comme diminué les
10 tensions.

11 Q. **[463]** O.K. Je vais faire afficher, justement, un
12 document. Vous me direz si c'est ce à quoi vous
13 faites référence, onglet 5.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Onglet 5?

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Onglet 5.

18 R. C'est exactement ce projet, oui.

19 Q. **[464]** Oui, que je vais déposer. Il s'agit des
20 résultats de deux appels d'offres de pavage
21 auxquels ont participé Sintra et Construction et
22 pavage Portneuf en quatre-vingt-dix-neuf (99) que
23 nous allons coter sous la cote 131P-1554. Parfait.
24 Excusez-moi, Monsieur Bédard.

25 R. O.K.

1 Q. **[465]** Il y a des petits... il y a des petits trucs
2 comme ça qu'il faut faire avant de continuer.
3 (10:51:25)

4
5 131P-1554 : Tableau sur les résultats de deux
6 appels d'offres de pavage auxquels ont
7 participé Sintra inc. et Construction
8 et pavage Portneuf inc. en 1999

9
10 Donc, on voit deux dossiers, je vais prendre le
11 premier qui est une soumission qui est par appel
12 d'offres public...

13 R. Oui.

14 Q. **[466]** ... qui est, date d'ouverture des soumissions
15 le quatre (4) mai quatre-vingt-dix-neuf (99). On
16 voit le retraitement en place de la chaussée aux
17 liants et hydrocarbure, enrobé bitumineux préparé
18 et posé à chaud, et glissière de sécurité sur
19 l'Autoroute 55. Et l'adjudicateur est Construction
20 et pavage Portneuf.

21 R. C'est ça.

22 Q. **[467]** On voit, les soumissionnaires, vous étiez le
23 deuxième et très près de la soumission de
24 Construction et pavage Portneuf. On voit par la
25 suite certains des joueurs, là, que vous avez

1 mentionnés étant présents dans cette région-là,
2 c'est-à-dire DJL, Construction Soter, Alphaste
3 Desjardins et ACI inc., qu'on n'a pas parlé.

4 R. Oui.

5 Q. **[468]** Qui sont... est-ce que c'est...

6 R. C'était une soumission en compétition. Le seul
7 joueur avec lequel on s'entendait encore, comme
8 j'ai mentionné, c'était DJL.

9 Q. **[469]** DJL. Donc, il était prévu, s'il y avait pas
10 eu l'élément imprévisible de Construction et pavage
11 Portneuf, vous seriez... disons que tout montrait
12 vers le haut et Sintra aurait été le premier sur ce
13 contrat-là.

14 R. Exactement.

15 Q. **[470]** O.K. Donc, on a... on a un contrat en mai
16 quatre-vingt-dix-neuf (99). Et là, on a la surprise
17 de voir arriver Construction et pavage Portneuf.

18 R. C'est ça.

19 Q. **[471]** Comment ils peuvent aller chercher un contrat
20 dans cette région-là? Ils n'ont pas d'usine.

21 R. Bien, ils ont déménagé une usine mobile.

22 Q. **[472]** O.K. Donc, ils amènent une usine. Donc,
23 c'était... c'était... disons qu'il y avait... ils
24 voulaient aller chercher ce contrat-là.

25 R. Oui, oui, oui, oui, oui.

1 Q. **[473]** O.K.

2 R. J'imagine puisqu'ils l'ont pris.

3 Q. **[474]** Oui, c'est ça. On déménage une usine pour ça.

4 R. Exact.

5 Q. **[475]** Et on voit le contrat suivant qui est, de
6 toute évidence, à quelques semaines d'intervalle.
7 On est... l'ouverture des soumissions, là, on est
8 le premier (1er) juin quatre-vingt-dix-neuf (99).

9 R. Oui.

10 Q. **[476]** Donc, moins d'un mois plus tard. C'est la
11 soumission dont vous parlez, là, sur...

12 R. Oui, qui était en face...

13 Q. **[477]** ... l'Autoroute 40.

14 R. ... pratiquement en face de son usine, oui.

15 Q. **[478]** O.K. Donc, ça, c'est... et là on voit Sintra
16 qui arrive... qui arrive premier, eux ensuite et
17 Simard Beaudry...

18 R. Oui.

19 Q. **[479]** ... qui était dans cette région-là parce
20 qu'on est...

21 R. Oui.

22 Q. **[480]** ... on est à l'extérieur de votre région
23 habituelle.

24 R. C'est ça.

25 Q. **[481]** Sintra avait pas d'usine dans ce coin-là?

1 R. Non. On a déplacé une usine mobile pour rendre la
2 monnaie de la pièce.

3 Q. **[482]** O.K.

4 R. Et puis avant qu'on commence les travaux, j'ai eu
5 un appel de monsieur Savard disant, bien, qu'il
6 voulait me rencontrer. On s'est rencontré, la
7 réunion a duré à peu près quatre minutes.

8 Q. **[483]** O.K.

9 R. En disant : « Bien, écoutez, j'ai un projet là.
10 Toi, t'as un projet là. Si on pouvait se sous-
11 traiter chacun un projet. » J'ai dit : « Non. T'as
12 pris le projet, tu l'as fait. J'ai pris le projet,
13 je le fais » puis ça a réglé la... l'affaire.

14 Q. **[484]** O.K. Est-ce que c'est... est-ce que c'est
15 arrivé... Avez-vous eu ce genre de... je veux pas
16 dire « mésentente », mais ce genre de situation,
17 est-ce que c'est arrivé à d'autres moments que vous
18 fassiez quelque chose comme ça? Que quelqu'un
19 vienne vous voler, que vous réagissez et que vous
20 alliez...

21 R. C'est sûrement arrivé, mais pas souvent, là.

22 Q. **[485]** O.K.

23 R. Parce que, je pense, le message était assez clair,
24 là.

25 Q. **[486]** Une fois qu'on fait ça, le message est clair.

1 R. Normalement, oui.

2 Q. **[487]** Donc, ils sont pas revenus par la suite.

3 R. Je me souviens pas, là. Ils sont peut-être revenus,
4 mais je me souviens pas exactement quand, là...

5 Q. **[488]** O.K.

6 R. ... mais...

7 Q. **[489]** Parfait. Donc, on va retourner à la pièce
8 précédente, donc on continue la liste. On voit
9 Couillard Construction.

10 R. Couillard Construction, oui, on avait... c'était
11 territorial aussi avec eux. Ils avaient une usine à
12 Coaticook.

13 Q. **[490]** O.K.

14 R. À l'occasion, pas souvent, là, mais à l'occasion,
15 il y avait des contrats qui se donnaient près...

16 Q. **[491]** De la ligne.

17 R. ... près de la ligne, ça fait qu'on...

18 Q. **[492]** On s'entendait.

19 R. On s'entendait, oui.

20 Q. **[493]** O.K. Et entre Soter, on en a parlé. Et
21 Entreprises CPM.

22 R. Ça, je connais pas.

23 Q. **[494]** Ça vous dit rien?

24 R. Ça me dit rien.

25 Q. **[495]** O.K. Parfait. Et si on descend...

1 R. Je pense que c'est des gens qui font du scellement
2 de fissures, mais je...

3 Q. [496] Vous pourriez pas l'assurer.

4 R. Non, mais on n'a pas... nous, on n'en faisait pas,
5 donc...

6 Q. [497] Vous aviez pas d'entente avec eux.

7 R. Non, non, non.

8 Q. [498] De toute façon, on voit un petit contrat et
9 ça va même pas chercher un pour cent (1 %) en
10 valeur, donc...

11 R. Hum, hum.

12 Q. [499] ... sûrement que vous les avez pas vus
13 souvent.

14 R. Hum, hum.

15 Q. [500] Il y a d'autres... il y a un autre joueur
16 dont on n'a pas parlé, c'est-à-dire Pavage centre
17 sud, est-ce que vous connaissez?

18 R. Oui, Pavage centre sud, oui. C'est... ils ont une
19 usine dans la région de l'amiante, dans le coin de
20 Thetford, là.

21 Q. [501] O.K.

22 R. Puis une autre dans la région de Saint-Ferdinand,
23 je pense, mais c'était la même chose, c'était
24 territorial, là.

25 Q. [502] Donc, vous étiez... vous alliez pas sur...

1 R. On n'allait pas de leur côté.

2 Q. **[503]** ... de leur côté puis...

3 R. Ils venaient pas de notre côté.

4 Q. **[504]** Parfait. Parfait. Avant de passer au sujet
5 suivant, je prendrais la pause, si ça vous
6 convient.

7 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

8

9 REPRISE DE L'AUDIENCE

10 (11:21:01)

11 LA GREFFIÈRE :

12 Monsieur Normand Bédard, vous êtes sous le même
13 serment.

14 R. Pardon?

15 Q. **[505]** Vous êtes sous le même serment.

16 R. O.K. Oui.

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Q. **[506]** Monsieur Bédard, on s'est laissé avant la
19 pause de l'avant-midi sur la région de l'Estrie.

20 R. Oui.

21 Q. **[507]** Nous allons continuer dans cette même région
22 parce que c'est une région qui est importante pour
23 les fins de l'exercice qu'on fait ensemble ce
24 matin. Et ma question, c'est de savoir, vous nous
25 avez parlé de certains autres joueurs avec lesquels

1 Sintra avait notamment des relations ou des
2 ententes qui pouvaient varier en fonction de
3 spécialités des travaux ou de... qui sortaient du
4 pavage en général. Vous nous avez mentionné
5 notamment, un peu plus tôt, Talon Sebeq.

6 R. Oui.

7 Q. **[508]** Vous avez mentionné le Groupe Soter. Moi, je
8 constate que justement dans ces travaux-là, nous ne
9 sommes pas nécessairement dans le pavage. On est en
10 périphérie avec ces... avec ces entrepreneurs-là
11 avec qui on a une entente.

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[509]** Ça veut dire « oui »? Il faut juste
14 répondre...

15 R. Ah! Oui, oui.

16 Q. **[510]** ... pour fins de l'enregistrement.

17 R. Oui.

18 Q. **[511]** Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres joueurs
19 sous-traitants - je verrais ça dans « sous-
20 traitants » - comme Lacbec, est-ce que c'est
21 quelqu'un avec qui...

22 R. Bien, Lacbec, c'est une filiale à DJL.

23 Q. **[512]** Donc, on est dans l'entente...

24 R. On est dans l'entente, oui.

25 Q. **[513]** On est dans l'entente première, là, si je

1 peux l'appeler ainsi, mais... Donc, est-ce que...

2 Par contre, c'est une filiale, mais est-ce que vous
3 avez eu des rencontres avec des gens de chez Lacbec
4 en tant que tels?

5 R. Bien, à l'époque, c'était, comme je l'ai mentionné
6 tantôt, monsieur... son nom m'échappe, là. J'ai un
7 blanc. Serge Daunais.

8 Q. **[514]** O.K. C'était chez Lacbec...

9 R. C'était... Oui, oui, c'était...

10 Q. **[515]** ... quand vous faisiez affaire... avant
11 qu'ils partent pour le Groupe Chagnon.

12 R. C'est ça. C'est ça. C'est ça.

13 Q. **[516]** O.K.

14 R. Puis, bien, chez DJL, c'était à l'époque monsieur
15 Collin avec lequel...

16 Q. **[517]** O.K. Vous avez fait affaire.

17 R. ... je faisais affaire, oui.

18 Q. **[518]** Et monsieur Collin est pour la région de
19 l'Estrie ou il était également pour la région de
20 Granby?

21 R. Il était pour la région de l'Estrie. La région de
22 Granby, c'était monsieur Trottier.

23 Q. **[519]** Ah! Monsieur Trottier.

24 R. Oui.

25 Q. **[520]** Qui a été, je pense qu'il y a eu une autre

1 personne à la suite de monsieur Trottier.

2 R. Oui, que je connais pas parce que monsieur
3 Trottier, quand, moi, je suis parti en deux mille
4 deux (2002), il était... il était encore là.

5 Q. **[521]** Il était encore là. Donc, c'est vraiment
6 avec... pour ce qui est de ce qu'on a exposé un
7 petit peu plus tôt aujourd'hui, la région de la
8 Montérégie Est, vous parliez avec monsieur Trottier
9 de chez DJL.

10 R. C'est ça. C'est ça. Et à Sherbrooke, bien, c'était
11 avec monsieur Collin, puis monsieur Collin a été
12 transféré à Sherbrooke à un moment... pas à
13 Sherbrooke, de Sherbrooke à Montréal, dans une
14 autre région, et à ce moment-là c'était monsieur
15 Quirion qui a pris sa place, mais pas pour
16 longtemps. Il était là quand je suis parti, mais
17 quand je suis parti, il est parti pratiquement le
18 mois d'après, là.

19 Q. **[522]** Quand vous êtes parti à la présidence, vous
20 voulez dire?

21 R. C'est ça. Bien, au siège.

22 Q. **[523]** Au siège social, oui. Vous avez eu quelques
23 mois de VP, là.

24 R. De VP, oui.

25 Q. **[524]** O.K. Donc, on parle avec monsieur Collin pour

1 pratiquement toute la période chez...

2 R. Oui.

3 Q. **[525]** ... dans l'Estrie. Je vais faire afficher une
4 pièce, c'est l'onglet 7, que je vais déposer. Il
5 s'agit d'un tableau que vous voyez à l'instant.

6 C'est le tableau des contrats de construction de
7 routes et de pavages octroyés par appel d'offres...

8 R. Oui.

9 Q. **[526]** ... par la Direction territoriale de l'Estrie
10 de quatre-vingt-dix-sept (97) à deux mille deux
11 (2002).

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[527]** Il s'agit de soumissions... dans le fond, de
14 processus de mode de sollicitation par appel
15 d'offres et invitation, comme je l'ai mentionné
16 tout à l'heure avec l'autre tableau qui était
17 affiché. Est-ce que vous reconnaissez ce tableau-
18 là? C'est un tableau que des enquêteurs de la
19 Commission vous ont déjà montré?

20 R. Oui, oui, oui, oui, oui.

21 Q. **[528]** O.K. On voit ici, encore une fois, la période
22 est arrêtée... J'ai oublié de le déposer, pardon,
23 alors je vais le déposer 131P-15...

24 LA GREFFIÈRE :

25 1555.

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 ... 55.

3

4 131P-1555 : Tableau sur la liste des contrats de
5 construction de route et de pavage
6 octroyés par appel d'offres par la
7 direction territoriale de l'Estrie
8 entre 1997 et 2002

9

10 Q. **[529]** Parfait. Donc, on voit que la période est
11 effectivement encore arrêtée avant votre départ au
12 siège social.

13 R. Oui.

14 Q. **[530]** On retrouve donc les années quatre-vingt-dix-
15 sept (97) et suivantes jusqu'en deux mille deux
16 (2002).

17 R. Oui.

18 Q. **[531]** Et on a la totalité des contrats, là, que
19 tantôt on a fait le démembrement, donc on arrive à
20 quatre-vingt-seize (96) contrats. On voit, comme
21 informations, l'année, le dossier au niveau du
22 numéro du ministère des Transports, la description
23 des travaux, le mode de sollicitation et plusieurs
24 autres informations, mais notamment l'adjudicataire
25 et le montant original du contrat. Finalement, la

1 dernière colonne, c'est « Appel d'offres truqué,
2 oui ou non. »

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[532]** C'est des informations que vous avez remises
5 aux enquêteurs de la Commission?

6 R. Oui.

7 Q. **[533]** Parfait. Je vais en regarder quelques-uns
8 avec vous parce que, moi, je veux comprendre
9 comment vous arrivez ou comment vous pouvez nous
10 dire que... s'il était truqué ou pas.

11 R. Hum, hum.

12 Q. **[534]** Je ferai pas évidemment les quatre-vingt-
13 seize (96) parce que ce serait un exercice qui
14 serait un peu long, mais je vais en regarder
15 quelques-uns avec vous.

16 R. O.K.

17 Q. **[535]** Si je prends celui à la deuxième ligne, qui
18 est mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), le
19 dossier 6173970618...

20 R. Oui.

21 Q. **[536]** ... on voit ici :

22 Recyclage à froid...

23 vous avez déjà fait mention de ça un peu plus tôt
24 ... du pavage et glissière de sécurité
25 sur la route 112 et le Chemin

1 Grandbois.

2 On est dans les municipalités de Stukely-Sud et
3 Saint-Étienne-de-Bolton et Eastman. C'est une
4 région évidemment où vous êtes.

5 R. Effectivement, oui.

6 Q. **[537]** On est en appel d'offres et on voit ici que
7 l'adjudicataire est Talon Sebeq.

8 R. Oui.

9 Q. **[538]** Il est indiqué que ce contrat-là est truqué.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[539]** Comment... comment savez-vous qu'il est
12 truqué?

13 R. Bien, en fait, nous, on... le recyclage à froid, on
14 n'avait pas l'équipement pour le faire, donc on le
15 faisait pas. Puis dans ce genre d'appel d'offres,
16 il y avait pas vraiment beaucoup de joueurs. Et,
17 écoutez...

18 Q. **[540]** Vous saviez que c'est le genre de contrat
19 que...

20 R. C'est le genre de contrat, puis est-ce que... je me
21 souviens pas si c'est dans celui-là, nous, on a
22 exécuté des petits travaux ou non, là, mais c'est
23 dans le genre de contrats que je vous parlais
24 tantôt qu'on faisait des petits travaux, des menus
25 travaux, genre pose de conduite ou élargir les

1 ponceaux ou de la fourniture de matériaux.

2 Q. **[541]** Et vous parliez à Talon Sebeq?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[542]** C'est un dénommé monsieur Blais, je pense,
5 vous avez dit?

6 R. Monsieur Blais, oui. Mais on déposait pas
7 nécessairement...

8 Q. **[543]** De soumission?

9 R. ... sur tous les contrats, pour... si on veut, si
10 on avait tous les soumissionnaires, on le ferait
11 mais, je veux dire, il y a des projets qu'on
12 rentrait, d'autres qu'on rentrait pas, parce qu'on
13 n'était pas là, on n'avait pas ce qu'il fallait.
14 Puis par contre c'est le genre de projet, qui, oui,
15 qui était (inaudible).

16 Q. **[544]** O.K. Si on continue, on va descendre à
17 travers les années, on va aller à la page suivante.
18 Je vois au quatrième...

19 (11:28:05)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[545]** Juste un petit moment, Maître Ferland.

22 Puisque le rapport est déposé, j'aimerais juste ça
23 que le témoin puisse prendre quelques minutes pour
24 le regarder pour nous dire...

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Pour s'assurer que c'est tout à fait ce que vous...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui.

5 R. Oui.

6 Me ÉLIZABETH FERLAND :

7 Parfait. Peut-être avons-nous une copie papier pour
8 que je lui remette? Je vais m'approcher du témoin.

9 R. Merci. O.K.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 C'est dans la mesure où on ne les regardera pas
12 tous.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Non, tout à fait.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 C'était pas tellement la question, c'était surtout
17 s'assurer que c'était le bon document et que le
18 témoin avait fait le tour.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Tout à fait, c'est ce qu'il était en train de
21 vérifier.

22 R. C'est ça, oui. C'est le même document qui est là?

23 Q. **[546]** Oui, tout à fait.

24 R. O.K., O.K., c'est bon.

25 Q. **[547]** Les couleurs ressortent mieux à l'écran.

1 R. Oui, c'est bon. Ça me paraît, ça me paraît ça.

2 Q. **[548]** Ça vous paraît conforme?

3 R. Oui.

4 Q. **[549]** Parfait. Donc, je vais continuer, je veux
5 juste être sûre qu'on comprend bien. À la deuxième
6 page, le contrat qui porte le numéro 14 dans la
7 marge de gauche.

8 R. Oui.

9 Q. **[550]** On voit que c'est un contrat de terrassement,
10 structure de chaussée, drainage et on voit que ça a
11 été remis à, l'adjudicataire étant Construction
12 DJL, je vois un point d'interrogation dans la
13 colonne de droite, c'est parce que vous étiez pas
14 en mesure de vous souvenir?

15 R. C'est ça, exactement.

16 Q. **[551]** Parfait. Parfait.

17 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

18 Q. **[552]** Peut-être avant qu'on change de page, le
19 contrat numéro 12?

20 R. Oui.

21 Q. **[553]** C'est un contrat qui a été un appel d'offres
22 sur invitation?

23 R. Oui.

24 Q. **[554]** Comment se fait le choix d'appeler Sintra
25 pour participer à un appel sur invitation, avez-

1 vous l'impression que c'était uniquement que ceux
2 qui pouvaient potentiellement prendre le contrat ou
3 c'était...

4 R. Bien, le Ministère, c'est probablement... ça va sur
5 invitation parce que la différence est moindre de
6 cinq pour cent (5 %) entre les deux usines ou les
7 trois usines les plus proches. C'est dans ce sens-
8 là que c'était sur invitation, je pense.

9 Q. **[555]** Mais là vous nous dites que ce contrat-là,
10 vous avez dit oui à l'effet que c'est un contrat
11 truqué?

12 R. Bien, on sait qui est invité parce que c'est... on
13 est deux usines une à côté de l'autre. Donc, c'est
14 facile... c'est facile à s'entendre, à ce moment-
15 là.

16 Q. **[556]** Et est-ce que vous vous rappelez dans ce cas-
17 là, donc, c'est vous qui l'avez gagné, donc je
18 comprends que vous êtes allé voir les autres
19 entités invitées, vous leur avez donné un prix?

20 R. Exactement.

21 Q. **[557]** Comment vous déterminez le prix que vous
22 donnez aux gens à qui vous voulez faire la
23 collusion, comment?

24 R. Bien, on sait... on sait quel prix on a.

25 Q. **[558]** O.K.

1 R. Puis on s'organise pour qu'il soit plus haut.

2 Q. **[559]** Oui, plus haut, mais combien plus haut, est-
3 ce que vous l'avez déjà dans...

4 R. Non, c'est jamais, je me souviens pas si c'est
5 exact, on n'avait pas nécessairement de barème. On
6 n'avait pas de barème.

7 Q. **[560]** Mais, est-ce que vous vous approchez quand
8 même de donner un prix qui était relativement
9 proche du vôtre pour que ça ait l'air crédible
10 quand même l'appel d'offres?

11 R. Oui, à ma connaissance, oui.

12 Q. **[561]** Oui?

13 R. À ma connaissance, oui.

14 Q. **[562]** Mais vous prenez pas un peu la chance dans ce
15 cas-là que la personne vous donne le prix...

16 R. Mais disons que...

17 Q. **[563]** ... s'il est très proche du vôtre il pourrait
18 glisser en dessous du vôtre?

19 R. Mais je dois dire qu'on se faisait quand même,
20 entre les deux entreprises...

21 Q. **[564]** Confiance?

22 R. ... pas mal confiance, puis les gens, mes
23 interlocuteurs, je pense pas qu'on se soit joué de
24 tour. En tout cas à ma connaissance, non, là.
25 C'était, c'était « fair ».

1 Q. **[565]** O.K.

2 Me ÉLIZABETH FERLAND :

3 Q. **[566]** Parfait. Donc, à la page suivante, je vois
4 celui qui est identifié comme étant le numéro 23,
5 on est en quatre-vingt-dix-sept (97), on a un
6 terrassement... terrassement, structure de
7 chaussée, égout pluvial et enrobé bitumineux. Nous
8 sommes au sud... non pas au sud, mais la route 251
9 et le chemin de la Grande-Ligne dans la
10 municipalité de Saint-Herméné...

11 R. Saint-Herménégilde.

12 Q. **[567]** Oui, tout à fait. Et là, vous avez mentionné
13 tout à l'heure dans le bout de Coaticook il y a
14 Couillard Construction?

15 R. Oui.

16 Q. **[568]** Ici on voit que c'est eux qui ont obtenu le
17 contrat. Et vous avez mentionné que c'était pas
18 arrangé?

19 R. Je me souviens pas d'avoir soumissionné.

20 Q. **[569]** Là-dessus?

21 R. Non.

22 Q. **[570]** Puis, est-ce que... est-ce que le fait de
23 voir, on sait tout à l'heure que par moments vous
24 vous êtes entendu avec Couillard, est-ce que c'est
25 le type des travaux ici qui vous laissent penser

1 que c'était pas...

2 R. Oui, bien c'est sûr, dans les... l'Entreprise
3 Couillard est une entreprise spécialisée en
4 terrassement et ce sont des très bons entrepreneurs
5 en terrassement aussi, ça fait que...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[571]** Et puis quand vous dites que ce n'était pas
8 collusionné parce que vous vous rappelez pas?

9 R. Bien, je me rappelle pas aussi, mais ce genre de
10 contrat-là de terrassement, normalement c'était
11 pas... c'était pas collusionné.

12 Q. **[572]** O.K.

13 R. C'était chacun pour soi.

14 Q. **[573]** O.K. Mais ce que je veux dire, moi, c'est que
15 tantôt vous nous avez dit que même dans les
16 contrats qui étaient collusionnés...

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[574]** ... vous n'aviez pas nécessairement
19 soumissionné?

20 R. Ça c'est vrai aussi.

21 Q. **[575]** Quand c'était pas nécessaire?

22 R. Ça c'est vrai aussi.

23 Q. **[576]** Quand il y avait suffisamment de
24 soumissionnaires...

25 R. C'est vrai aussi.

1 Q. [577] ... finalement, vous aviez pas besoin de
2 perdre votre temps à soumissionner?

3 R. Exactement, exactement, oui, c'est vrai aussi.

4 Q. [578] Et vous laissiez passer?

5 R. C'est vrai aussi.

6 Q. [579] Mais ce n'est pas parce que vous n'avez pas
7 soumissionné que le contrat n'était pas obtenu par
8 suite de collusion?

9 R. Pas nécessairement. Pas nécessairement.

10 Q. [580] O.K.

11 R. Mais dans ce genre de contrat-là puis je regarde
12 l'endroit où est-ce que c'était...

13 Q. [581] Oui, ça, ça va.

14 R. Ça va?

15 Q. [582] Je comprends.

16 R. O.K.

17 Q. [583] Merci.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. [584] Je vais passer à la quatrième page. En
20 quatre-vingt-dix-huit (98), le contrat qui est
21 identifié comme le trente-troisième. Là, je pense
22 que je suis dans le pavage pur, c'est-à-dire enrobé
23 bitumineux, préparé et posé à chaud et boucles de
24 comptage sur la route 216 dans la Ville de Rock-
25 Forest?

1 R. Oui.

2 Q. **[585]** C'est sur invitation?

3 R. Oui.

4 Q. **[586]** Les deux soumissionnaires sont Sintra et DJL.
5 Je vous soumets cette information-là.

6 R. Oui.

7 Q. **[587]** Et le contrat est obtenu par Sintra à cinq
8 cent cinquante-quatre mille sept cent vingt-sept
9 (554 727)?

10 R. Oui.

11 Q. **[588]** Je vous fais part que l'estimé dans ce
12 contrat-là est de quatre cent quatre-vingt-deux
13 mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars
14 (482 583 \$)...

15 R. Hum hum.

16 Q. **[589]** ... soit un écart de quatorze point neuf pour
17 cent (14.9 %).

18 R. Hum hum.

19 Q. **[590]** Il s'agit d'un contrat collusionné?

20 R. Oui.

21 Q. **[591]** Ici, est-ce que c'est normal... est-ce que
22 c'est... parce que là on a un...

23 R. Sûrement... sûrement qu'il y avait une raison
24 particulière, je me souviens pas, est-ce qu'ils ont
25 ajouté autre chose? Je peux pas vous le dire.

1 Q. **[592]** Quand vous dites : « Ils ont ajouté autre
2 chose »...

3 R. Je veux dire, est-ce que le Ministère a ajouté des
4 items au bordereau ou il y a eu des changements...

5 Q. **[593]** Parce qu'il y avait...

6 R. ... ou... au niveau de... quand on a soumis notre
7 prix pour invitation, là?

8 Q. **[594]** Parce que là on est quatorze point neuf pour
9 cent (14.9 %) au-dessus, là.

10 R. Oui. Oui. Mais il doit y avoir eu quelque chose, je
11 me... je peux pas vous le dire. Si j'avais le
12 document je pourrais peut-être...

13 Q. **[595]** Si on sortait la soumission vous pourriez
14 voir?

15 R. Ça serait peut-être plus facile, mais...

16 Q. **[596]** O.K. Mais c'est arrangé, vous le savez...

17 R. Oui.

18 Q. **[597]** ... même si c'était sur invitation, DJL et
19 vous étiez invités, c'est un contrat que Sintra
20 devait obtenir?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[598]** Parfait.

23 R. De toute façon, s'il y avait eu... je pense, s'il y
24 avait eu une trop grande... écart par rapport à
25 l'estimé, on aurait eu des questions, on aurait

1 eu... il y aurait eu de quoi, là.

2 Q. **[599]** Mais on est quand même... parce qu'on est à
3 quatorze point neuf pour cent (14.9 %), donc, déjà
4 là on dépasse...

5 R. Non, mais, c'est ça, il y aurait eu de quoi. Oui,
6 mais il y aurait eu de quoi, le Ministère serait
7 venu nous voir, dire : « Écoute, il y a de quoi,
8 là. »

9 Q. **[600]** Mais ce contrat... Tout à fait. Puis là vous
10 êtes dans la « bracket » où il y a des
11 autorisations qui ont dû être obtenues dans ce
12 contrat-là?

13 R. Mais je sais pas si à ce moment-là ça prenait des
14 autorisations ou quoi. Mais je peux pas vous
15 répondre parce que j'ai pas... ça me prendrait le
16 document pour avoir...

17 Q. **[601]** Et vous dites ça parce que, selon votre
18 connaissance personnelle, ça a changé, le... le...

19 R. Bien, c'est qu'à un moment donné, je pense que le
20 Ministère... Peut-être que monsieur le commissaire
21 serait plus au courant, là, mais il a émis une
22 directive dans le sens que, dépassé, je pense, dix
23 pour cent (10 %), il fallait que ça monte au sous-
24 ministre et...

25 Q. **[602]** Pour le...

1 R. Pour avoir...

2 Q. **[603]** D'où ma question, étant donné qu'on est à
3 quatorze point...

4 R. Quatre-vingt-dix-huit (98), oui. Oui. Allez-y.

5 Q. **[604]** D'où ma question, c'est ça. Là vous me
6 répondez en me disant que vous êtes pas sûr qu'en
7 quatre-vingt-dix-huit (98), cette... cette règle-là
8 était applicable?

9 R. Je le sais pas. Je le sais pas.

10 Q. **[605]** O.K. Mais, à tout le moins, on est quand même
11 beaucoup au-dessus?

12 R. On est au-dessus mais, comme je vous dis, il devait
13 y avoir une raison, là.

14 Q. **[606]** Je vais aller à... Et vous êtes toujours
15 d'accord avec votre réponse que, oui, il était
16 collusionné?

17 R. Oui.

18 Q. **[607]** Je vais aller à la page suivante, en quatre-
19 vingt-dix-huit (98) encore, une autre sous-
20 invitation, le numéro 42. Où, encore une fois,
21 Sintra et DJL sont les deux compagnies invitées,
22 les deux entreprises. Et, cette fois-ci, je vous
23 sou mets que l'estimé est à trois cent trente et un
24 mille quatre cent quatre-vingt-quatre (331 484) et
25 on est huit pour cent (8 %) au-dessus?

1 R. Hum hum.

2 Q. **[608]** Donc, ça c'est, encore une fois, quelque
3 chose qui... qui fait du sens pour vous pour ce
4 type de contrat là?

5 R. Oui, c'est possible.

6 Q. **[609]** Un huit pour cent (8 %) de...

7 R. C'est possible, oui.

8 Q. **[610]** O.K. Je continue à la page 6, dans les années
9 deux mille (2000), on est dans un contrat
10 d'enrobé... le contrat numéro 55, d'enrobé
11 bitumineux, encore une fois, préparé à chaud sur la
12 route 249, on est dans la ville de Windsor. Qui est
13 une place où vous et DJL avez des usines à
14 proximité?

15 R. Oui.

16 Q. **[611]** On a... Sintra a gagné le contrat à cinq cent
17 vingt-cinq mille neuf cent trente-quatre (525 934)
18 et, sur ce contrat-là, vous étiez à dix-sept
19 virgule huit pour cent (17,8 %) au-dessus de
20 l'estimé. Est-ce que... est-ce qu'on n'est pas un
21 peu plus élevé que ce que...

22 R. Encore là, je me souviens pas exactement du
23 bordereau, je peux pas vous répondre.

24 (11:38:10)

25

1 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

2 Avec votre permission, Madame la Présidente, je me
3 questionne à savoir si le témoin est vraiment au
4 courant des estimés du MTQ ou pas et si les
5 questions peuvent lui être adressées puisque, à ma
6 connaissance, le MTQ ne communique pas les estimés
7 aux adjudicataires ou aux soumissionnaires.

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Non, mais c'est pas... c'est pas dans ce sens-là
10 que ma question était tournée. Moi, je lui ai
11 soumis le montant de l'estimé et je lui demande,
12 justement, cet écart-là, si, pour lui, c'est...
13 c'est quelque chose qui... qui est vrai par rapport
14 à ce qu'il nous a dit plus tôt aujourd'hui. Je le
15 questionne pas sur sa... sa connaissance, à
16 l'époque, de l'estimé, là. Si c'est ce que vous
17 vouliez dire. Donc, je vais continuer.

18 Q. **[612]** Et je vais... je vais faire un dernier. À la
19 page 8, nous avons également un... un contrat en
20 deux mille un (2001), où... qui est le soixante-
21 treizième, le numéro écrit à gauche. Et, cette
22 fois-ci, on est sur l'autoroute 10, en deux mille
23 un (2001), il s'agit des municipalités de Sainte-
24 Étienne-de-Bolton, sur invitation. Et ici, sur
25 invitation, selon nos vérifications, il y avait

1 vous, DJL et Bourget.

2 R. Hum hum.

3 Q. **[613]** C'est possible, également ici, que... votre
4 réponse est toujours la même, que c'est un contrat
5 collusionné?

6 R. Oui.

7 Q. **[614]** Oui. Puis... Parfait. Donc, ça va être tout
8 pour cette pièce-là.

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[615]** Une question. Diriez-vous qu'en général,
11 c'est plus facile faire de la collusion dans un
12 appel d'offres sur invitation que dans un appel
13 d'offres public? Je vois que les exemples qu'on a
14 pris, vous étiez sur invitation, vous concluez
15 assez souvent?

16 R. C'est parce que c'est sûr que sur invitation c'est
17 évident qu'il n'y en a pas plus que deux ou trois,
18 là. Sur les appels d'offres publics, bien, c'est...
19 des fois on peut être plusieurs. Mais dans une
20 région qui est plus éloignée des grands centres, on
21 n'est quand même pas beaucoup à soumissionner.

22 Q. **[616]** Mais, est-ce que le Ministère a avantage à
23 restreindre quand même la possibilité qu'il arrive
24 un joueur de l'extérieur, qui veut jouer dans le
25 marché? En allant en appel d'offres sur invitation,

1 il limite de lui-même les soumissionnaires
2 potentiels, est-ce que le Ministère est pas en
3 train de se priver, justement, qu'il va arriver
4 quelqu'un qui décide de jouer dans le marché, là?

5 R. Je suis d'accord avec vous.

6 Q. [617] Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [618] Juste une question aussi. Est-ce qu'il vous
9 était possible de connaître, justement, les estimés
10 du Ministère?

11 R. Bien, c'était... quand on avait le bordereau
12 c'était facile à... à... Parce que comme on a
13 travaillé sur les prix puis les prix étaient
14 affichés, bien, on faisait tout simplement le
15 calcul avec les prix du Ministère puis on avait une
16 bonne idée du bordereau de... du bordereau de
17 soumission, là, c'était...

18 Q. [619] Donc, c'était pas difficile pour vous?

19 R. C'était pas vraiment difficile. Puis la seule
20 affaire qui pouvait jouer, bon, c'est le transport,
21 dépendamment si, nous, on prévoit des matériaux à
22 une place puis le Ministère a prévu à une autre
23 place, bien, ça c'est sûr que ça peut jouer... ça
24 peut jouer un peu.

25 Q. [620] Et dans votre calcul donc, de soumission

1 collusionnaire...

2 R. Oui.

3 Q. **[621]** ... est-ce que vous... justement, vous
4 accordiez... vous ajustiez votre prix en
5 conséquence du... de l'estimé que vous estimiez du
6 Ministère?

7 R. Bien, c'est sûr qu'on faisait... Le premier travail
8 qu'on faisait, bon on vérifiait l'estimé du
9 Ministère. Ensuite on faisait notre propre coûtant
10 puis on regardait si on arrivait, oui ou non...
11 Mais c'est sûr que, ce qu'on arrivait à trouver
12 pour le Ministère était un bon guide.

13 Q. **[622]** Parfait.

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Q. **[623]** Donc, ça vous aidait à vous situer pour...

16 R. Oui.

17 Q. **[624]** ... la suite? Parfait. Juste pour faire un
18 portrait, là, parce qu'on n'a pas fait le tour et
19 on le fera pas, le dernier contrat, si on peut
20 aller à la dernière page, juste pour pas que les
21 gens se posent des questions, la case est vide.
22 C'est simplement parce qu'on vous a indiqué, il y a
23 juste un soumissionnaire et Sintra et il y avait
24 pas, selon vous, de... il y avait pas de question
25 de collusion là-dedans, là. C'est pour ça qu'il y a

1 rien dans cette case-là?

2 R. Bien dans cette région-là, c'était un projet qui
3 était, Lac-Mégantic, c'était tout près de notre
4 usine...

5 Q. **[625]** De votre usine. Donc, il y a pas eu besoin
6 d'avoir d'entente. Et juste... on a regardé de
7 façon générale et j'aimerais juste vous dire que je
8 ferai pas l'exposé de mes chiffres mais j'arrive à
9 plus de soixante-trois (63) dans cette liste-là sur
10 quatre-vingt-seize (96), même peut-être plus, là,
11 qui sont truqués et ça inclut que ce soit par appel
12 d'offres ou que ce soit par invitation.

13 R. Invitation, oui.

14 Q. **[626]** Ma réponse, mon affirmation est la même,
15 c'est-à-dire que pour les non truqués, il y avait
16 également, vous avez identifié dans ce tableau-là,
17 près d'une vingtaine (20) qui étaient non truqués
18 et là-dedans, il y en a qui étaient par appel
19 d'offres et il y en a également qui étaient par
20 invitation, pour la compréhension de tous. Alors,
21 parfait. À Sherbrooke, est-ce que... vous avez été
22 dans cette région-là jusqu'en deux mille deux
23 (2002)?

24 R. Oui.

25 Q. **[627]** Vous avez mentionné tout à l'heure que, suite

1 à votre départ, il y a eu un monsieur Côté...

2 R. Oui.

3 Q. **[628]** ... qui est venu.

4 R. Oui.

5 Q. **[629]** Monsieur Côté a probablement été... Est-ce
6 qu'il a été mis en relation avec monsieur Collin?

7 R. Monsieur Collin n'était plus là en deux mille deux
8 (2002).

9 Q. **[630]** Il avait quitté, c'est ce que vous avez
10 mentionné?

11 R. C'est ça puis celui qui a remplacé monsieur Collin
12 a quitté aussi. Ça fait que... puis je me souviens
13 pas qui était là, là, comme nouveau directeur,
14 là...

15 Q. **[631]** O.K.

16 R. ... exactement, là.

17 Q. **[632]** Parfait. Est-ce que, là si on avance dans le
18 temps...

19 R. Oui.

20 Q. **[633]** ... est-ce qu'à votre souvenir il y a eu des
21 événements dans la région de l'Estrie qui auraient
22 pu sortir de l'entente régulière entre vous et DJL?
23 Est-ce qu'il y a des contrats par exemple sur une
24 route ou sur une autoroute qui auraient demandé une
25 attention particulière de votre part? À la suite de

1 votre départ comme directeur divisionnaire, pardon?

2 R. Je me souviens pas, là.

3 Q. **[634]** Si je vous parle de l'autoroute 10...

4 R. Oui.

5 Q. **[635]** ... évidemment vous savez c'est où
6 l'autoroute 10...

7 R. Oui, oui, oui.

8 Q. **[636]** ... mais si je vous mentionne qu'il y a eu
9 des travaux qui ont été faits vers la fin des
10 années deux mille (2000) sur l'autoroute 10...

11 R. Oui.

12 Q. **[637]** Sintra a obtenu notamment un contrat d'une
13 importance considérable en pavage.

14 R. Oui.

15 Q. **[638]** Je vais vous faire afficher une pièce. Bien,
16 en premier lieu, est-ce que ça vous dit quelque
17 chose?

18 R. Je me souviens que dans ces années-là, on a eu un
19 projet, je pense, aux alentours de six millions
20 (6 M\$), là...

21 Q. **[639]** O.K. Ça...

22 R. ... sur la 10. Je sais pas si c'est celui-là que
23 vous voulez...

24 Q. **[640]** Bien, je vais vous le montrer puis vous me
25 direz si c'est... si ça rafraîchit votre mémoire et

1 si on parle de la même chose. Madame Blanchette,
2 l'onglet 8, s'il vous plaît.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Est-ce que vous la produisez?

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Oui, je vais le produire.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Alors, 1556.

9 11:45:18

10

11 131P-1556 : Tableau sur les résultats d'appels
12 d'offres des dossiers 8701-08-0639,
13 octroyés par la direction territoriale
14 de l'Ouest-de-la-Montérégie, pour la
15 réfection d'une partie de l'autoroute
16 10 en 2008

17

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. **[641]** Parfait. Il s'agit des résultats de deux
20 appels d'offres qui ont été octroyés par la
21 direction territoriale au Ministère de l'Ouest-de-
22 la-Montérégie pour la réfection d'une partie de
23 l'autoroute 10 en deux mille huit (2008). On voit,
24 le premier contrat est ouvert le deux (2) juillet
25 deux mille huit (2008).

1 R. Oui.

2 Q. **[642]** C'est un contrat qui vise à... la longueur
3 approximative du contrat est de huit mille huit
4 cent soixante-dix-huit (8 878) kilomètres, ce qui
5 doit être quelque chose d'important au niveau du
6 pavage?

7 R. Oui, c'est assez important, parce qu'il y avait
8 beaucoup de travaux. Il y avait pas juste du
9 pavage. Il y avait... bien c'était des travaux sur
10 la fondation, sur la chaussée, de planage, de
11 reconstruction, à part de matériaux et de tout ça,
12 là.

13 Q. **[643]** Donc c'était, oui c'était disons des travaux
14 qui étaient d'une longueur importante...

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[644]** ... et il y avait, non seulement ils étaient
17 d'une longueur importante mais il y avait aussi
18 beaucoup de profondeur, si je peux me permettre...

19 R. Oui, si on peut, oui, si on peut.

20 Q. **[645]** ... on s'en allait dans les assises de la
21 route, là?

22 R. Oui, oui.

23 Q. **[646]** Parfait. Vous avez soumissionné sur ce
24 contrat-là?

25 R. On a soumissionné sur les deux projets, oui.

1 Q. [647] Sur les deux projets. On voit que vous en
2 avez gagné un et on voit que le premier a été remis
3 à Construction DJL.

4 R. Oui.

5 Q. [648] En regardant ceci, est-ce que ça rafraîchit
6 votre mémoire?

7 R. Oui.

8 Q. [649] Oui?

9 R. Oui, oui, oui.

10 Q. [650] Donc, on est... vous êtes à la présidence à
11 ce moment-là?

12 R. Oui.

13 Q. [651] On voit le premier contrat. On voit que
14 Construction DJL obtient le contrat.

15 R. Oui.

16 Q. [652] Elle l'obtient pour un montant de soumission
17 de six millions quatre cent soixante-treize mille
18 quatre cent cinquante-cinq (6 473 455 \$) et vous
19 aviez soumis, Sintra, à six millions cinq cent
20 quatre-vingt mille sept cent quarante-trois
21 (6 580 743 \$)...

22 R. Oui.

23 Q. [653] ... soit un écart d'à peu près deux point un
24 pour cent (2,1 %) entre les deux soumissions.

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[654]** Est-ce que vous vous étiez parlé pour ce
2 contrat-là?

3 R. Moi, personnellement, non.

4 Q. **[655]** Non?

5 R. Mais il y avait quelqu'un de chez nous, oui.

6 Q. **[656]** Il y avait quelqu'un de chez vous qui avait
7 parlé à DJL?

8 R. Oui.

9 Q. **[657]** Qui chez vous?

10 R. C'était monsieur Pedneault, à l'époque.

11 Q. **[658]** Et est-ce qu'il était dans cette région-là à
12 ce moment-là?

13 R. Non, Daniel était le vice-président.

14 Q. **[659]** Il était vice-président construction, là, le
15 poste qui a été créé pour vous...

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[660]** ... dans les années deux mille (2000)?

18 R. Oui.

19 Q. **[661]** Donc, il était là-bas et lui a parlé, c'est à
20 votre connaissance qu'il a parlé à quelqu'un chez
21 DJL?

22 R. Oui, à monsieur Roireau.

23 Q. **[662]** À monsieur Roireau?

24 R. Oui.

25 Q. **[663]** Qui est monsieur Roireau?

1 R. Bien, aujourd'hui je pense qu'il est président de
2 l'entreprise.

3 Q. [664] Et à l'époque, savez-vous qu'est-ce qu'il
4 faisait?

5 R. Je pense qu'il était vice-président de
6 l'entreprise.

7 Q. [665] Donc, vice-président opérations chez Sintra
8 parle au vice-président chez DJL?

9 R. Hum, hum.

10 Q. [666] En deux mille huit (2008)?

11 R. Je pense que... oui.

12 Q. [667] Parce qu'on est à l'ouverture des soumissions
13 au début de juillet.

14 R. Oui, oui.

15 Q. [668] Oui?

16 R. Oui.

17 Q. [669] Et selon ce que vous savez, il y a une
18 entente qui est faite entre les deux?

19 R. Si on a eu l'autre projet, oui.

20 Q. [670] On peut... est-ce qu'au moment où on parle à
21 DJL en juillet, on sait que ça sera pas juste sur
22 cette première fraction-là? On sait que ça va être
23 aussi pour... il va y avoir peut-être un deuxième
24 contrat qui va suivre.

25 R. Oui. Oui.

1 Q. [671] C'est ce qui permet d'appeler, de prendre le
2 téléphone et d'appeler...

3 R. Je le sais pas comment ça s'est fait.

4 Q. [672] Mais disons... disons...

5 R. Je le sais pas qui a appelé qui.

6 Q. [673] En premier, mais il y a eu une conversation
7 entre les deux hommes?

8 R. Oui.

9 Q. [674] Donc, on a un contrat qui est... qui est
10 obtenu par DJL?

11 R. Oui.

12 Q. [675] Vous, à quel moment... on vous parle de ce
13 contrat-là?

14 R. Je me souviens pas quand, là, mais je sais que sur
15 le deuxième, Daniel est parti en congé puis il
16 m'avait dit qu'il y avait ce projet-là et puis que
17 c'était... c'était réglé. Mais j'ai eu un appel de
18 la région comme de quoi c'était pas réglé parce
19 qu'il y en a un qui changeait d'idée et puis il a
20 fallu que... j'ai appelé monsieur Roireau, j'ai
21 dit : « On se rencontre. » On s'est rencontrés dans
22 un petit restaurant, je pense, à Saint-Hyacinthe.
23 J'ai dit : « Regarde, qu'est-ce qui se passe? » On
24 a réglé l'affaire, puis ça s'est réglé comme ça.

25 Q. [676] O.K. Peut-être on... peut-être nous expliquer

1 davantage. Ça a l'air simple comme ça mais
2 j'imagine... j'imagine que ça... on se fait dire
3 par son vice-président en deux mille huit (2008)
4 qui part en vacances et on se fait dire : « Écoute,
5 j'ai... il y a un contrat sur l'autoroute 10 ou
6 deux contrats sur l'autoroute 10, c'est réglé. DJL
7 obtient le premier, nous on a le deuxième » tout
8 est beau, on avise le président juste pour dire,
9 voici la situation avant que je parte en vacances.

10 R. Hum.

11 Q. **[677]** Est-ce que c'est...

12 R. Bien, le premier... il est parti en vacances après
13 que le premier...

14 Q. **[678]** C'est ça, le premier est octroyé, là, DJL a
15 gagné?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[679]** Est-ce que... est-ce que vous posez des
18 questions? Est-ce que vous demandez pourquoi on est
19 en deux mille huit (2008), pourquoi on s'entend sur
20 un contrat de six millions (6 M)?

21 R. Non, j'ai pas...

22 Q. **[680]** Non?

23 R. J'ai pas posé de question.

24 R. Pas posé de question?

25 R. Non.

1 Q. **[681]** Et qui vous informe? Parce que là, monsieur
2 Pedneault est en vacances?

3 R. Hum hum.

4 Q. **[682]** Qui vous informe qu'il y a quelque chose qui
5 fonctionne pas?

6 R. Bien, c'est les... le... un peu l'adjoint de
7 monsieur Côté qui m'appelle et puis qui me dit...
8 (11:50:43)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[683]** Est-ce que vous pourriez parler soit plus
11 fort ou plus près du micro, s'il vous plaît?

12 R. O.K.

13 Q. **[684]** Pouvez-vous répéter votre réponse?

14 R. Oui, c'est l'adjoint de monsieur Côté de la région
15 de Granby qui m'appelle puis il dit : « Ça accroche
16 avec l'homonyme chez DJL à Bromont. »

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Q. **[685]** O.K.

19 R. Parce que c'était soumissionné, il me semble, par
20 le groupe de Bromont, ce projet-là, donc là j'ai
21 dit : « Bien, je connais monsieur Roireau, je vais
22 l'appeler. » Et je l'ai appelé et on s'est
23 rencontrés, on a eu une discussion. Je me souviens
24 pas trop comment... les termes, là, ça fait déjà
25 quand même quelques années, mais finalement c'est

1 qu'on s'est entendu puisqu'on a eu le projet.

2 Q. [686] O.K. Et...

3 R. Et c'est moi-même qui lui ai donné l'heure de
4 départ. Quand je veux dire l'heure de départ, le
5 chiffre qui...

6 Q. [687] Qui devait entrer sur la deuxième...

7 R. C'est ça.

8 Q. [688] Donc, c'est vous-même qui avez fait ça?

9 R. C'est ça, oui.

10 Q. [689] Et j'imagine vous rencontrez monsieur
11 Roireau, c'est... est-ce que c'est quelqu'un que
12 vous aviez déjà vu avant ça?

13 R. Je l'ai déjà rencontré à quelques reprises, soit
14 par... quand j'étais dans le RPECE ou soit dans
15 des... dans des rencontres à l'Association, dans
16 des congrès et je l'ai sûrement rencontré une fois
17 avec son président et mon président de l'époque,
18 monsieur Ducroix et lui était avec monsieur Murat,
19 qui était le président de DJL. Je l'ai déjà
20 rencontré une fois ou deux, mais je me souviens pas
21 quand exactement, là, mais on s'est déjà
22 rencontrés. C'était pas une personne qui m'était
23 inconnue.

24 Q. [690] C'est pas une personne qui vous était
25 inconnue. Et monsieur Roireau, là, vous avez

1 mentionné que vous l'avez probablement déjà
2 rencontré dans des... dans le cadre d'associations
3 dans lesquelles Sintra et DJL font partie?

4 R. Sont membres, oui.

5 Q. **[691]** Sont membres? Je pense que vous avez
6 d'ailleurs nommé le comité des prix, là...

7 R. Oui, bien en fait c'est le RPECE, là, le
8 Regroupement des entreprises en béton bitumineux.

9 Q. **[692]** O.K. Et vous mentionnez également que vous
10 l'avez déjà rencontré avec votre président et lui
11 avec son président que vous identifiez comme étant
12 monsieur... un monsieur Murat?

13 R. Un monsieur Murat, mais je me souviens plus dans
14 quelles circonstances, là, mais je l'ai déjà
15 rencontré.

16 Q. **[693]** Mais, est-ce que c'était justement... parce
17 que là on a... on a des présidents, les deux
18 principaux joueurs ainsi que des gens assez haut
19 placés qui se rencontrent, est-ce que c'était
20 justement pour parler de l'entente, les fois
21 précédentes, là, parce que vous faites référence à
22 une rencontre?

23 R. Je me souviens pas quand exactement. Parce que
24 monsieur Ducroix est parti en deux mille trois
25 (2003), donc c'est... c'est...

1 Q. [694] Avant ça?

2 R. C'est avant ça, là.

3 Q. [695] Donc...

4 R. Je me souviens pas exactement, là.

5 Q. [696] Mais, est-ce que... est-ce qu'on peut penser
6 qu'il a été... parce que là on rencontre le
7 président et un homme quand même en autorité... je
8 veux pas dire autorité mais un homme qui est en...
9 en... disons dans la haute direction d'une
10 entreprise qui est compétitrice...

11 R. Oui.

12 Q. [697] On parle pas de... de golf, là. On...

13 R. Comme je vous dis, je me souviens pas c'était quoi
14 exactement.

15 Q. [698] Mais, est-ce qu'on peut avoir parlé de
16 justement l'entente entre DJL et... parce qu'on est
17 dans les années de la collusion, là?

18 R. Oui, bien on peut avoir parlé, mais je veux dire je
19 me souviens pas la teneur exacte de la réunion, là.

20 Q. [699] O.K. Mais ces gens-là étaient au courant, là?
21 Disons qu'on peut...

22 R. De... de...

23 Q. [700] De la collusion.

24 R. De la collusion? Ah bien oui, écoutez...

25 Q. [701] Parfait.

1 R. Je veux dire, on fait pas de la collusion tout
2 seul, là.

3 Q. [702] Non, c'est ça. Donc...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [703] Monsieur Roireau faisait partie des personnes
6 qui étaient... faisaient de la collusion avec les
7 autres?

8 R. Bien oui.

9 Q. [704] Pardon?

10 R. Oui.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. [705] Parfait. Donc, il vous est pas inconnu, on
13 s'appelle entre et on voit ici que l'ouverture des
14 soumissions est très rapprochée et vous lui donnez
15 le prix auquel il doit rentrer?

16 R. Oui.

17 Q. [706] Parfait. Juste avant de clore, moi je
18 m'interroge parce que je vois... je vois des écarts
19 importants ici. Je vois dans le deuxième contrat,
20 Sintra l'obtient et c'est nos calculs, là, c'est
21 pas des calculs du Ministère, mais on a le montant
22 de l'estimé que vous connaissiez pas probablement à
23 l'époque et que votre montant de soumission on a un
24 écart de neuf pour cent (9 %) et vous obtenez le
25 contrat.

1 R. Hum.

2 Q. [707] Le contrat précédent, on parle d'autres
3 écarts, là. On voit que DJL a... en obtenant le
4 contrat avec une soumission à six millions quatre
5 cent soixante-treize mille quatre cent cinquante-
6 cinq (6 473 455), on a un écart de vingt-six pour
7 cent (26 %) et vous, vous êtes à vingt-huit point
8 un pour cent (28,1 %). Est-ce que ça a été discuté,
9 ça, au moment de...

10 R. Je peux pas vous dire parce que j'ai pas été
11 impliqué directement.

12 Q. [708] Vous arrivez après ça, donc, puis...

13 R. Je peux pas vous répondre.

14 Q. [709] ... puis c'est pas à votre connaissance
15 pourquoi Sintra arrive avec un écart comme ça?

16 R. Non, sûrement qu'il y avait peut-être quelque chose
17 de différent par rapport à l'estimé du ministère
18 comme vous dites ou bien on a tout simplement si on
19 dit, si on a dit : « T'as celui-là puis j'ai
20 l'autre. » à ce moment-là, il nous donne un prix
21 puis on rentre, c'est... c'est...

22 Q. [710] Ah, oui, parce que comme c'est lui...

23 R. Je peux pas vous répondre, je peux pas vous
24 répondre.

25 Q. [711] ... tout à fait, c'est la même logique que

1 vous nous avez mentionné pour le deuxième
2 contrat...

3 R. Oui.

4 Q. **[712]** ... c'est-à-dire je lui dis : « Voici le prix
5 auquel tu dois rentrer. » Donc, probablement qu'ici
6 on s'est fait suggérer...

7 R. Peut-être, peut-être, mais je peux pas affirmer.

8 Q. **[713]** Non, non, vous ne pouvez pas...

9 R. Je peux pas.

10 Q. **[714]** Je comprends. Mais ça m'amène la question
11 suivante, quand on se fait soumettre des prix
12 par... par DJL ou par une autre usine ou un autre
13 entrepreneur et qu'on constate et je dis « on »,
14 Sintra constate qu'on est dans des écarts
15 importants, est-ce que c'est quelque chose qui
16 pouvait vous faire questionner, par exemple, une
17 entente sur un contrat?

18 R. Oui, oui, mais comme je vous dis n'ayant pas...

19 Q. **[715]** Tout le dossier?

20 R. ... tout le dossier, donc, je peux pas répondre.
21 Par contre, ça m'est arrivé une fois de... je me
22 souviens plus dans... en quelle année, sur un
23 contrat du ministère dans la région de Granby avec
24 l'Entreprise Bourget, c'est un projet à Cowansville
25 je pense, où en principe ça devait être lui qui

1 était le...

2 Q. **[716]** Qui?

3 R. L'Entreprise Bourget, qui devait être
4 l'adjudicataire si on veut.

5 Q. **[717]** O.K.

6 R. Et quand il m'a donné le prix, j'ai dit : « Il n'en
7 est pas question, je rentre pas à ce prix-là, puis
8 il est pas question qu'on rentre à ce prix-là c'est
9 exagéré. » Et puis à force, j'ai dit : « Tu
10 rentreras comme tu voudras, je vais rentrer comme
11 que je veux. » Et puis il m'a dit : « O.K. Tu y
12 vas. » Puis effectivement c'était un prix qui était
13 tout à fait normal qu'on a rentré et on a eu les
14 travaux.

15 Q. **[718]** O.K.

16 R. Ça m'est arrivé une fois.

17 Q. **[719]** Une fois c'est votre souvenir, c'est cette
18 fois-là?

19 R. C'est cette fois-là, oui.

20 Q. **[720]** Où il y avait une entreprise qui était peut-
21 être...

22 R. Un peu trop gourmande.

23 Q. **[721]** Qui était trop gourmande.

24 R. Ou peut-être qu'il avait pas vu le projet comme
25 nous on l'avait vu aussi. Il y a ça quand même

1 qu'il faut se dire, mais nous selon ce qu'on avait
2 comme coûtant, on pouvait pas arriver avec...

3 Q. **[722]** Vous étiez pas à l'aise avec ça?

4 R. Non.

5 Q. **[723]** O.K. Juste parce que je repense à tout à
6 l'heure quand on regardait les entreprises avec
7 lesquelles vous avez fait affaires, vous avez
8 mentionné Couillard.

9 R. Oui.

10 Q. **[724]** Couillard, je veux juste clarifier, c'est une
11 entreprise qui est pas spécialisée en pavage?

12 R. Bien ils ont une usine de pavage, ils font du
13 pavage dans leur région, et puis on les respectait,
14 on avait un respect commun avec eux.

15 Q. **[725]** O.K.

16 R. Territorialement je veux dire.

17 Q. **[726]** Puis, là, juste pour qu'on soit sûr de
18 qu'est-ce que vous nous dites par un respect commun
19 territorialement, on est dans l'espèce d'entente,
20 « je vais pas chez vous, tu viens pas chez nous »
21 puis s'il faut mesurer les kilométrages entre les
22 deux?

23 R. On mesure.

24 Q. **[727]** On mesure.

25 R. Exactement.

1 Q. **[728]** Parfait. Donc, est-ce que... est-ce que c'est
2 possible que vous ayez, évidemment vous avez
3 sûrement eu peut-être à faire quelques soumissions
4 de complaisance pour cette entreprise-là et vice-
5 versa?

6 R. C'est possible, oui, oui, oui.

7 Q. **[729]** Et qui étaient vos interlocuteurs là-bas?

8 R. Chez Couillard, il y avait un monsieur Pouliot,
9 Marcel et puis Daniel Côté, son adjoint.

10 Q. **[730]** O.K. Et est-ce que ça a toujours été une
11 entente qui s'est tenue avec cette entreprise-là,
12 est-ce qu'ils sont venus chez vous?

13 R. Bien juste... jusqu'à tant que j'ai été dans la
14 région de l'Estrie.

15 Q. **[731]** Ça a fonctionné?

16 R. Ça a fonctionné, oui. Sur les contrats de
17 terrassement c'était chacun pour soi.

18 Q. **[732]** O.K. Avant de passer à une autre région, je
19 veux peut-être fermer la bulle de l'entente qui est
20 un peu particulière, si vous me le permettez.

21 R. Oui.

22 Q. **[733]** Entre vous et DJL dans les deux régions qu'on
23 a regardées cet avant-midi.

24 R. Oui.

25 Q. **[734]** Vous nous avez expliqué qu'évidemment

1 c'est... ça fonctionnait comme ça, on vous a avisé
2 de ça au moment de votre arrivée dans la région de
3 Granby?

4 R. Oui.

5 Q. **[735]** Par la suite vous avez acquis le territoire
6 de la région de l'Estrie.

7 R. Oui.

8 Q. **[736]** Est-ce que ça vous a été également dit de la
9 même façon en Estrie?

10 R. De la même façon, oui.

11 Q. **[737]** Est-ce que vous vous souvenez en Estrie qui
12 vous avait dit ça?

13 R. Bien en Estrie, monsieur... monsieur Audet qui
14 était... qui m'avait, si on veut, initié dans la
15 région de Granby avait pris la direction de
16 l'Estrie temporairement en remplaçant un autre
17 directeur qui lui est parti pour une autre
18 organisation. Donc, ça a été le même qui m'a...

19 Q. **[738]** Qui vous a initié à cette pratique pour cette
20 région-là aussi.

21 R. Exactement.

22 Q. **[739]** Et vous à travers le temps, vous devenez
23 président.

24 R. Oui.

25 Q. **[740]** Je saute l'étape du... de la vice-présidence,

1 je m'excuse...

2 R. J'ai pas été là bien, bien longtemps.

3 Q. [741] ... parce que c'est très court, là. Et quand,
4 on va l'inclure dans votre présidence. D'accord.

5 R. O.K.

6 Q. [742] Donc, vous devenez président. Quand vous êtes
7 devenu président, vous n'étiez peut-être plus sur
8 le terrain, mais est-ce que vous avez, là, on a vu
9 un exemple en deux mille huit (2008).

10 R. Hum, hum.

11 Q. [743] Est-ce que vous avez eu des discussions avec,
12 par exemple, le président de chez DJL ou quelqu'un
13 en autorité?

14 R. Pas beaucoup, parce qu'à cette époque-là quand je
15 suis devenu président, je pense que monsieur Murat
16 était déjà là.

17 Q. [744] O.K.

18 R. Je l'ai pas rencontré tellement souvent.

19 Q. [745] Et vous avez rencontré monsieur Murat de DJL?

20 R. Oui, je l'ai rencontré à quelques reprises, oui,
21 oui.

22 Q. [746] O.K.

23 R. Mais pas souvent, c'était pas une personne, on le
24 voyait pas beaucoup, puis de toute façon j'avais
25 pas nécessairement à le voir non plus.

1 Q. [747] Non?

2 R. Parce que je veux dire.

3 Q. [748] Mais quand vous le voyez est-ce que c'est...
4 est-ce qu'on réaffirme l'entente, est-ce qu'on
5 confirme que tout va bien ou est-ce que c'est...

6 R. Quand on s'est revu, à un moment donné, oui, on
7 parlait de dire bon bien est-ce que ça continue, ça
8 continue pas, ça va bien. Puis Martin qui a pris ma
9 place n'était pas nécessairement un fervent, il
10 était pas à l'aise là-dedans et puis la nouvelle
11 génération puis on obligeait pas les gens à faire
12 de la collusion. À partir du moment où moi je suis
13 tombé président, j'ai pas obligé des gens, ça va
14 bien, on continue, si ça arrête, ça arrête, ça
15 vient de finir.

16 Q. [749] Mais on explique quand même au suivant
17 comment ça se passe, de la même façon que ça vous
18 a été expliqué?

19 R. Oui. Oui. Oui.

20 Q. [750] O.K. Donc, là vous mentionnez... j'imagine
21 que vous alliez pas à toutes les semaines, là, voir
22 monsieur Murat, vous mentionnez qu'il y a...

23 R. Non.

24 Q. [751] ... quelques rencontres. Est-ce qu'il y a
25 d'autre chose qu'il peut être important de discuter

1 lorsqu'on est l'entreprise... Sintra étant la
2 première entreprise au niveau des contrats obtenus
3 par le ministère des Transports et que la personne
4 à qui on parle est le président de la deuxième
5 entreprise obtenant les contrats au ministère des
6 Transports, en construction?

7 R. Hum hum.

8 Q. **[752]** Est-ce qu'il y a d'autre chose qu'il est
9 important de... de clarifier avec... avec monsieur
10 Murat?

11 R. Non, je vois pas, là.

12 Q. **[753]** Non? O.K. Et lorsque... d'abord, lorsque vous
13 êtes directeur régional et divisionnaire, je vais
14 les séparer pour les fins de... d'explication. Un
15 directeur régional chez Sintra, est-ce qu'il a des
16 réunions annuelles?

17 R. Oui, on avait des réunions... quelques réunions par
18 année. Il y avait une réunion de démarrage au
19 printemps.

20 Q. **[754]** O.K.

21 R. Où, bon, on présentait un peu la tendance, chacune
22 des régions, on rencontrait le président, le vice-
23 président et tous les directeurs. Il y en avait une
24 autre, la plupart du temps c'était durant l'été,
25 puis une à la fin de l'année. Grosso modo, là.

1 Q. [755] De tous les directeurs régionaux chez Sintra?

2 R. Oui. Oui. Oui. Les divisionnaires aussi, là.

3 Q. [756] Est-ce que c'est la même réunion?

4 R. Bien, tout le monde est dans la même réunion.

5 Q. [757] Tout le monde est dans la même réunion.

6 R. Oui, il y a eu des... d'autres réunions où il y
7 avait juste les divisionnaires, là, à ma
8 souvenance.

9 Q. [758] O.K. Et, dans ces réunions-là, est-ce que...
10 je pousserai pas à dire que c'était à l'ordre du
11 jour, mais est-ce qu'on parle un petit peu de ça,
12 est-ce qu'on sait ce qui se passe dans les autres
13 régions?

14 R. Bien, on sait ce qui se passe, c'est que, bon,
15 chaque directeur parle un peu de sa région, sa
16 compétition, ses trucs de même, mais c'est pas...
17 c'est plus en coulisse qu'ils se parlent de
18 collusion que plus dans la... dans la... voyons!
19 dans la réunion proprement dite.

20 Q. [759] Et quand vous dites, « dans les coulisses »?

21 R. Bien, je veux dire, un prenant un café, à la...

22 Q. [760] Avec un autre directeur?

23 R. ... pause... Avec un autre directeur ou des choses,
24 là...

25 Q. [761] On lui demande comment ça va chez lui?

1 R. Bien, « Comment ça va », et caetera.

2 Q. [762] O.K. Mais est-ce que... est-ce que c'était...

3 R. Mais c'était pas garroché comme ça à...

4 Q. [763] Non, non, non, c'est pas... on le mettait pas
5 à l'ordre du jour.

6 R. ... à viens comme je te pousse, là, non.

7 Q. [764] Non. Mais ma question c'est : Est-ce que,
8 dans le non dit ou dans le... ce que vous saviez,
9 les discussions, justement, de... de corridor, vous
10 pouvez me dire aujourd'hui, c'était connu, là, les
11 directeurs savaient, là?

12 R. Bien, ils savaient que dans une région... Exemple,
13 moi, mettons avec... à l'époque, mon ancien
14 collègue, monsieur Théberge, qui est venu ici,
15 que... moi, je savais que lui ça se « coltaillait »
16 un peu plus avec DJL qu'avec moi. C'est peut-être
17 dans ma... dans ma nature, j'ai une tendance plus
18 au consensus, je sais pas, là...

19 Q. [765] C'est le genre d'information qui pouvait être
20 sue?

21 R. Oui.

22 Q. [766] O.K. On a vu que l'entente, que ça soit
23 l'entente en pourcentage avec DJL que les autres
24 ententes, lorsqu'il y a des soumissions de
25 complaisance qui sont faites.

1 R. Hum hum.

2 Q. [767] Comment ça fonctionne, est-ce que c'est vous
3 qui préparez la soumission de complaisance?

4 R. Quand c'est pour... les travaux de pavage, la
5 majorité, c'est moi qui s'en occupais.

6 Q. [768] Vous faisiez toute la soumission?

7 R. Bien, je veux dire, ça dépend... ça dépend quel
8 genre de soumission, là. Si c'est juste du simple
9 pavage...

10 Q. [769] Vous la faisiez?

11 R. ... c'était assez facile à...

12 Q. [770] O.K. Puis si c'était une... une...

13 R. Une soum...

14 Q. [771] Oui, allez-y. Non, non, allez-y.

15 R. Non, non, excusez-moi, je vous coupe, là.

16 Q. [772] C'est correct, mais poursuivez votre idée, je
17 poserai ma question après, pas de problème.

18 R. O.K. Si c'est une soumission plus compliquée, bien,
19 l'estimateur la travaillait et puis c'est moi qui
20 m'étais la marge dessus.

21 Q. [773] C'est ça, donc, vous, vous étiez... si vous
22 ne prépariez pas la soumission, quelqu'un à
23 l'interne chez vous le faisait...

24 R. L'estimateur, oui.

25 Q. [774] L'estimateur.

1 R. Mais, l'estimateur, c'est pas lui qui mettait la
2 marge, là, il me donnait ça, c'est moi qui mettais
3 la marge.

4 Q. [775] O.K. Donc, est-ce que je comprends de ça que
5 l'estimateur n'était pas au courant?

6 R. Il était pas au courant.

7 Q. [776] O.K. Vous, vous étiez la personne qui pouvait
8 mettre la marge...

9 R. C'est ça.

10 Q. [777] ... qui pouvait signer, si je peux me
11 permettre, la soumission?

12 R. C'est ça. C'est ça. L'estimateur, peut-être qu'il
13 peut se douter à un moment donné, là, aussi, mais
14 je disais pas nécessairement : « Regarde, voilà,
15 c'est à moi, c'est à lui » ou quelque chose de
16 même.

17 Q. [778] Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de dire à
18 un estimateur : « Mets pas trop... mets pas trop
19 d'énergie là-dessus »?

20 R. Oui. Oui. Oui.

21 Q. [779] O.K. Donc, il aurait pu, comme vous dites, se
22 douter sans qu'on lui ait dit...

23 R. Oui. C'est ça.

24 Q. [780] ... directement. Et qui, chez Sintra, dans
25 l'échelon, là, parce que j'imagine que... on est

1 une grosse entreprise, là, on crie pas sur tous les
2 toits...

3 R. Non.

4 Q. **[781]** ... qu'on fait de la collusion, là. Qui... à
5 partir de quel grade on savait ça?

6 R. Bien, directeur, directeur adjoint. Il y a peut-
7 être dans certaines régions le chargé de projets,
8 qui était strictement appliqué à... appliqué au
9 pavage, qui pouvait être au courant.

10 Q. **[782]** Qui pouvait être au courant.

11 R. Oui, parce que le directeur ne pouvait pas
12 nécessairement être disponible tout le temps puis
13 il y avait des... s'il y avait des rencontres à
14 faire des fois, bien, c'était soit un tel adjoint
15 ou soit du chargé de projets qui y allait.

16 Q. **[783]** O.K. Et tantôt on a vu, dans la situation de
17 deux mille huit (2008), vous avez mentionné que
18 c'était pas le directeur mais justement le
19 directeur adjoint qui vous a appelé.

20 R. Hum hum.

21 Q. **[784]** Donc, cette personne-là était...

22 R. Il était au courant.

23 Q. **[785]** Il était au courant.

24 R. Oui. Oui.

25 Q. **[786]** Parfait. Juste pour continuer là-dedans, on

1 sait que, par appel d'offres, on a vu... on n'est
2 peut-être pas sûr des marges de profit mais on peut
3 s'entendre pour dire qu'il y avait un certain
4 montant dans la soumission, que Sintra faisait le
5 calcul, qui serait intéressant d'obtenir. Et vous
6 fermiez la soumission avec ce montant-là, vous
7 dites que c'est vous qui aviez l'autorité de le
8 faire.

9 R. Oui.

10 Q. **[787]** Est-ce qu'à votre souvenance, les années que
11 vous avez été là, et je veux juste m'assurer, là,
12 que... peut-être que vous l'avez dit mais peut-être
13 que c'est moi qui l'a pas entendu, il y a des
14 appels d'offres qui ont été annulés par le
15 Ministère?

16 R. Je me souviens pas...

17 Q. **[788]** Non?

18 R. ... à ma connaissance qu'il y a eu des appels
19 d'offres annulés au niveau du pavage...

20 Q. **[789]** Par appels d'offres?

21 R. Par appels d'offres ou par invitations, là, je me
22 souviens pas.

23 Q. **[790]** Puis qu'on aurait... que le Ministère aurait
24 dit : « C'est trop élevé, je vais le donner... »

25 R. Non, à ma souvenance...

1 Q. [791] « ... en tarifé »?

2 R. À ma souvenance, officiellement, non. C'est facile
3 à vérifier, là, mais à ma souvenance...

4 Q. [792] Mais à votre souvenance que je voulais.

5 Parfait. Et au niveau du système de communication,
6 vous nous avez mentionné, vous appelez les gens,
7 une petite rencontre, un café, on... on lui
8 donne...

9 R. L'heure.

10 Q. [793] On lui donne l'heure, on lui donne le prix,
11 on s'entend. Est-ce qu'on appelle, est-ce qu'il y a
12 une technique, est-ce que... il y a pas de code, on
13 lui dit directement?

14 R. Non, non, on se rencontre. On veut se voir puis...

15 Q. [794] O.K.

16 R. Des codes, là, j'en ai entendu plein ici, là,
17 mais...

18 Q. [795] Vous en aviez pas pour le pavage?

19 R. On avait pas grand codes non. Moi j'avais pas grand
20 code.

21 Q. [796] Non?

22 R. Non.

23 Q. [797] C'est trop compliqué?

24 R. Il y a des chances que ça fasse des erreurs aussi.

25 Q. [798] Est-ce que ça vous est déjà arrivé?

1 R. Des erreurs? Peut-être c'est déjà arrivé dans le
2 temps où on mettait les taxes, pas de taxe.

3 Q. **[799]** On a peut-être échappé quelque chose en
4 chemin?

5 R. Des fois t'échappes des trucs mais au Ministère
6 c'est pas... Les taxes on en tenait pas compte, là.

7 Q. **[800]** O.K. Et donc, il y a pas de téléphone spécial
8 pour faire ces... non?

9 R. Non, non, non. On s'appelle. On dit on veut se
10 rencontrer à tel endroit puis voilà.

11 Q. **[801]** Puis on... Parfait. Est-ce que... On a
12 entendu, les commissaires ont entendu de certains
13 témoins qu'il y a eu des fois des systèmes que - je
14 vais utiliser système, là - à deux enveloppes. Est-
15 ce que c'est quelque chose que vous connaissez?

16 R. Deux enveloppes? Ça s'est... Je l'ai déjà fait,
17 oui.

18 Q. **[802]** Vous l'avez déjà fait?

19 R. À quelques reprises. Ça fait longtemps, là, de ça,
20 là.

21 Q. **[803]** Puis qu'est-ce qu'un système à deux
22 enveloppes?

23 R. Bien, un système à deux enveloppes c'est que, il a
24 été à un moment donné au Ministère où on savait, la
25 liste de soumissionnaires était connue. Elle

1 était... Le Ministère donnait les... On appelait au
2 service des soumissions, là, puis c'était public.
3 Puis c'est rendu, après ça, ça a arrêté. Je me
4 souviens pas en quelle année, peut-être vous êtes
5 plus en mesure, Monsieur le commissaire de nous le
6 dire? Mais c'était juste, juste avant. Et à ce
7 moment-là, quand, exemple, il y avait une
8 soumission puis on savait qui était là, bien on
9 préparait deux enveloppes et puis on avait
10 quelqu'un qui attendait pour déposer et puis s'il
11 voyait pas la personne rentrer, bien on déposait la
12 plus grosse enveloppe.

13 Q. **[804]** Donc on envoyait quelqu'un...

14 R. Un soumissionnaire.

15 Q. **[805]** O.K.

16 R. Pas un soumissionnaire, un commissionnaire je veux
17 dire.

18 Q. **[806]** Un commissionnaire avec les deux
19 enveloppes...

20 R. Oui.

21 Q. **[807]** ... puis on lui disait quelle enveloppe. Est-
22 ce que ça a toujours fonctionné comme ça ou est-ce
23 que des fois on avait...

24 R. C'est quelquefois, c'est pas toujours évident, là,
25 c'est une façon de faire mais on pouvait appeler

1 directement au bureau des soumissions en disant
2 bien... en se faisant passer pour quelqu'un d'autre
3 en disant bien, est-ce que mon commissionnaire est
4 rentré parce qu'il est parti en retard. Puis il
5 nous disait non. Ça fait que c'était facile à ce
6 moment-là de déposer.

7 Q. **[808]** Donc vous appeliez au ministère des
8 Transports, vous vous faisiez passer pour un
9 compétiteur et vous demandiez si justement votre
10 commissionnaire de ce compétiteur était rentré puis
11 la réponse vous disait quelle enveloppe remettre?

12 R. Automatiquement.

13 Q. **[809]** Parfait. Et ça...

14 R. Mais ça, on l'a pas fait souvent parce qu'à un
15 moment donné, c'est... On appelle pas comme... Les
16 commissionnaires entrent pas en retard tout le
17 temps, là. Mais on l'a fait à quelques reprises ça.

18 Q. **[810]** O.K. Et est-ce que... Parfait. Ça complète.
19 Juste quand vous êtes nommé, non avant. Est-ce que
20 vous savez si d'autres faisaient ça dans d'autres
21 régions?

22 R. Je le sais pas.

23 Q. **[811]** Vous le savez pas?

24 R. Je sais pas.

25 Q. **[812]** Vous, votre connaissance là-dessus, c'est

1 votre pratique que vous...

2 R. Oui.

3 Q. **[813]** ... vous avez utilisée?

4 R. À quelques reprises.

5 Q. **[814]** À quelques reprises. Vous savez pas si ça a
6 été fait, par exemple dans des régions où est-ce
7 qu'il y avait, disons que je monte vers le nord,
8 là, non rien?

9 R. Je le sais pas.

10 Q. **[815]** Personne vous a parlé de ça jamais?

11 R. Non.

12 Q. **[816]** O.K. Et quand vous êtes arrivé à la
13 présidence, est-ce que vous posiez des questions à
14 vos gens? Est-ce que vous demandiez des comptes aux
15 directeurs régionaux autres que les chiffres sur le
16 partage, le territoire? Est-ce que vous aviez des
17 discussions avec chacun des directeurs là-dessus?

18 R. Pas vraiment de discussions parce que, où c'était
19 clair, c'était chacun chez nous. Je veux dire, si
20 ça fonctionnait, on en entendait parler si jamais
21 il y avait quelqu'un qui traversait, là, la ligne
22 ça...

23 Q. **[817]** Dans le fond, vous en entendiez parler quand
24 il y avait des mauvaises nouvelles?

25 R. Des problèmes, oui.

1 Q. **[818]** Des problèmes. Parfait. Et je vais passer
2 tout de suite à une prochaine région. Je vais juste
3 faire ressortir la carte. Excusez-moi. Pardon.
4 Parfait. On va sortir, affichez Madame Blanchette
5 l'onglet numéro 2, c'est-à-dire la pièce 65P-721.1.
6 Parfait. Et je vais maintenant me diriger dans une
7 autre région que vous avez chapeauté. On est à la
8 page 4 s'il vous plaît. À vrai dire, chez Sintra,
9 je pense que ça signifie deux régions, là, c'est-à-
10 dire la Mauricie et Centre-du-Québec.

11 R. Oui.

12 Q. **[819]** C'est des régions pour lesquelles vous êtes
13 devenu directeur divisionnaire?

14 R. Oui.

15 Q. **[820]** En quelle année?

16 R. Bien en mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997)
17 suite au départ du directeur de la région Centre-
18 du-Québec, je me suis occupé de cette région-là. Et
19 en deux mille deux (2002), à l'achat de Pagé
20 Construction, je me suis occupé aussi de cette
21 division-là mais on avait des directeurs en place
22 quand même.

23 Q. **[821]** O.K. Et pourquoi on vous donne, vous parlez
24 de l'acquisition de Pagé Construction. Vous nous
25 avez expliqué hier que c'est une entreprise qui

1 était une façon pour, qui était intéressant d'aller
2 acquérir...

3 R. Oui.

4 Q. **[822]** ... pour prendre cette part de marché-là...

5 R. Bien du marché dans cette région-là, oui.

6 Q. **[823]** ... de se positionner. Tout à fait. Puis est-
7 ce qu'il y a une raison pourquoi on vous la donne à
8 vous cette...

9 R. Bien j'imagine que c'était quand même, logiquement
10 c'était plus près de la région Centre-du-Québec que
11 je m'occupais, là, déjà. Donc, en fait, on a
12 chapeauté, le directeur qui était là puis peu de
13 temps après, bien là, je suis rentré au siège et
14 puis à ce moment-là, le directeur de la région
15 Centre du Québec, lui, est devenu divisionnaire, il
16 chapeautait cette région-là, là, de la Mauricie et
17 l'Estrie avec Martin, il avait simplement que
18 Estrie et la région de Granby.

19 Q. **[824]** O.K. Donc, dans cette région-là, qui vous
20 aidait?

21 R. À Centre du Québec?

22 Q. **[825]** Oui.

23 R. Monsieur Pedneault et en... en...

24 Q. **[826]** En Mauricie?

25 R. ... en Mauricie c'était monsieur Jean-Pierre Roy.

1 Q. **[827]** O.K. Donc, et dans ces régions-là, est-ce que
2 c'est des régions importantes pour Sintra?

3 R. La région Centre du Québec, en fait, c'est un des
4 berceaux de la compagnie, comme j'ai expliqué hier,
5 avec Modern Paving. Donc, ça a toujours été une
6 région très importante.

7 Q. **[828]** O.K.

8 R. Très importante.

9 Q. **[829]** Parce que c'est là... quand vous dites...
10 quand vous faites référence à ça, c'est parce que
11 c'est de là que part l'histoire?

12 R. Oui. Oui, c'est ça, exactement, oui.

13 Q. **[830]** Parfait. Donc, vous, vous arri... là, on a
14 l'acquisition en deux mille deux (2002)?

15 R. Oui.

16 Q. **[831]** Et maintenant, vous chapeautez, peut-être pas
17 dans les opérations courantes, mais de façon,
18 disons en survol...

19 R. C'est ça.

20 Q. **[832]** ... la région.

21 R. Oui.

22 Q. **[833]** Est-ce qu'il y a des ententes sur ce
23 territoire-là?

24 R. Au moment où on est arrivé, on s'est fait expliquer
25 qu'une année ça marchait, une année ça marchait

1 pas, une année ça marchait, une année ça marchait
2 pas. Mais quand on est arrivé, cette entreprise,
3 Pagé, à cette époque-là, ne faisait à peu près que
4 des travaux de pavage ou des travaux de chaussée.

5 Q. **[834]** O.K.

6 R. Et nous, quand on est arrivé, on a fait... on a
7 élargi notre horizon de travail en faisant des
8 travaux de terrassement, des travaux
9 d'assainissement et ainsi de suite. Ça fait que
10 c'est sûr qu'on a dérangé le marché passablement et
11 à ma connaissance, il y avait pas eu vraiment, là,
12 d'entente là-bas. À ma connaissance, là.

13 Q. **[835]** D'entente autre que respect de territoire.

14 R. Non. Ah non, puis même dans ce coin-là... bien on
15 faisait pas exprès, exprès pour aller soumissionner
16 l'autre côté de Shawinigan, là, mais je me souviens
17 pas qu'on se soit parlé à ce moment-là.

18 Q. **[836]** O.K. Et là, vous dites : « Quand on est
19 arrivé là, on s'est fait expliquer. » Qu'est-ce que
20 vous voulez dire par ça?

21 R. Bien je veux dire les gens qui étaient
22 propriétaires...

23 Q. **[837]** De Pagé?

24 R. De Pagé, la personne qui était là nous l'a expliqué
25 un peu comment ça marchait.

1 Q. **[838]** Qui était là?

2 R. C'était un monsieur, à l'époque, attendez un petit
3 peu, un monsieur Hotte.

4 Q. **[839]** O.K.

5 R. Qui a déjà travaillé chez nous il y a plusieurs
6 années, là.

7 Q. **[840]** O.K. Et là, monsieur Hotte vous dit... parce
8 que j'imagine, de toute façon que c'est quelque
9 chose que Sintra regarde avant d'acquérir, quels
10 sont les potentiels de profits futurs...

11 R. Oui. Oui, c'est ça. Mais disons que j'ai pas
12 participé à l'achat comme tel.

13 Q. **[841]** Non, vous on vous a donné la résultante,
14 c'est-à-dire...

15 R. Après.

16 Q. **[842]** ... maintenant on est là, il faut que vous
17 vous en occupiez?

18 R. C'est ça. C'est ça.

19 Q. **[843]** Et est-ce qu'il y a eu, justement, vous dites
20 eux ils faisaient surtout du pavage, j'imagine le
21 temps que Sintra s'implante officiellement et
22 arrive avec d'autres équipements et que veule...

23 R. D'autres expertises.

24 Q. **[844]** D'autres expertises, il y a quand même une
25 certaine période de...

1 R. Ça s'est fait assez vite.

2 Q. **[845]** Ça s'est fait assez vite?

3 R. Ah, dans la même année.

4 Q. **[846]** Dans la même année?

5 R. Dans la même année.

6 Q. **[847]** Et est-ce que vous avez eu des coups de
7 téléphone des joueurs qui étaient là parce qu'il y
8 en a certains qui vous connaissent, là?

9 R. Je me souviens pas, là.

10 Q. **[848]** Vous avez pas de souvenir de ça?

11 R. Je me souviens pas. Mais disons qu'avec Pagé, entre
12 quatre-vingt-dix-sept (97) et deux mille deux
13 (2002), je veux dire on se côtoyait un peu parce
14 que je veux dire on traversait pas la ligne entre
15 Sintra Centre du Québec et Pagé, là, et vice-versa,
16 donc...

17 Q. **[849]** À l'époque?

18 R. À l'époque, oui.

19 Q. **[850]** O.K.

20 R. Ça fait qu'on les connaissait quand même.

21 Q. **[851]** Vous les connaissiez.

22 R. Oui.

23 Q. **[852]** Donc eux, dans cette région-là, on est... on
24 peut dire qu'on est un peu dans le même phénomène
25 qu'on a expliqué précédemment? Oui?

1 R. Exact.

2 Q. **[853]** Exact?

3 R. Exact.

4 Q. **[854]** Donc c'était pas inconnu ce qui se passait
5 là?

6 R. C'était pas inconnu, sauf que quand on est arrivé,
7 ça a comme changé.

8 Q. **[855]** Ça a changé?

9 R. Oui.

10 Q. **[856]** Mais d'abord, comme c'est en deux mille deux
11 (2002), on peut peut-être regarder un petit peu
12 avant. Qui était les autres joueurs avant que vous
13 changiez le marché dans cette région-là? Il y a DJL
14 qui était là aussi?

15 R. Bien il y a DJL avec... bien en fait, il y avait
16 Continental Asphalte.

17 Q. **[857]** Continental Asphalte.

18 R. O.K. Qui a été achetée, par après, par je pense le
19 groupe de monsieur Gauthier, Transelec.

20 Q. **[858]** O.K.

21 R. Et puis ensuite que DJL a achetée. Il y avait, sur
22 la rive... tous ces gens-là étaient sur la rive
23 nord, il y avait Pavage Maskimo, il y avait
24 Asphalte Boisvert.

25 Q. **[859]** O.K. Et par exemple, si je prends

1 Continental, vous les connaissiez?

2 R. Oui. Oui, on les connaissait.

3 Q. **[860]** Est-ce que vous parliez à des gens là-bas
4 avant... avant l'acquisition?

5 R. Chez Continental, il y avait un monsieur Hould qui
6 était là.

7 Q. **[861]** Qui était là?

8 R. Oui.

9 Q. **[862]** Puis c'est arrivé qu'on ait avant... je vais
10 toujours rester dans le pavage, là, avant qu'on
11 change le phénomène...

12 R. Il me semble que oui.

13 Q. **[863]** Oui? Ça a pu arriver aussi...

14 R. Ça a pu arriver.

15 Q. **[864]** ... on est dans...

16 R. Sauf que nous, bien en fait, on... on respectait
17 notre ligne, là.

18 Q. **[865]** Puis là, on s'est pas trop fait... il y a pas
19 eu des surprises à... aux entre... à le type...
20 entreprise Bourget ou construction...

21 R. Non, non, non, on n'a pas réinstallé d'usine là.

22 Q. **[866]** Vous avez juste pris...

23 R. On a tout simplement pris le territoire de l'usine
24 existante.

25 Q. **[867]** O.K.

1 R. On n'a pas... on n'a pas fait de... si on veut,
2 d'intrusion.

3 Q. [868] Dans un marché.

4 R. Dans un marché.

5 Q. [869] Et vous avez mentionné par la suite Boisvert?

6 R. Oui, qui était, je pense, si je me souviens bien,
7 c'était à Saint-Étienne-des-Grès. Ils avaient une
8 usine là.

9 Q. [870] Là-bas?

10 R. Oui, on s'est parlé à l'occasion mais c'est... moi
11 je le connaissais mais c'était surtout avec les
12 gens locaux.

13 Q. [871] Bien les gens qui vous aidaient sur place.

14 R. C'est ça. C'est ça.

15 Q. [872] Puis même chose encore, même type d'entente.

16 R. Oui, mais il venait pas beaucoup beaucoup sur la
17 Rive-Sud, Asphalte Boisvert.

18 Q. [873] Non.

19 R. Non, non.

20 Q. [874] Et vous avez mentionné Maskimo également par
21 la suite.

22 R. Oui. Oui.

23 Q. [875] Est-ce que c'est les... J'imagine, là, on
24 n'est pas... on n'est pas dans la même région, est-
25 ce que c'est d'autres interlocuteurs chez Maskimo?

1 R. Chez Maskimo, c'était monsieur Marchand.

2 Q. **[876]** Monsieur Marchand.

3 R. Oui.

4 Q. **[877]** Est-ce qu'il y avait d'autres... d'autres
5 personnes chez Maskimo à qui vous avez parlé?

6 R. Dans le temps, qui est-ce qu'il y avait? Avec
7 monsieur Marchand, il y avait un autre bonhomme que
8 je me souviens pas de son nom.

9 Q. **[878]** Mais, il y avait... il y avait, encore une
10 fois, même avec eux, là, on est dans cette région-
11 là, le même type d'entente.

12 R. Bien, disons qu'on les voyait pas souvent traverser
13 de ce côté-ci.

14 Q. **[879]** Maskimo?

15 R. Non. Non.

16 Q. **[880]** Non.

17 R. Ça peut être arrivé à quelques reprises qu'ils
18 aient pris des... des jobs municipales, là, mais on
19 le voyait pas vraiment ce côté-ci.

20 Q. **[881]** Non. Et Pavage Maska?

21 R. Pavage Maska, c'était pas dans cette région-là.

22 Q. **[882]** Pas du tout. Ni dans la Mauricie ni dans le
23 Centre du Québec?

24 R. Pavage Maska était pas... bien, Pavage Maska, oui,
25 ils venaient à Centre du Québec, là, oui. Bien, en

1 fait, « venaient », il y avait une limite, là,
2 aussi territoriale.

3 Q. **[883]** O.K. Vous voulez dire « limite territoriale »
4 que vous vous étiez créées entre vous deux.

5 R. Bien, entre Pavage Maska et nous.

6 Q. **[884]** O.K.

7 R. C'est comme... comme le même principe que les
8 autres, là.

9 Q. **[885]** Donc, c'est « oui » finalement.

10 R. Ah! Bien, j'ai pas...

11 Q. **[886]** Parce que vous dites « ils venaient pas, mais
12 il y avait une limite territoriale. »

13 R. Non, je veux dire, ils venaient pas. O.K. j'avais
14 pas tout à fait saisi, je m'excuse. Mais, c'est que
15 c'était comme dans les autres...

16 Q. **[887]** Donc, on trace une ligne, si ça...

17 R. On trace une ligne, c'est ça.

18 Q. **[888]** Puis si ça arrivait entre les deux usines, on
19 est dans le même type...

20 R. C'est ça.

21 Q. **[889]** Parfait.

22 R. Exactement.

23 Q. **[890]** Est-ce qu'il y a d'autres... d'autres joueurs
24 qui sont importants ici? Pavage Centre Sud, est-ce
25 qu'ils étaient là? Vous avez parlé d'eux tantôt.

1 R. Pavage Centre Sud, ils touchaient un petit peu,
2 mais pas beaucoup...

3 Q. **[891]** Non.

4 R. ... pas beaucoup, puis c'était toujours la même
5 chose.

6 Q. **[892]** Et là ce que vous me dites, c'est que tous
7 ces gens-là avaient une entente de respect avec
8 vous avant que vous changiez...

9 R. Mais, quand vous dites « avec moi », avec
10 l'entreprise.

11 Q. **[893]** Bien, avec Sintra, avec l'entreprise.
12 Pardonnez-moi. Avec Sintra, avant que Sintra
13 procède à l'acquisition de Pagé.

14 R. Oui.

15 Q. **[894]** Pagé est acquise, on vous remet cette...cette
16 direction territoriale-là.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[895]** On... est-ce qu'une de ces personnes-là
19 justement appelle pour dire... Parce que tantôt
20 vous avez mentionné que quand ça vous est arrivé,
21 ça vous a dérangé et vous êtes allé...

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[896]** ... par exemple, dans un cas, dans la région
24 de l'autre personne...

25 R. Hum, hum.

1 Q. [897] ... pour montrer le désaccord. Est-ce que
2 vous avez subi ce genre...

3 R. Ça, c'était pas... c'était pas la même chose parce
4 que, là, on n'a pas déplacé une usine pour faire un
5 truc, là, c'est...

6 Q. [898] Donc...

7 R. ... on a fait une acquisition.

8 Q. [899] ... une acquisition.

9 R. Puis comme on s'était fait dire, les gens souvent
10 avaient des désaccords entre eux, les entreprises,
11 ça fait que tant qu'à être en désaccord, on reste
12 en désaccord, puis ça vient de finir.

13 Q. [900] Ça vient de finir.

14 R. Exactement.

15 Q. [901] Parfait. Donc, disons que le... l'acquisition
16 s'insérait dans un contexte qui peut-être pouvait
17 amener vers ça par la suite.

18 R. Exactement.

19 Q. [902] Parfait. Avant d'aller peut-être manger, je
20 vais juste passer tout de suite à la région de
21 Montréal.

22 R. Hum, hum.

23 Q. [903] Parce qu'hier vous nous avez mentionné que, à
24 Montréal, vous n'aviez pas d'usine directement...

25 R. Non.

1 Q. [904] ... mais que vous... vous vous soumettiez...
2 vous déposiez des soumissions dans la région de
3 Montréal par l'entremise d'usines qui étaient peut-
4 être situées dans les environs.

5 R. Une sur la Rive-Sud puis jusqu'en deux mille...
6 deux mille six (2006), par les... par les usines de
7 Laval.

8 Q. [905] O.K. Et à Montréal, est-ce que... est-ce que
9 vous... vous étiez pas là, vous, c'est pas une
10 région...

11 R. Non.

12 Q. [906] Est-ce que vous connaissez les joueurs qui
13 étaient dans la région de Montréal?

14 R. Bien, il y en avait plusieurs, je pense que...

15 Q. [907] Il y en avait plusieurs.

16 R. ... monsieur Théberge les a amplement nommés.

17 Q. [908] O.K. Et lui, c'était sa région.

18 R. Oui.

19 Q. [909] Vous l'avez mentionné tout à l'heure.

20 R. C'est ça.

21 Q. [910] Et lui, il faisait ses... il faisait ses
22 trucs et on sait que peut-être... vous avez dit
23 tout à l'heure, il y avait...

24 R. Il y avait de la friction un peu.

25 Q. [911] ... il y avait de la friction avec DJL dans

1 cette région-là.

2 R. Oui. Bien, je pense qu'il y avait pas juste de la
3 friction avec DJL...

4 Q. [912] Avec d'autres...

5 R. ... il y en avait avec d'autres aussi.

6 Q. [913] Avec d'autres joueurs aussi.

7 R. Oui.

8 Q. [914] Savez-vous lesquels plus particulièrement?

9 R. Bien, je pense que monsieur Théberge s'est
10 frictionné avec pas mal de monde.

11 Q. [915] Dans cette région-là?

12 R. Oui.

13 Q. [916] O.K. Donc, on fera pas l'énumération, ça
14 pourrait être plus long. Donc, c'est votre
15 connaissance de la région de Montréal

16 R. Oui.

17 (12:26:10)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [917] Est-ce qu'on doit comprendre que ce n'était
20 pas parce que les gens ne voulaient pas faire de
21 la collusion, mais c'était plutôt en regard du
22 tempérament de monsieur Théberge?

23 R. Je serais bien embêté de vous le dire ou ça peut
24 être les deux, je le sais pas vraiment, là.

25 Q. [918] Est-ce que vous savez si les entreprises

1 étaient collusionnaires à Montréal?

2 R. Il y en a eu, mais je peux pas vous dire si c'était
3 de façon systématique. Ça, je suis pas placé pour
4 vous le dire.

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Q. [919] Mais, il y en a eu et c'est à votre
7 connaissance, pour le ministère des Transports.

8 R. Bien, pour le ministère des Transports, pendant
9 que, moi, j'y étais, pas à ma connaissance, mais
10 c'est selon ce que... un peu des fois en parlant
11 avec Gilles, il y a eu, là, des choses, mais...
12 Bon. Est-ce que c'était systématique, je peux pas
13 vous le dire, je peux pas vous le dire.

14 Q. [920] Parfait. J'arrêtera ici. Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, bon appétit à tous.

17 R. Merci.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 (14:00:13)

22 LA GREFFIÈRE :

23 Monsieur Normand Bédard, vous êtes sous le même
24 serment.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. [921] Bon après-midi. Monsieur Bédard...

3 R. Oui.

4 Q. [922] ... on s'est laissé, nous étions dans la
5 région de Montréal au niveau des contrats du
6 ministère des Transports. Juste avant de retourner
7 à cet endroit géographique, je voudrais peut-être
8 juste clarifier quelque chose. Ce matin, lorsque
9 nous avons parlé des réunions des directeurs...

10 R. Oui.

11 Q. [923] ... vous avez mentionné que des fois il y
12 avait des réunions de directeurs régionaux,
13 divisionnaires, des fois il y en avait qui étaient
14 juste de divisionnaires. Peut-être juste pour nous
15 éclaircir, est-ce que les gens... les directeurs de
16 chacune des régions étaient présents, toujours ou
17 est-ce qu'il y avait des réunions qui étaient peut-
18 être plus vers l'Est, vers l'Ouest du Québec?

19 R. Non, c'était pas mal tous les...

20 Q. [924] Tout le monde?

21 R. Oui.

22 Q. [925] Et dans les années qui nous... qui nous
23 occupent présentement, qui était présent dans les
24 directeurs avec qui vous aviez affaire avant d'être
25 président?

1 R. Vous voulez dire les directeurs de région?

2 Q. **[926]** Oui.

3 R. Vous voulez que je nomme tous les directeurs de
4 région?

5 Q. **[927]** Bien, disons ceux avec qui vous auriez pu
6 avoir des... justement des discussions sur le
7 partage du territoire. Est-ce que c'est presque
8 tous, donc ça ne vaut pas...

9 R. Bien, ça, c'est presque...

10 Q. **[928]** Tous.

11 R. ... presque tous.

12 Q. **[929]** O.K.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[930]** Bien, c'est-à-dire que je pense que ce serait
15 préférable...

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 De faire le tour des régions?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... que vous... Oui.

20 R. O.K.

21 Me ÉLIZABETH FERLAND :

22 O.K.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[931]** Que vous nommiez les personnes.

25 R. O.K. Parfait.

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. **[932]** Si j'y vais avec disons le Centre du Québec.

3 R. Le Centre du Québec, quand j'étais directeur,
4 c'était monsieur Pelneault qui était... en fait, en
5 quatre-vingt... Daniel est devenu directeur en
6 quatre-vingt-dix-sept (97), donc avant lui, c'était
7 un monsieur... Ah! J'oublie son nom, là. Son nom,
8 là, va me revenir un peu plus tard.

9 Q. **[933]** O.K.

10 R. Ensuite...

11 Q. **[934]** Allez-y. Après monsieur Pelneault.

12 R. Ensuite, dans la région Estrie, c'était moi; la
13 région Montréal, Laval, c'était monsieur Théberge.

14 Q. **[935]** Après le départ de monsieur Théberge?

15 R. C'était madame Sorbo et monsieur Desrochers qui
16 étaient... monsieur Desrochers était à Laval,
17 madame Sorbo était à... voyons...

18 Q. **[936]** À Montréal.

19 R. ... à la région Rive-Sud, là...

20 Q. **[937]** Rive-Sud.

21 R. ... à Saint-Isidore.

22 Q. **[938]** Parfait.

23 R. Ensuite...

24 Q. **[939]** Lanaudière?

25 R. ... Lanaudière, c'était à l'époque monsieur Forget,

1 Michel, qui est venu au siège en même temps que moi
2 comme vice-président en deux mille... à la fin deux
3 mille deux (2002), début deux mille trois (2003).
4 Ensuite, en Abitibi, à l'époque...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[940]** Attendez, excusez-moi. Vous êtes en train de
7 nommer les directeurs de chez Sintra.

8 R. Oui, oui, oui, oui.

9 Me ÉLIZABETH FERLAND :

10 Oui, c'est ça, j'étais dans la réunion.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Ah! Bon. Ça va. Non, non. Ça va.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 O.K.

15 R. C'est correct?

16 Q. **[941]** Oui.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[942]** Parfait. Ça va. Alors, vous dites, la plupart
19 des directeurs de chez vous faisaient partie de la
20 collusion, c'est ce que vous me dites?

21 R. Bien, faisaient ou étaient en connaissance que ça
22 se passait dans certains régions, oui.

23 Q. **[943]** O.K. Parfait.

24 Me ÉLIZABETH FERLAND :

25 Parfait.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [944] Donc, ça va.

3 R. Ça va.

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Q. [945] Donc... et juste pour clore sur ce sujet-là,
6 vous, vous êtes devenu président en deux mille deux
7 (2002)...

8 R. Trois (2003).

9 Q. [946] ... deux mille trois (2003). Avant... avant
10 que vous le deveniez, il y en a eu plusieurs.

11 R. Oui.

12 Q. [947] Il y en a eu combien?

13 R. Avant... moi, je suis le premier québécois
14 président de la boîte. Avant moi, il y en a eu, je
15 pense, six. Il y a eu un monsieur Jean-Paul Dupré
16 dans les années quatre-vingt-un (81).

17 Q. [948] O.K.

18 R. Mais, quand je suis entré, je pense que c'était lui
19 qui était là. Ensuite, il y a eu un monsieur
20 Labrosse, il y a eu un monsieur Roulet, il y a eu
21 un monsieur Lepercq, monsieur Genestar et
22 finalement monsieur...

23 Q. [949] Monsieur Ducroix.

24 R. ... Ducroix.

25 Q. [950] O.K. Et ces gens-là étaient au courant de ce

1 que vous faisiez puisque ça vous...

2 R. Ah! Bien...

3 Q. **[951]** De tout le... je parle de vous et...

4 R. Bien, en tout cas, à partir de quatre-vingt-six
5 (86), avant, je peux pas le dire, là...

6 Q. **[952]** Non, mais...

7 R. ... mais à partir de quatre-vingt-six (86), oui.

8 Q. **[953]** Parfait. Donc, nous allons retourner dans...
9 dans la région de Montréal. Ce matin, vous avez
10 mentionné une entente différente de celle qu'on
11 connaissait avec Beaver Asphalte.

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[954]** Et je voulais juste comprendre si justement
14 on pouvait la situer pour des travaux qui auraient
15 eu lieu pour le ministère des Transports dans la
16 région métropolitaine. Est-ce que c'était ça...
17 est-ce que c'est là que Beaver était située?

18 R. Non.

19 Q. **[955]** Non.

20 R. Beaver... Beaver Asphalte était située à Montréal-
21 Nord.

22 Q. **[956]** O.K.

23 R. Mais, je veux dire, ce que j'ai parlé pour ma
24 région de Granby...

25 Q. **[957]** Oui.

1 R. ... ce que je disais, c'est peut-être avant quatre-
2 vingt-seize (96).

3 Q. **[958]** O.K. O.K.

4 R. C'est ce que j'ai parlé.

5 Q. **[959]** Parfait. Donc, on continue dans le ministère
6 des Transports et on va se diriger un petit peu
7 plus vers si je peux appeler ça le Nord. Le
8 Ministère a une direction territoriale qui
9 s'appelle Laval-Mille-Îles.

10 R. Oui.

11 Q. **[960]** Je comprends que c'est peut-être des régions
12 administratives qui sont pas... bien, c'est deux
13 régions administratives habituellement, mais pour
14 le ministère des Transports, c'est une seule et
15 même direction territoriale. Est-ce que, vous, vous
16 avez jamais travaillé dans cette région-là?

17 R. Personnellement, non.

18 Q. **[961]** Non.

19 R. Mais, disons que la... quand j'ai été nommé
20 président, automatiquement, bien, la région... on
21 avait encore cette région-là, on avait encore des
22 actifs qu'on a cédés en deux mille six (2006).

23 Q. **[962]** Donc, qui était... ce qui était entre autres,
24 vous nous avez expliqué que sur l'Île de Montréal
25 des fois on venait par les actifs qu'on avait à

1 Laval, des fois par les actifs qu'on avait sur la
2 rive-sud?

3 R. Sur la rive-sud, oui.

4 Q. [963] C'est ce dont vous parlez ici?

5 R. Oui.

6 Q. [964] Donc, et si on élargit Mille-Îles, je pense
7 que pour le ministère des Transports ça inclut ce
8 qu'on, habituellement on entend comme Terrebonne?

9 R. On avait... on avait une usine à Mascouche, donc,
10 sûrement qu'on a fait, là, des travaux.

11 Q. [965] Des contrats de ce côté-là?

12 R. Oui, oui.

13 Q. [966] Est-ce que... est-ce que... est-ce que vous
14 étiez, est-ce que vous savez s'il y avait justement
15 pour les contrats du ministère des Transports, est-
16 ce que c'était une région où il y avait une
17 entente?

18 R. Je peux pas vous...

19 Q. [967] Pas à votre connaissance?

20 R. Je peux pas vous dire.

21 Q. [968] Vous étiez pas, vous comme vous n'avez pas
22 travaillé là et que monsieur Théberge était là
23 c'est pas de l'information qui vous a été
24 transmise. Parfait. Donc, je vais continuer mon
25 parcours pour m'en aller vers l'Outaouais?

1 R. Oui.

2 Q. [969] Vous nous avez mentionné que vous n'avez pas
3 d'usine dans cette région?

4 R. Non. Puis je me souviens pas qu'on ait soumissionné
5 des projets là-bas, là.

6 Q. [970] Pas du tout?

7 R. Je pense pas.

8 Q. [971] S'il y en a eu c'était?

9 R. C'était peut-être des projets de terrassement ou
10 des choses comme ça, mais au niveau du pavage je
11 pense pas, on n'avait pas, on n'avait aucun actif
12 dans cette région-là.

13 Q. [972] Puis le plus près était peut-être à Lachute
14 ou quelque chose comme ça?

15 R. Oui, on avait... on avait une usine à Lachute, pas
16 une grosse usine, mais on avait une usine à
17 Lachute, et puis ensuite quand on s'en allait
18 dépassé Mont-Laurier vers l'Abitibi, bien là on
19 s'en allait vers l'Abitibi, mais sinon...

20 Q. [973] Ça fait que c'est pas à votre connaissance...

21 R. Non.

22 Q. [974] ... personnelle?

23 R. Non.

24 Q. [975] Lanaudière et Laurentides qui est encore une
25 fois réunies aux fins de l'exercice avec le

1 ministère des Transports, vous avez pas travaillé
2 personnellement là-bas?

3 R. Non, j'ai pas travaillé là, non.

4 Q. **[976]** Est-ce que Sintra a des usines dans cette
5 région?

6 R. Oui, on a plusieurs usines dans la région de
7 Lanaudière.

8 Q. **[977]** Où sont-elles?

9 R. Bien on en avait à l'époque à Saint-Alphonse-de-
10 Rodriguez, Sainte-Mélanie, Joliette, puis il devait
11 y en avoir une autre en quelque part, là, que je me
12 souviens pas exactement.

13 Q. **[978]** Et vous avez mentionné tout à l'heure que
14 c'était un monsieur Forget qui était...

15 R. Qui était là jusqu'en deux mille deux (2002), oui.

16 Q. **[979]** O.K. Et est-ce qu'à Joliette ou dans la
17 région, pardon, dans la région de Lanaudière, est-
18 ce que c'était en compétition ou est-ce qu'il y
19 avait des ententes à votre connaissance?

20 R. Je peux pas vous dire vraiment. Mais je sais, je
21 pense qu'on avait, parce qu'on avait beaucoup
22 d'usines, il y avait beaucoup de tarifés aussi à
23 cette époque-là.

24 Q. **[980]** Parce que la région, évidemment Lanaudière-
25 Laurentides c'est assez gros comme territoire?

1 R. Oui, oui, c'est ça, oui.

2 Q. **[981]** Donc...

3 R. Mais dans les tout débuts, on était plus, si vous
4 voulez, dans la région de Lanaudière. Donc, un peu
5 moins dans les Laurentides et puis un peu plus tard
6 avec le nouveau directeur, à un moment donné, on a
7 commencé à soumissionner des projets plus dans les
8 Laurentides, parce qu'on a acquis une carrière dans
9 la région de Mont-Tremblant, donc, on pouvait
10 soumissionner à partir de là avec une usine mobile.

11 Q. **[982]** O.K.

12 R. Et puis il est arrivé dans les années, je pense,
13 deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004)
14 ou dans ces années-là plusieurs usines qui se sont
15 installées alentour de nos usines dans la région de
16 Joliette, ce qui fait que ça a juste confirmé la
17 compétition qu'il y avait là-bas.

18 Q. **[983]** O.K.

19 R. C'était en pleine compétition.

20 Q. **[984]** Je vais... donc, là, on n'est plus dans... si
21 on a eu du tarifé avant, là, on devient peut-
22 être...

23 R. Il y avait plus beaucoup de tarifé, je pense, à
24 cette époque-là.

25 Q. **[985]** O.K. Je vais demander à madame Blanchette

1 d'afficher le tableau de l'onglet 4, s'il vous
2 plaît.

3 LA GREFFIÈRE :
4 1557.

5
6 131P-1557 : Tableau de distribution des contrats à
7 prédominance « pavage » conclus de gré
8 à gré aux tarifs du MTQ ou attribués
9 par appel d'offres, par direction
10 territoriale (1997-1998 à 2011-2012)

11
12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Q. **[986]** Parfait. Donc, je le dépose, il s'agit d'une
14 distribution des contrats à prédominance « pavage »
15 conclus de gré à gré aux tarifs du ministère des
16 Transports ou attribués par appel d'offres, par
17 direction territoriale. Je vais... je vais me
18 diriger vers la région dont on discute en ce moment
19 qui se retrouve à la page 2. Donc, peut-être on
20 voit justement jusqu'en deux mille (2000)... juste
21 pour expliquer, Monsieur Bédard?

22 R. Oui.

23 Q. **[987]** À la ligne 37 du tableau on voit que nous
24 sommes dans la région Laurentides-Lanaudière?

25 R. Oui.

1 Q. [988] On voit le montant par année qui est le
2 total, en dessous on voit les contrats tarifés ça
3 représente quoi, évidemment on a été obligé
4 d'arrondir pour entrer les chiffres dans le tableau
5 et la ligne en dessous étant le montant des appels
6 d'offres?

7 R. O.K.

8 Q. [989] Et ce que vous voyez qui est un peu en gris
9 c'est la part des tarifés sur les appels d'offres?

10 R. O.K.

11 (14:10:37)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Est-ce que vous pourriez juste avant...

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Oui.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 ... nous dire, Maître Ferland, d'où provient le
18 tableau?

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 C'est une compilation que nous avons fait ici en
21 fonction des résultats obtenus auprès du ministère
22 des Transports ainsi que d'autres soit le système
23 public. Donc, c'est vraiment des données que nous
24 avons recueillies et qu'on a compilées.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci.

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Q. [990] Donc... donc ce qu'on voit comme part de
5 marché, mais pas part, mais de ratio si on veut des
6 tarifés sur les appels d'offres, on voit dans les
7 années quatre-vingt-dix-sept (97) dix-huit (98),
8 quarante-cinq (45), quarante-six pour cent (46 %).
9 Et vous nous mentionnez que vers deux mille quatre
10 (2004), deux mille cinq (2005), dans ces régions-là
11 il y a eu l'arrivée de plusieurs usines et est-ce
12 que... est-ce que... ce qu'on voit ici c'est
13 qu'effectivement on passe de deux mille trois
14 (2003) à deux mille quatre (2004) de soixante-
15 treize pour cent (73 %) à vingt-huit pour cent
16 (28 %) en contrats tarifés, ce qui pourrait...

17 R. Expliquer, oui.

18 Q. [991] ... également expliquer ce que vous venez de
19 dire?

20 R. Oui.

21 Q. [992] Parfait. Ce matin on a couvert les... les
22 deux régions de la Montérégie, c'est-à-dire on est
23 allés de façon globale parce que c'était plus
24 facile pour l'exercice qu'on faisait, c'est-à-dire
25 Montérégie est et Montérégie ouest. Vous nous avez

1 identifié certains joueurs là-dedans. Et je voulais
2 juste clarifier avec vous qu'on peut comprendre, à
3 l'exception de quand on se... quand on s'éloigne du
4 centre de la Montérégie, que là peut-être des
5 joueurs sont différents.

6 R. Hum.

7 Q. [993] Mais ce que vous nous avez expliqué, grosso
8 modo, les mêmes joueurs étaient présents dans la
9 grande région de la Montérégie?

10 R. Bien, ça dépend, des fois, plus vers l'ouest il y
11 avait d'autres joueurs...

12 Q. [994] Qui étaient ceux que vous nous avez nommés,
13 Bernier...

14 R. Oui, mais, je veux dire, la région de l'ouest de la
15 Montérégie c'est quand même grand, ça va...

16 Valleyfield puis ces coins-là, mais c'était pas...

17 Q. [995] C'était pas une région de Sintra?

18 R. C'était pas la région que je m'occupais.

19 Q. [996] O.K. Et, là-bas, est-ce que... est-ce que...
20 D'abord, si on... si c'est une région qui est...
21 peut-être qu'on n'a pas couvert, là, je veux juste
22 m'assurer que...

23 R. C'est juste, ce que je veux dire, c'est que, nous,
24 la Montérégie, si vous voulez notre Montérégie que,
25 moi, je m'occupais...

1 Q. **[997]** Oui.

2 R. ... versus peut-être les usines où monsieur
3 Théberge s'occupait, qui... c'était dans la
4 Montérégie aussi mais...

5 Q. **[998]** C'est cette ligne-là que vous voulez dire?

6 R. C'est ça.

7 Q. **[999]** Parfait. Je vais vous parler des contrats
8 tarifés. Ça a été souvent... on en a entendu parler
9 ici, on en a parlé ensemble depuis hier quelques
10 fois. Moi, je veux m'assurer que, quand on parle de
11 ça, on a la même compréhension, c'est-à-dire
12 Sintra, évidemment, est un peu partout au Québec et
13 des fois un compétiteur très rapproché, des fois le
14 compétiteur n'est pas nécessairement aussi près.
15 Les contrats tarifés, Sintra en a eu beaucoup?

16 R. Surtout concentrés dans la région du Bas-du-Fleuve.

17 Q. **[1000]** Dans le Bas-Saint-Laurent.

18 R. Oui, exactement.

19 Q. **[1001]** Et un petit peu avant, la rive-sud de
20 Québec?

21 R. Oui, un peu dans la rive-sud de Québec, on en a eu
22 aussi dans la région Centre-du-Québec, là, mais
23 principalement c'était dans la région du Bas-Saint-
24 Laurent.

25 Q. **[1002]** O.K. Et, dans cette région-là, Sintra

1 obtenait des contrats notamment parce qu'à certains
2 endroits, il n'y avait pas de compétition selon les
3 critères du Ministère?

4 R. Exactement.

5 Q. **[1003]** Est-ce que c'était... On a vu ce matin que
6 les marges de profit sur les contrats... bien, on
7 en a discuté, là, le Ministère inclut environ un
8 quinze pour cent (15 %).

9 R. Hum hum.

10 Q. **[1004]** On comprend que c'est intéressant, on l'a
11 situé peut-être au centre... en plaçant les appels
12 d'offres en pleine concurrence versus collusionnés,
13 c'est quand même au centre de ce qui peut être
14 intéressant pour Sintra.

15 R. Hum hum.

16 Q. **[1005]** Est-ce que... est-ce que c'était... au-delà
17 des... Si je sors des marges de profit, est-ce que
18 les contrats tarifés étaient intéressants parce que
19 ça assurait aussi à l'entreprise un... un certain
20 volume de travail qui était...

21 R. Effectivement.

22 Q. **[1006]** Effectivement?

23 R. Ça assure un bon volume de travail, oui.

24 Q. **[1007]** À travers les années et un peu partout où
25 vous les avez obtenus?

1 R. Exactement.

2 Q. **[1008]** Je vais vous... Est-ce que... à votre
3 connaissance, est-ce qu'il y a eu, à travers les
4 époques ou les années, des moments où Sintra
5 obtenait plus de contrats tarifés dans une année
6 donnée; par exemple, est-ce que vous voyiez qu'il y
7 avait, des fois, des... des variations?

8 R. Bien, c'est sûr que dans les... dans les années...
9 à ma connaissance, on notait un peu plus de
10 contrats dans les années électorales. Un peu
11 comme... on s'est toujours fait dire, comme dans le
12 temps de Duplessis : « Tu votes du bon bord, tu vas
13 te... on fait une route en avant de chez vous
14 mais... » J'extrapole, là, mais... C'est ça, on a
15 remarqué, pour répondre à votre question, oui.

16 Q. **[1009]** Qu'il y avait... Je vais vous...
17 Je vais demander à madame Blanchette d'afficher la
18 présentation PowerPoint de Martin Comeau, qui a été
19 déposée hier, s'il vous plaît. Et je vais vous
20 demander d'aller à la diapositive 41.
21 Ici, juste pour vous expliquer, Monsieur Bédard,
22 c'est justement la variation des... des contrats
23 d'enrobé bitumineux à tarif non négociable octroyés
24 sur la période, à huit entrepreneurs, dont Sintra
25 se retrouve le trait en bleu, qui est au... qui est

1 le plus élevé, là. Et on voit, entre autres, que
2 ces huit entreprises là ont obtenu, sur cette
3 période-là, soixante-dix-huit pour cent (78 %) des
4 contrats. Est-ce que... Là on voit, justement, les
5 sommets, est-ce que ça peut refléter... parce qu'on
6 voit les périodes électorales, là, le premier
7 sommet est justement aux alentours d'une première
8 année d'élection. Est-ce que c'est ce que vous
9 aviez à l'esprit en me disant ça?

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[1010]** Oui? Oui?

12 R. Oui.

13 Q. **[1011]** Parfait. Et quand, justement, on a des
14 contrats qui sortent dans des périodes comme ça,
15 est-ce que Sintra, dans ces périodes-là, était plus
16 sollicitée pour d'autres types de contrats ou c'est
17 vraiment au niveau... est-ce que vous avez remarqué
18 si c'est au niveau des contrats tarifés?

19 R. Je peux pas vous répondre.

20 Q. **[1012]** Non?

21 R. Non. C'est sûr qu'au niveau du ministère, parce
22 qu'on était présent, on touchait dans plusieurs
23 comtés et... puis si les députés voulaient,
24 j'imagine qu'ils devaient pousser pour qu'il y ait
25 plus de travaux qui se fassent pour être visibles,

1 j'imagine, là. Je peux pas vous répondre plus que
2 ça.

3 Q. **[1013]** Non? Mais à votre connaissance, non? Puis
4 c'était vraiment particulier aux contrats tarifés?

5 R. Oui.

6 Q. **[1014]** Parfait. On a vu dans les contrats tarifés
7 que le Ministère fournit le bitume?

8 R. Oui.

9 Q. **[1015]** À travers les années, vous êtes un homme
10 d'expérience dans le domaine, est-ce que vous avez
11 remarqué une différence entre, parce que vous voyez
12 les montants, là, apparaître...

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[1016]** ... est-ce que vous avez remarqué une
15 différence entre les montants que Sintra paie pour
16 son bitume versus ce que le Ministère paie?

17 R. Est-ce que les prix du Ministère c'était public?

18 Q. **[1017]** Oui, c'est ça. Donc vous saviez?

19 R. ????, oui.

20 Q. **[1018]** Mais, cette partie-là, quand vous la
21 compariez avec ce que vous vous payiez, est-ce que
22 vous avez remarqué une différence?

23 R. Bien souvent on payait moins cher que le Ministère.

24 Q. **[1019]** Que le Ministère?

25 R. Oui.

1 Q. [1020] Et est-ce que c'était une grosse différence
2 ou c'était une différence...

3 R. Il y a des années, c'était plus que d'autres, là,
4 mais je me souviens pas exactement, là.

5 Q. [1021] Puis sur la période, est-ce que c'est... ça
6 a toujours été selon...

7 R. C'était généralisé, oui.

8 Q. [1022] C'était généralisé. Vous avez toujours payé
9 moins cher que le Ministère?

10 R. Oui.

11 Q. [1023] Parfait. Et...

12 14:18:57

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. [1024] Si vous permettez. Est-ce que vous aviez dit
15 au Ministère que dans les faits, là, sa pratique
16 d'acheter lui-même le bitume à contrat tarifé, il
17 le payait plus cher que vous vous arriviez à
18 l'acheter?

19 R. Non, on a jamais...

20 Q. [1025] Il y a jamais eu... Et le Ministère s'est
21 jamais intéressé pour savoir si leur prix qu'ils
22 obtenaient était compétitif par rapport au vôtre?

23 R. On s'est jamais fait... On s'est jamais fait poser
24 la question directe.

25 Q. [1026] Sintra qui a d'autres activités ailleurs

1 qu'au Québec, est-ce que c'est fréquent qu'un
2 gouvernement achète le bitume?

3 R. Non. Non.

4 Q. **[1027]** Non?

5 R. Non.

6 Q. **[1028]** Puis c'est seulement, c'est juste au Québec
7 qu'il y a cette pratique-là?

8 R. Oui. Bien à ma connaissance. Ailleurs, quand on
9 soumissionne les projets, le bitume est compris.

10 Q. **[1029]** Bon. Donc, et le Ministère vous a jamais dit
11 pourquoi il gardait cette pratique-là d'acheter
12 lui-même le bitume pour les contrats tarifés?

13 R. Non, non, non.

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Q. **[1030]** Et...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[1031]** Si vous me permettez. Vous dites, ailleurs
18 quand vous soumissionnez pour un contrat, le bitume
19 est compris?

20 R. Est compris dans le prix.

21 Q. **[1032]** Dans le prix?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[1033]** Mais ailleurs, voulant dire ailleurs au
24 Canada?

25 R. Les autres provinces.

1 Q. **[1034]** Les autres provinces.

2 R. Dans les autres provinces.

3 Q. **[1035]** O.K.

4 R. Puis je pense qu'on a des filiales aux États... On
5 a des... Oui, des filiales aux États-Unis puis
6 c'est la même chose aussi. Le bitume est compris
7 dans le prix que l'entreprise fait aux différents
8 donneurs d'offres.

9 Q. **[1036]** Et est-ce que vous avez, vous vous êtes déjà
10 posé la question pourquoi le MTQ paie plus cher?

11 R. Non. J'ai jamais vraiment posé la question. Je sais
12 pas pourquoi d'ailleurs, là.

13 Q. **[1037]** O.K.

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Q. **[1038]** Et vous avez fait plusieurs acquisitions à
16 travers les années.

17 R. Oui.

18 Q. **[1039]** Vous nous avez parlé de plusieurs d'entre
19 elles depuis deux jours. Est-ce que vous avez
20 remarqué justement, dans le cadre de ces
21 acquisitions, si justement les entreprises acquises
22 avaient également un escompte pour le prix du
23 bitume comparativement à ce que le Ministère
24 payait?

25 R. Oui, finalement souvent on s'apercevait que, même

1 si on avait beaucoup d'usines, on n'avait pas
2 beaucoup d'avantages sur ceux qui en avaient peu,
3 quand on rentrait dans la comptabilité.

4 Q. **[1040]** O.K. Mais c'était quand même plus avantageux
5 pour l'entreprise...

6 R. Oui.

7 Q. **[1041]** ... que pour le Ministère...

8 R. Exactement.

9 Q. **[1042]** ... au niveau du prix du bitume?

10 R. Exactement.

11 Q. **[1043]** O.K. Parfait. Donc, je vais maintenant me
12 déplacer vers la Capitale Nationale.

13 R. Oui.

14 Q. **[1044]** On a discuté ensemble hier de cette région
15 et vous nous avez mentionné que vous n'aviez pas
16 d'usine...

17 R. Sur la Rive-Nord, non.

18 Q. **[1045]** ... sur la Rive-Nord. Ceci étant dit, vous
19 êtes bien positionné l'autre côté du pont?

20 R. On est bien positionné sur la Rive-Sud, oui.

21 Q. **[1046]** Sur la Rive-Sud. Est-ce que Sintra faisait
22 affaires pour des contrats du ministère des
23 Transports dans la région de la Capitale Nationale?

24 R. Je me souviens pas qu'on ait fait, à part peut-être
25 des travaux directement sur le Pont Pierre-Laporte

1 mais je sais pas si le Pont Pierre-Laporte est de
2 juridiction fédérale ou provinciale, là.

3 Q. **[1047]** O.K. C'est... À votre souvenir, ça serait...

4 R. Ça serait... au niveau du Ministère, à ma
5 souvenance, c'est à peu près juste ça, là.

6 Q. **[1048]** O.K. Je vais demander à Madame Blanchette
7 d'afficher la pièce 65P-721.1 parce qu'on voit dans
8 cette région-là, si on se dirige dans la Capitale
9 Nationale qui... Capitale Nationale, selon le
10 ministère des Transports, ça s'appelle Capitale-
11 Nationale, Charlevoix et Portneuf.

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[1049]** Évidemment que, vous avez tout à fait raison
14 de... vous arrivez pas, comparativement aux autres
15 régions où Sintra est toujours premier ou deuxième,
16 là vous arrivez neuvième dans cette sphère-là et on
17 voit que c'est par l'entremise de BML que vous
18 étiez aller chercher un contrat.

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[1050]** Ça confirme ce que... votre pensée?

21 R. Oui.

22 Q. **[1051]** Donc vous alliez pas, et à votre
23 connaissance, la région de la Capitale Nationale
24 était-elle une région où est-ce qu'il y avait
25 beaucoup de compétition?

1 R. Il y avait beaucoup de compétition, oui.

2 Q. **[1052]** Il y avait beaucoup d'usines là-bas?

3 R. Oui.

4 Q. **[1053]** Donc vous avez pas eu... on vous a pas
5 informé ou c'est pas venu à vos oreilles que là-
6 bas, il y avait des ententes?

7 R. Non.

8 Q. **[1054]** À votre connaissance, non?

9 R. Je pense pas, non.

10 Q. **[1055]** O.K. La région de la Chaudière-Appalaches.
11 On a parlé de BML. C'est une région où est-ce que
12 BML est située?

13 R. Oui.

14 Q. **[1056]** Oui?

15 R. Oui.

16 Q. **[1057]** Vous nous avez parlé de ces... Et là on est
17 dans une grosse région de Sintra je pense?

18 R. C'est la Rive-Sud de...

19 Q. **[1058]** De Québec.

20 R. ... de Québec, oui.

21 Q. **[1059]** Donc, c'est la région en question où a été
22 créée cette entreprise-là sous un nom différent...

23 R. Oui.

24 Q. **[1060]** ... que vous nous avez expliqué que c'était
25 pas pour, disons, afficher...

1 R. Le nom de Sintra partout...

2 Q. **[1061]** ... le nom de Sintra.

3 R. ... à l'époque, là, ça fait peut-être vingt-cinq
4 (25) ans que ça a été créé.

5 Q. **[1062]** Que ça a été fait.

6 R. Grosso modo, là, je pense.

7 Q. **[1063]** Dans cette région-là, quel est le chiffre
8 d'affaires à votre souvenir, savez-vous?

9 R. La région Chaudière-Appalaches, dans les dernières
10 années que j'y étais, c'était dans l'ordre de cent
11 millions (100 M\$), là.

12 Q. **[1064]** O.K. Et dans cette région-là, combien
13 d'usines à Sintra?

14 R. Eh! Chaudière-Appalaches, je pense qu'il y avait
15 aux alentours de cinq ou...

16 Q. **[1065]** Cinq ou six usines peut-être?

17 R. Cinq ou six usines, oui.

18 Q. **[1066]** O.K. Et est-ce qu'elles étaient toutes sous
19 le nom BML ou il y avait...?

20 R. Je pense que oui. C'était tous sous le nom de BML
21 mais il y avait Pavages Saint-Laurent mais en
22 général je pense que c'était tous sous le nom de
23 BML.

24 Q. **[1067]** O.K. Et dans cette région-là, est-ce qu'il y
25 avait des ententes?

1 R. Bien c'est sûr qu'au niveau... quand on parlait de
2 Québec puis on s'en allait vers, si on veut, l'Est,
3 Rivière-du-Loup, c'était toutes des usines à Sintra
4 donc on s'entendait entre nous autres, là.

5 Q. **[1068]** Il y avait, disons, une... une répartition
6 géographique où il y avait pas de nécessité de
7 parler à personne d'autre, vous étiez seul?

8 R. C'est ça. C'est ça. Disons, quand on s'en allait
9 plus vers la Beauce, bien il y avait Pavage
10 Sartigan, Pavage Abénaquis dans lesquels bien on,
11 si vous voulez, il y avait comme... comme j'ai
12 expliqué un peu ce matin aussi, là, par territoire,
13 là, tu es le plus proche...

14 Q. **[1069]** Le même type d'entente que ce matin, c'est-
15 à-dire si j'ai besoin d'une soumission de
16 complaisance, on s'appelle mais on respecte la
17 ligne?

18 R. En général, on se respectait, oui.

19 Q. **[1070]** On respecte la ligne?

20 R. On se respectait.

21 Q. **[1071]** Vous avez mentionné Pavage Sartigan. C'est
22 la première fois qu'on en parle ensemble. Qui sont-
23 ils?

24 R. Bien Pavage Sartigan c'est au tout début, c'était
25 une entreprise qui appartenait à un monsieur

1 Angelo... Angelo Roy, qui est décédé il y a
2 plusieurs années, là. Et puis l'entreprise a été
3 rachetée conjointement avec Pavage Portneuf et
4 Asphalte... Entreprises Bourget.

5 Q. **[1072]** O.K. Donc, c'est... et ça, c'est en quelle
6 année que ça...

7 R. Je me souviens pas.

8 Q. **[1073]** Mais donc, c'est des gens que... là, c'est
9 des gens que vous connaissez, là, c'est...

10 R. C'est des gens qu'on connaît, oui.

11 Q. **[1074]** Alors c'était facile, c'était plus facile,
12 disons, quand on connaît...

13 R. C'était pas toujours évident mais...

14 Q. **[1075]** Étant donné...

15 R. ... c'était...

16 Q. **[1076]** On était capable de se parler?

17 R. On était capable, oui.

18 Q. **[1077]** O.K. Et Pavage Abénaquis?

19 R. Abénaquis, ils sont là depuis un bout de temps. Eux
20 aussi on... on était capable de... de se parler.

21 Q. **[1078]** Qui était là?

22 R. Disons que c'était pas ma région mais pour l'avoir
23 croisé une fois ou deux, je pense c'était un
24 monsieur Yves Pouliot.

25 Q. **[1079]** Yves Pouliot?

1 R. Oui.

2 Q. **[1080]** Et dans cette région-là, on n'est pas dans
3 une entente de type pourcentage, là?

4 R. Non.

5 Q. **[1081]** C'est vraiment respect de territoire?

6 R. C'est ça.

7 Q. **[1082]** On voit également d'autres joueurs, soit
8 Entreprises Lévisiennes?

9 R. Oui, Entreprises Lévisiennes était sur la rive sud
10 de Québec. Je me souviens pas à quel endroit
11 exactement, mais il y a eu des... à l'occasion,
12 oui, il y a eu des...

13 Q. **[1083]** Il y a eu des ententes avec eux aussi?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. **[1084]** On voit... et qui était votre interlocuteur
16 là-bas?

17 R. Je crois que c'était un monsieur April.

18 Q. **[1085]** O.K. Et Inter-Cité, c'est une entreprise que
19 vous connaissez?

20 R. Inter-Cité oui. C'est des gens qui sont
21 principalement situés au Lac Saint-Jean, là.

22 Q. **[1086]** O.K.

23 R. La région du Lac Saint-Jean. Mais j'ai pas
24 vraiment...

25 Q. **[1087]** Eu à parler avec eux dans cette région-là?

1 R. Non, puis comme les gens de Lévisiennes, c'était
2 pas moi qui parlais avec eux.

3 Q. **[1088]** Non, non, non, mais vous étiez... disons que
4 vous étiez au courant de...

5 R. On connaît les gens, là, mais...

6 Q. **[1089]** Puis vous saviez qu'il y avait une entente
7 de ce type-là dans cette région-là?

8 R. Bien je sais pas exactement tous les tenants de
9 l'entente, là, mais il y avait certainement un
10 partage à l'occasion, oui.

11 Q. **[1090]** Parfait. Ensuite, on s'en va dans une région
12 qui est une région importante...

13 (14:27:50)

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[1091]** Avant qu'on quitte cette région-là, donc
16 dans la région Chaudière-Appalaches est-ce que vous
17 diriez que c'était une région où il y avait quand
18 même une compétition relative, là, il y aurait pu y
19 avoir compétition s'il y avait pas eu collusion et
20 partage de territoire?

21 R. Oui. Mais il y avait aussi... souvent, il y avait
22 de la... de la... si vous voulez, de la pleine
23 concurrence, surtout dans les projets plus près...
24 plus près de la 20 ou plus près de Québec, là. Il y
25 avait souvent de la compétition.

1 Q. **[1092]** Mais vous nous avez dit, donc, il y avait de
2 la collusion, vous respectez les territoires...

3 R. Oui.

4 Q. **[1093]** ... ça veut donc dire que dans un appel
5 d'offres public, on regardait où avait lieu le
6 projet, les autres comprenaient qu'on allait...
7 c'était l'usine la plus proche à qui on laissait le
8 contrat?

9 R. Normalement oui.

10 Q. **[1094]** Ils cotaient?

11 R. Oui.

12 Q. **[1095]** Ils cotaient de façon à ne pas avoir le
13 projet puis l'usine la plus proche avait le projet?

14 R. C'est arrivé, c'est arrivé, oui.

15 Q. **[1096]** C'est arrivé fréquemment, là, dans le fond,
16 dans les appels d'offres publics ou dans les faits?

17 R. Mais je peux pas vous dire vraiment parce que
18 j'étais pas impliqué directement dans la... dans
19 cette région-là, si vous voulez.

20 Q. **[1097]** Mais ce que vous saviez, c'est qu'on
21 respectait les territoires?

22 R. Je sais qu'il y avait du respect de territoires.

23 Q. **[1098]** O.K. Donc, si on faisait l'analyse des
24 appels d'offres publics et qu'on regarde qui
25 gagne...

1 R. Oui.

2 Q. **[1099]** ... dans la mesure où si on veut détecter
3 qu'il pourrait peut-être y avoir partage de
4 territoires, si on analyse ça, qu'on s'aperçoit au
5 ministère des Transports qu'à chaque fois qu'on
6 fait un appel d'offres public, par hasard, c'est
7 toujours l'usine la plus proche qui gagne, est-ce
8 qu'on devrait pas commencer à se douter un peu
9 qu'il se passe quelque chose dans le marché?

10 R. Il y a des chances.

11 Q. **[1100]** Puis parce que c'était... on pouvait
12 détecter ça par une telle analyse?

13 R. Je pense que oui.

14 Q. **[1101]** Parce que là, dans l'approche collusion
15 partage de territoires, il suffit juste de regarder
16 qui gagne tout le temps, c'est toujours le même, la
17 plupart du temps.

18 R. Parce que comme je vous expliquais, on allait selon
19 la méthode Ministère, donc la méthode tarifée, ça
20 fait qu'en principe, ça se passait comme ça.
21 Surtout pour des projets uniquement de pavage.
22 Quand il y avait...

23 Q. **[1102]** Oui.

24 R. ... quand il y avait du terrassement, ça c'était
25 une autre chose. Même s'il y avait beaucoup de

1 pavage, souvent, soit qu'on était demandé en sous-
2 traitance ou quelqu'un, un entrepreneur spécialisé
3 en terrassement rentrait avec un sous-traitant
4 spécialisé en pavage puis il venait compétitionner.
5 Mais je peux vous dire que les projets typiquement
6 de pavage, uniquement de pavage...

7 Q. **[1103]** Si on s'était forcé un peu à faire l'analyse
8 des données, on aurait pu trouver le phénomène un
9 peu, là?

10 R. Effectivement.

11 Q. **[1104]** Est-ce que dans... quand on regarde toujours
12 les compétiteurs de cette région-là, on voit quand
13 même que pendant un certain nombre d'années, il y a
14 eu pas mal de contrats tarifés. Quand on regarde le
15 tableau qu'on a vu tout à l'heure, dans la région
16 de Chaudière-Appalaches, le pourcentage de contrats
17 tarifés tourne autour de quarante (40), quarante-
18 cinq pour cent (45 %). Est-ce qu'il vous est arrivé
19 parfois qu'il y a des contrats tarifés qui ont été
20 donnés dans des situations où normalement on aurait
21 peut-être dû aller... on aurait pu aller en appel
22 d'offres?

23 R. Je peux pas vous répondre.

24 Q. **[1105]** Dans d'autres régions, est-ce que vous avez
25 déjà vu ça? Dans celle de l'Estrie où vous étiez,

1 Granby, tout ça?

2 R. Non, j'ai... à ma connaissance, les projets qui
3 étaient cédulés tarifés étaient tarifés, là. J'ai
4 pas eu connaissance, là, que...

5 Q. **[1106]** Que des projets tarifés auraient pu aller en
6 appel d'offres public?

7 R. Auraient pu aller en appel d'offres public, non.

8 Q. **[1107]** Non?

9 Me ÉLIZABETH FERLAND :

10 Q. **[1108]** O.K. Puis juste pour compléter, votre
11 raisonnement que le commissaire Lachance amène ici
12 au niveau de la détection, si on faisait l'analyse
13 telle que mentionnée pour chacune des régions,
14 c'est quelque chose qu'on aurait pu détecter?

15 R. À mon avis, oui.

16 Q. **[1109]** Parfait. Le Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-
17 de-la-Madeleine.

18 R. Oui.

19 Q. **[1110]** C'est une région où évidemment on comprend
20 que Sintra est uniquement présente dans le Bas
21 Saint-Laurent et que la Gaspésie/Îles-de-la-
22 Madeleine est un territoire qui est très occupé par
23 votre concurrent DJL?

24 R. Oui, sous le nom de Pavage Beau Bassin, oui.

25 Q. **[1111]** Exact. Juste avant d'aller là, j'aimerais

1 qu'on prenne l'autre tableau, c'est-à-dire celui
2 qu'on a déposé il y a quelques instants, à l'onglet
3 4, et qu'on regarde justement pour ces deux, bien
4 c'est une seule et même région, mais dans le
5 tableau on a séparé à la première page les deux...
6 les deux régions, et on voit, par exemple, dans le
7 Bas Saint-Laurent, qu'on est dans des pourcentages
8 de tarifés extrêmement élevés, c'est-à-dire on a
9 plusieurs années comme l'année deux mille-deux
10 mille un (2000-2001) où c'est cent pour cent
11 (100 %) tarifés, même chose pour deux mille un-deux
12 mille deux (2001-2002), même chose pour deux mille
13 deux-deux mille trois (2002-2003) ainsi de suite.
14 La même chose peut, nous pouvons lire la même chose
15 au niveau de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour,
16 grosso modo, les mêmes années et la période en tant
17 que tel?

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[1112]** Donc, on comprend ici que c'est un
20 territoire qui a eu énormément de tarifés?

21 R. C'est ça.

22 Q. **[1113]** Et vous votre présence dans cette région-là
23 a évolué à travers le temps?

24 R. À travers le temps, oui.

25 Q. **[1114]** Vous étiez au début des années, vous étiez

1 là, vous aviez combien d'usines dans la région du
2 Bas Saint-Laurent?

3 R. Au début?

4 Q. **[1115]** Au début de... de... non pas au début de
5 l'histoire, mais au début des années quatre-vingt-
6 seize (96), donc, quatre-vingt-seize (96), quatre-
7 vingt-dix-sept (97)?

8 R. Quatre-vingt-seize (96), ça me prendrait la carte
9 pour vous le dire.

10 Q. **[1116]** La carte de l'époque?

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[1117]** Parce que j'ai juste celle de deux mille
13 treize (2013), ça vous aidera pas?

14 R. Peut-être ça peut aider.

15 Q. **[1118]** On peut peut-être afficher 130P-1551, s'il
16 vous plaît.

17 R. Bon, O.K.

18 Q. **[1119]** Peut-être grossir vers la région du Bas
19 Saint-Laurent. Donc...

20 R. C'est de deux mille treize (2013).

21 Q. **[1120]** C'est de deux mille treize (2013), c'est ça.

22 R. O.K.

23 Q. **[1121]** Je comprends que je fais... j'ai recours à
24 votre mémoire, mais est-ce que vous êtes capable
25 d'identifier?

1 R. Bon, il y a, je pense, la 015, je pense que c'est
2 La Pocatière, il y a Cabano, Trois-Pistoles.

3 Q. **[1122]** Donc, on monte... on monte sur la côte, là.

4 R. Oui. Un, deux, trois, quatre, cinq, six et
5 Rimouski, sept.

6 Q. **[1123]** Mais est-ce qu'elles étaient toutes là dans
7 ces années-là?

8 R. Pas mal, mais où vous avez deux usines, une...

9 Q. **[1124]** La 10 et la 167?

10 R. Exemple, c'est parce que c'est une usine mobile qui
11 était là probablement sur un chantier donné.

12 Q. **[1125]** O.K. Donc, dans cette... dans cette région-
13 là le positionnement a plus ou moins changé à
14 travers...

15 R. À travers les années.

16 Q. **[1126]** ... les années?

17 R. Il y a que l'ajout de Pavages Laurentiens en deux
18 mille sept (2007).

19 Q. **[1127]** Qui est venu vous faire... qui est venu...

20 R. Bien qu'on a acquis.

21 Q. **[1128]** ... que vous avez acquis, tout à fait. Eux
22 étaient de la compétition avant cette année-là?

23 R. Bien de la compétition, c'est qu'on était pas rendu
24 jusque-là.

25 Q. **[1129]** Jusque-là?

1 R. Oui, c'est ça.

2 Q. **[1130]** Sur la côte?

3 R. C'est ça.

4 Q. **[1131]** Et quel est le chiffre d'affaires dans cette
5 région-là?

6 R. Dans les dernières années ça a été une bonne... une
7 bonne région à cause des projets qu'on a obtenus
8 sur la 85, des projets de quarante, cinquante,
9 soixante millions (40-50-60 M).

10 Q. **[1132]** Donc, ça a fait augmenter?

11 R. Ça a fait augmenter beaucoup le chiffre d'affaires.

12 Q. **[1133]** O.K. Quand on regarde ça, est-ce qu'il était
13 pas, parce que je comprends qu'on respecte le
14 territoire, mais ici il y a vraiment une
15 démarcation entre le territoire de DJL et de
16 Sintra?

17 R. Oui, oui.

18 Q. **[1134]** Est-ce qu'il était pas, puis on a vu que
19 pour ces deux régions-là on est... on a énormément
20 de contrats tarifés?

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[1135]** Oui. C'est un oui?

23 R. Oui, oui.

24 Q. **[1136]** Et est-ce qu'il était encore plus important
25 ici de respecter ce territoire-là?

1 R. Bien écoutez c'est... installer une usine dans un
2 territoire où il y a pas beaucoup, il y a des
3 distances très grandes, installer une usine ça
4 valait pas vraiment le coup.

5 Q. **[1137]** Vous parlez?

6 R. Quand on regarde la pointe, mettons, de la
7 Gaspésie.

8 Q. **[1138]** De la Gaspésie?

9 R. Le volume global si on veut de tonnage.

10 Q. **[1139]** Ça aurait pas été intéressant pour vous...

11 R. Non.

12 Q. **[1140]** ... d'aller là?

13 R. Non, puis on y a jamais pensé.

14 Q. **[1141]** Non?

15 R. Non.

16 Q. **[1142]** Il y a jamais eu de discussion avec DJL...

17 R. Jamais.

18 Q. **[1143]** ... là-dessus?

19 R. Jamais.

20 Q. **[1144]** Non. C'était un respect et disons que ça
21 plaisait?

22 R. C'est un respect sans... sans...

23 Q. **[1145]** Sans?

24 R. ... sans qu'on se le dise, là, je veux dire.

25 Q. **[1146]** Parce que c'était pas nécessaire?

1 R. Bien je veux dire c'est des décisions d'affaires
2 qu'on a à prendre.

3 Q. **[1147]** Et Béton Provincial est arrivé dans cette
4 région-là?

5 R. Bien Béton Provincial était à Matane eux.

6 Q. **[1148]** Puis ils sont arrivés à Matane, ils étaient
7 là pendant toute la période ou ils sont?

8 R. Ah, ça je peux pas vous dire.

9 Q. **[1149]** De quatre-vingt-seize (96) à...

10 R. J'imagine.

11 Q. **[1150]** ... mais pas de...

12 R. Mais je peux pas vous conter l'histoire de Matane
13 parce que...

14 Q. **[1151]** C'est pas votre région?

15 R. Non.

16 Q. **[1152]** Est-ce qu'on vous a déjà parlé de... de
17 relation avec Béton Provincial, est-ce que c'était
18 une entreprise avec qui Sintra?

19 R. Bien on achetait des matériaux beaucoup d'eux, on
20 achetait du béton, on achetait des tuyaux. Donc,
21 c'était une entreprise qu'on connaissait.

22 Q. **[1153]** Que vous connaissiez?

23 R. Oui.

24 Q. **[1154]** Est-ce qu'il y avait des ententes au-delà de
25 l'achat de matériel avec Béton Provincial?

1 R. On a déjà eu des ententes sur des contrats, oui.

2 Q. **[1155]** Sur des contrats?

3 R. Oui.

4 Q. **[1156]** Dans cette région-là ou ailleurs?

5 R. Dans cette région-là c'était plus du respect
6 jusqu'en... en fait on n'a pas vu vraiment Béton
7 Provincial venir faire du pavage dans nos régions
8 parce que de Matane s'en venir à jusque dans le Bas
9 Saint-Laurent, c'est un non-sens. Ça fait qu'on
10 n'avait pas, c'est pas là-dessus qu'on avait, qu'on
11 s'est entendu sur des trucs-là. Parce que quand on
12 a acheté Rimouski, comme les gens de Matane, Béton
13 Provincial se disait : « Ça aurait dû être nous
14 qui... qui l'achetions. »

15 Q. **[1157]** « Qui l'achète. »

16 R. Mais le propriétaire de l'époque voulait pas leur
17 vendre, donc il nous a vendu à nous. Ça fait que la
18 journée qu'il nous a vendu puis que Béton
19 Provincial l'a su, bien, j'ai eu un appel puis je
20 l'ai rencontré, il dit : « Vous allez nous vendre
21 l'usine. -Bien, j'ai dit, on a acheté, c'est pas
22 pour la vendre, là. » Ça fait qu'à partir de ce
23 moment-là, il s'est installé une usine à côté de
24 chez nous, ça fait que...

25 Q. **[1158]** Et là on est à quelle période?

1 R. En deux mille sept (2007).

2 Q. **[1159]** En deux mille sept (2007)...

3 R. À la fin deux mille sept (2007), il s'est installé
4 une usine là.

5 Q. **[1160]** Donc, ça, ça a dérangé un petit peu la
6 relation à ce moment-là?

7 R. Euh...

8 Q. **[1161]** Dans cette région?

9 R. Oui, mais ensuite il a déplacé son usine à
10 l'extérieur parce qu'il a eu beaucoup de contrats à
11 l'extérieur. Et puis, l'année d'avant, on avait
12 acheté au Lac-Saint-Jean, donc... puis il était là,
13 au Lac-Saint-Jean, ça fait que disons que la
14 relation a pas cassé au Lac-Saint-Jean, ça fait que
15 ça... ça a calmé...

16 Q. **[1162]** Ça a calmé le jeu.

17 R. Oui.

18 Q. **[1163]** Mais disons que ça... ça a ébranlé un petit
19 peu au moment... autour des années...

20 R. C'est ça, sur le moment.

21 Q. **[1164]** Parfait. Est-ce qu'il avait le Groupe
22 Lechasseur aussi dans cette région-là?

23 R. Le Groupe Lechasseur, oui, mais c'était à Mont-
24 Joli, ça fait que c'était quand même assez loin de
25 Trois-Pistoles, ça fait que c'est... encore là,

1 c'était du respect aussi, hein, c'est... on n'avait
2 même pas besoin vraiment de se parler...

3 Q. **[1165]** Donc, là on n'a pas besoin de se faire des
4 coups de téléphone et de suivre la ligne parce que
5 c'est pratiquement impossible d'aller...

6 R. Pas à...

7 Q. **[1166]** ... dans son territoire?

8 R. À ma connaissance, on n'allait pas là.

9 Q. **[1167]** Puis eux venaient pas chez vous...

10 R. Non.

11 Q. **[1168]** ... c'était bien trop loin. Parfait.

12 R. Question de transport, là. Puis aussi, on peut pas
13 tout faire non plus.

14 Q. **[1169]** O.K. La Côte-Nord.

15 (14:39:15)

16 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

17 Peut-être avant qu'on change...

18 Q. **[1170]** Vous avez dit tout à l'heure qu'après avoir
19 acheté l'usine, un de vos compétiteurs est allé
20 vous voir pour l'acheter, vous n'avez pas voulu
21 leur vendre.

22 R. Non.

23 Q. **[1171]** Puis là il s'est installé à côté de vous...

24 R. Oui.

25 Q. **[1172]** ... après il s'est déplacé ailleurs pour...

1 R. Oui. Et ce qu'on m'avait dit, par les gens de chez
2 nous, qui étaient là, c'est qu'il avait obtenu des
3 gros chantiers vraiment en haut, là, sur la Côte-
4 Nord, ça fait que... puis il avait besoin de son
5 usine mobile, ça fait que...

6 Q. [1173] Donc, c'était une usine mobile?

7 R. Oui, oui, c'est une usine mobile.

8 Q. [1174] Quand il est venu s'installer à côté de vous
9 c'est avec une usine mobile?

10 R. Une usine mobile. Mais, quand même, j'imagine que
11 c'était pour nous... nous... en guise de
12 représailles, j'imagine.

13 Q. [1175] C'est ça, ma question c'est : Donc, on peut
14 utiliser une usine mobile pour, dans le fond, aller
15 jouer dans le territoire de quelqu'un d'autre?

16 R. Ah! oui, absolument. Absolument.

17 Q. [1176] Est-ce que vous savez si c'est encore le
18 cas, c'est-à-dire que les usines mobiles peuvent
19 vraiment être utilisées un peu pour accroître la
20 compétition dans un territoire par...

21 R. C'est sûr. C'est sûr.

22 Q. [1177] Oui?

23 R. Oui.

24 Q. [1178] Puis est-ce que c'est toujours facile
25 d'obtenir des permis...

1 R. Non, ça, par contre, il faut... je pense que la
2 meilleure chose à faire c'est d'obtenir au
3 préalable les permissions d'installation. C'est ce
4 qu'on essayait, nous, de faire parce qu'on a
5 beaucoup de sites de production, des carrières,
6 pour dire, bon, bien, si on veut avoir plus de
7 chance sur un chantier donné, bien, on installe...
8 on a une demande de permission, on a notre permis,
9 on s'installe chez nous et...

10 Q. **[1179]** Donc, vous faisiez d'avance une demande de
11 permis d'installation même si c'était pas un projet
12 immédiat...

13 R. Exactement.

14 Q. **[1180]** ... pour être fin prêt si vous voulez
15 déplacer votre usine mobile?

16 R. Exactement. Exactement.

17 Q. **[1181]** Et, au fil des années, est-ce que le nombre
18 d'usines mobiles ayant servi, pas tant pour les
19 grands chantiers loin, loin, mais servant à la
20 compétition...

21 R. Oui.

22 Q. **[1182]** ... dans les territoires plus... plus
23 occupés...

24 R. Ça a augmenté.

25 Q. **[1183]** Ça a augmenté?

1 R. Oui. Ah! oui, ça a augmenté.

2 Q. **[1184]** Donc...

3 R. Je peux pas vous dire combien, là, mais les usines
4 mobiles ont augmenté.

5 Q. **[1185]** Ont augmenté. Et ça depuis... à quel moment
6 vous avez pu voir le phénomène?

7 R. Je peux pas vous dire combien de temps mais
8 certainement sept, huit ans. Je dirais, sans mettre
9 la main sur la bible, là, mais je pense que ça fait
10 au moins ça.

11 Q. **[1186]** Est-ce que ça peut s'expliquer par le fait
12 que, quand la collusion a commencé, je dirais, à
13 diminuer, les gens se sont mis à acheter plus
14 d'usines mobiles...

15 R. Je dirais pas que c'est lié directement à ça.

16 Q. **[1187]** Non?

17 R. Non, je pourrais pas dire ça.

18 Q. **[1188]** O.K. Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[1189]** Pour continuer sur la lancée du commissaire.

21 R. Oui, Madame la Présidente.

22 Q. **[1190]** Est-ce que vous n'avez pas dit que ça
23 prenait du temps pour obtenir les permis du
24 ministère...

25 R. De l'Environnement.

1 Q. **[1191]** ... de l'Environnement?

2 R. Oui, bien, si on avait un dossier qui était bien
3 préparé, c'est sûr que c'était un peu moins long.
4 Mais, aujourd'hui, il faut passer à travers, bon,
5 l'Environnement, Protection du territoire agricole,
6 il y a quand même une certaine procédure à faire,
7 là. Ça prend...

8 Q. **[1192]** Est-ce que vous jugez que ces procédures
9 sont utiles? Évidemment, on veut pas aller contre
10 l'environnement, là.

11 R. Non, on peut pas aller contre.

12 Q. **[1193]** Mais est-ce que vous jugez que les exigences
13 sont trop élevées ou sont utiles ou sont
14 nécessaires ou...

15 R. Je pense qu'on se doit d'avoir des exigences pour
16 ne pas que n'importe quel cowboy vienne
17 s'installer. Ça c'est...

18 Q. **[1194]** Ça va de soi.

19 R. ... sûr et certain. C'est sûr et certain.

20 Q. **[1195]** O.K.

21 R. Je pense que ça en prend. Je me souviens pas de
22 tous les... toutes les clauses, parce qu'on
23 avait... on mandatait souvent quelqu'un pour
24 préparer...

25 Q. **[1196]** Mais, à votre souvenir, quelles étaient les

1 conditions qu'il fallait remplir pour obtenir une
2 usine comme celle-là?

3 R. Bien, au tout départ, il fallait... il fallait être
4 sur un terrain qui était zoné blanc, vous aviez les
5 territoires agricoles, il fallait que l'usine
6 rencontre des critères au niveau dépoussiérage, et
7 caetera, au niveau de l'environnement. Ce genre de
8 critères là, là, que je me souviens viteement, là.

9 Q. **[1197]** O.K. Merci.

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[1198]** Donc, pour continuer, sur la Côte-Nord, vous
12 avez... vous avez une présence de ce côté-là?

13 R. Oui, quand on a acheté l'usine CAL, on avait une
14 petite usine à Baie-Comeau.

15 Q. **[1199]** À Baie-Comeau.

16 R. Qu'on a démantelée parce que c'était... elle était
17 plus vraiment à la mode, là, c'était une vieille
18 usine, là.

19 Q. **[1200]** O.K. Et est-ce que vous avez... Donc, il y a
20 cet endroit-là, est-ce qu'il y a d'autres endroits
21 où vous êtes présent?

22 R. Bien, on avait une usine mobile, qu'on déplaçait...

23 Q. **[1201]** Déplacez à travers la région?

24 R. C'est ça.

25 Q. **[1202]** Et, je pense qu'on en a fait un petit peu

1 mention, mais est-ce qu'il y a des gens, dans cette
2 région-là, avec qui vous avez fait des ententes?

3 R. Bien il y avait, au Lac-Saint-Jean, il y avait
4 surtout deux entreprises, Inter-Cité et Béton
5 Provincial.

6 Q. **[1203]** Là, vous incluez dans le fond la Côte-
7 Nord...

8 R. Bien ces gens-là étaient aussi un peu sur la Côte-
9 Nord.

10 Q. **[1204]** Donc c'est le même...

11 R. Mais sur la Côte-Nord, il y a pas vraiment...
12 C'était surtout par compétition qu'on allait sur la
13 Côte-Nord.

14 Q. **[1205]** O.K. Parce qu'on voit, justement Inter-Cité
15 dont vous venez de parler, on voit Béton Provincial
16 mais là je veux... je suis vraiment dans la Côte-
17 Nord, là, après on se...

18 R. Il y avait Entreprises Jacques Dufour je pense sur
19 la Côte-Nord aussi.

20 Q. **[1206]** Jacques Dufour, Bob-Son. Est-ce que c'est
21 une...

22 R. Bob-Son aussi, oui, oui, oui.

23 Q. **[1207]** Puis ça, est-ce que c'est des gens avec qui
24 vous avez justement fait quelques ententes?

25 R. Je connais pas tous les... ce qui se passait

1 vraiment sur la Côte-Nord, là, mais, ce que je sais
2 c'est qu'il y a eu beaucoup de compétition. Peut-
3 être qu'il y en a eu mais je saurais pas vous dire.

4 Q. **[1208]** O.K. Donc les entreprises dont je viens de
5 vous parler, c'est pas des entreprises que vous,
6 vous avez discuté avec ou on vous a dit qu'on...

7 R. Bien ça, oui on a discuté avec dans la région du
8 Lac-Saint-Jean.

9 Q. **[1209]** Du Lac-Saint-Jean?

10 R. Sur la Côte-Nord, il y en a peut-être eu aussi, là,
11 mais je peux pas vous dire...

12 Q. **[1210]** Donc au Lac-Saint-Jean alors, qui était là
13 avec vous?

14 R. Bien je viens de les nommer...

15 Q. **[1211]** Inter-Cité?

16 R. ... Inter-Cité et, en fait l'entreprise s'appelle
17 Pavex mais qui est Béton Provincial.

18 Q. **[1212]** Qui était... Dans cette région-là, c'est
19 Pavex.

20 R. Hum.

21 Q. **[1213]** Est-ce qu'il y a aussi Mont Sterling qui...

22 R. Bien c'est la même, ça appartient à...

23 Q. **[1214]** Non, mais je veux dire qui fait...

24 R. Mont Sterling est Béton Provincial.

25 Q. **[1215]** Tout à fait mais ils utilisent les deux noms

1 dans cette région-là...

2 R. Oui, oui, oui.

3 Q. **[1216]** ... C'est ce que je voulais éclaircir.

4 R. Oui, oui, oui.

5 Q. **[1217]** Donc, dans la région du Lac-Saint-Jean, on a
6 ces deux-là. Ça c'est des entreprises Inter-Cité.
7 qui est là-bas?

8 R. Je connaissais pas le directeur. La seule personne
9 que je connais vraiment chez Inter-Cité c'est
10 monsieur Riverain qui est un des propriétaires...

11 Q. **[1218]** O.K.

12 R. ... que j'ai rencontré quelques fois mais pas
13 vraiment pour discuter d'affaires, simplement à
14 titre de courtoisie, là.

15 Q. **[1219]** Dans des événements...

16 R. Dans des... Oui, à ma connaissance, là. C'était à
17 peu près ça. Mais j'ai... Je suis jamais allé dans
18 ces bureaux-là. Je sais même pas où ils sont
19 exactement, là.

20 Q. **[1220]** Et Pavex et...

21 R. Pavex, je connaissais le gars qui était là un peu
22 comme directeur parce que, il était à un moment
23 donné sur le même comité du RPECE. C'était un
24 monsieur... Son nom va me revenir. Je m'excuse,
25 j'ai un petit blanc, là. J'en connaissais un là.

1 Q. **[1221]** Donc, et là vous avez une acquisition de CAL
2 dans cette région-là.

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[1222]** Vous nous avez mentionné hier que cette
5 acquisition-là a eu lieu en deux mille six (2006).

6 R. Deux mille six (2006), oui.

7 Q. **[1223]** Juste pour clarifier, étiez-vous là avant
8 cette acquisition-là au Lac-Saint-Jean?

9 R. Non, moi j'étais pas là, non.

10 Q. **[1224]** Non? Donc c'est vraiment une façon de, non
11 pas, bien disons d'aller dans ce marché-là qui vous
12 était...

13 R. Martin Demers.

14 Q. **[1225]** Martin Demers? Pour Pavex?

15 R. Oui.

16 Q. **[1226]** Parfait. Donc c'était la façon, par
17 l'acquisition de CAL dans cette région-là de
18 prendre des contrats de ce côté-là?

19 R. Dans ce coin-là, oui.

20 Q. **[1227]** Pour le ministère des Transports?

21 R. Oui.

22 Q. **[1228]** Et, quand vous faites l'acquisition de CAL,
23 est-ce que, encore un peu comme vous nous avez
24 expliqué ce matin pour Pagé Construction, est-ce
25 que vous avez des discussions et on vous explique

1 le marché de cette région-là?

2 R. Oui.

3 Q. **[1229]** Qu'est-ce qu'on vous explique?

4 R. Bien on nous explique que le marché était à peu
5 près séparé en trois, là.

6 Q. **[1230]** En trois?

7 R. Grosso modo.

8 Q. **[1231]** Donc on est dans une région où un tiers,
9 CAL, un tiers Inter Provincial (sic)...

10 R. Grosso modo.

11 Q. **[1232]** ... un tiers... Et est-ce que c'est un peu
12 le même type de répartition en tonnage?

13 R. Bien là, c'est plutôt, le tiers donnait à peu près
14 comme, si on veut, le territoire si on veut.

15 Q. **[1233]** O.K. Disons qu'il était bien divisé pour que
16 ça fasse un tiers, un tiers, un tiers?

17 R. Oui.

18 Q. **[1234]** Donc on avait cette entente-là avec ces deux
19 autres entreprises-là?

20 R. Hum.

21 Q. **[1235]** Et vous vous arrivez en deux mille six
22 (2006), on vous dit que ça existe...

23 R. Hum.

24 Q. **[1236]** ... et est-ce que ça a continué par la
25 suite?

1 R. Ça a arrêté mais je me souviens pas en quelle année
2 exactement, là.

3 Q. **[1237]** Mais à votre connaissance, ça...

4 R. Ça a arrêté.

5 Q. **[1238]** Plus tard, mais ça a continué au moment de
6 l'acquisition, là?

7 R. Oui, oui, oui.

8 Q. **[1239]** Puis ça, c'est par l'entremise du
9 propriétaire de l'époque qu'on vous explique ça?

10 R. Oui.

11 Q. **[1240]** Est-ce que lui il est resté avec vous pour
12 assurer les relations?

13 R. Il est resté un an avec nous, oui, pour faire la
14 transition.

15 Q. **[1241]** La transition?

16 R. Oui.

17 Q. **[1242]** O.K. Et les gens de Béton Provincial, Inter-
18 Cité, est-ce que vous avez, là on a vu un petit peu
19 tout à l'heure mais, est-ce que vous avez eu à
20 transiger avec eux ailleurs, ce type d'entente un
21 tiers, un tiers, avec eux, ailleurs qu'au Lac-
22 Saint-Jean?

23 R. À ma connaissance...

24 Q. **[1243]** Non?

25 R. ... Non. Les gens étaient, ces deux entreprises

1 étaient sur la Rive-Nord de Québec puis on les
2 voyait pas souvent sur la Rive-Sud.

3 Q. **[1244]** O.K. Donc c'était là qu'il y avait cette
4 entente-là.

5 R. Hum.

6 Q. **[1245]** Et c'était une région qui était quand même
7 intéressante pour Sintra, là. Ça valait la peine
8 d'aller?

9 R. Bien c'était une nouvelle région. Il y avait du
10 volume. Tout simplement, on a repris le volume
11 de...

12 Q. **[1246]** De CAL?

13 R. De CAL, oui.

14 Q. **[1247]** Parfait. Donc, je me dirige vers la fin des
15 régions, pour l'Abitibi-Témiscamingue. Vous nous en
16 avez parlé brièvement ce matin. Vous avez des
17 usines dans cette région?

18 R. Oui.

19 Q. **[1248]** Est-ce que c'était par voie d'acquisition?

20 R. Oui.

21 Q. **[1249]** C'était quelle entreprise? Lamothe?

22 R. Lamothe, oui.

23 Q. **[1250]** Lamothe qui a été acquise...

24 R. En quatre-vingt-onze (1991).

25 Q. **[1251]** En quatre-vingt-onze (1991). Donc, Lamothe

1 est dans la région de l'Abitibi et on voit que
2 c'est Norascon qui est l'autre joueur qui passe
3 devant Sintra en Abitibi?

4 R. Hum hum.

5 Q. **[1252]** Est-ce que vous connaissez cette entreprise-
6 là?

7 R. Oui. Oui.

8 Q. **[1253]** C'était votre principal compétiteur?

9 R. C'était le principal compétiteur, oui.

10 Q. **[1254]** Et est-ce que vous savez s'il existait dans
11 cette région-là une entente avec Norascon?

12 R. C'est sûr qu'il y a eu... il y a eu des... des
13 rencontres, oui.

14 Q. **[1255]** Il y a eu des rencontres?

15 R. Oui. Mais je peux pas vous dire si c'était vraiment
16 cinquante-cinquante (50-50) ou... mais il y a eu...
17 au moment où moi je suis arrivé comme président,
18 c'était déjà...

19 Q. **[1256]** C'était déjà le cas?

20 R. Oui.

21 Q. **[1257]** On vous a expliqué ça?

22 R. Oui.

23 Q. **[1258]** Et on voit ici, on voit, entre autres, quand
24 Norascon arrive au premier rang, avec quatre-vingt-
25 onze millions (91 M) en valeur de contrats pour

1 cinquante virgule deux pour cent (50,2 %), ils ont
2 obtenu soixante-six (66) contrats.

3 R. Hum hum.

4 Q. **[1259]** Sintra, par l'entremise de Lamothe, obtient
5 soixante-quatorze millions (74 M), là, j'arrondis,
6 pour environ quarante et un pour cent (41 %) et il
7 y également soixante-six (66) contrats. Donc, c'est
8 une région où on discutait puis on pouvait...

9 R. Oui, mais c'était pas sur tous les contrats, là.

10 Q. **[1260]** C'était pas sur tous les contrats?

11 R. Non. Non. Je pense que c'est des contrats où quand
12 tu étais juste deux, là. À ma connaissance.

13 Q. **[1261]** Où est-ce que là, on disait « Vas-y »?

14 R. Exact.

15 Q. **[1262]** O.K. Et est-ce que c'était à une fois de
16 plus le type d'entente, étant donné la répartition
17 géographique de cette région par pourcentage?

18 R. C'était assez difficile parce que bon, on était...
19 à Val-d'Or on était pratiquement collé un sur
20 l'autre...

21 Q. **[1263]** C'est ça, on est un peu comme avec DJL?

22 R. Oui, on était tout seul à... à... dans la région du
23 Témiscamingue, ça fait que c'était un peu... je me
24 souviens pas exactement, là...

25 (14:51:19)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1264]** Excusez-moi, vous venez de dire que oui,
3 vous faisiez de la collusion quand vous étiez
4 seulement deux.

5 R. Oui.

6 Q. **[1265]** Mais est-ce que je comprends que quand il y
7 avait un troisième ou un quatrième...

8 R. C'était... c'était ouvert.

9 Q. **[1266]** C'était ouvert?

10 R. Oui, parce que je vois, là, Construction... bien
11 Michel Lacroix, ça fait qu'il y pas eu de... à ma
12 connaissance, il y a pas eu de collusion avec eux.

13 Q. **[1267]** O.K. Et les autres?

14 R. À ma connaissance, non. Il y a pas eu...

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[1268]** Non? Construction Val-d'Or...

17 R. Non. Non.

18 Q. **[1269]** Tout à l'heure on a parlé de Construction et
19 pavage Continental, non?

20 R. Je sais pas quel projet il est allé prendre en
21 Abitibi.

22 Q. **[1270]** Parce qu'il était pas situé là?

23 R. Non, mais ça c'est... je le sais pas, est-ce que
24 c'est un projet... je le sais pas quel genre de
25 projet puis je sais même pas c'est où.

1 Q. [1271] O.K.

2 R. Ça fait que je peux pas vous dire.

3 Q. [1272] Mais chose certaine, si on est dans le cas
4 où les deux soumissionnaires possibles étant
5 Norascon et vous, on avait une entente?

6 R. Il y a eu des... des ententes. Je le sais pas s'il
7 y en a eu sur tous les projets, là, mais il y en a eu
8 eu.

9 Q. [1273] Parfait. On vient de faire le tour.
10 Évidemment, il reste une région, mais vous nous
11 avez mentionné dans le Nord du Québec, vous aviez
12 pas d'usine là. Si on change la page, peut-être
13 juste pour clore...

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. [1274] Peut-être avant de quitter cette région-là,
16 dans le fond, vous êtes deux gros joueurs, là. Vous
17 avez Construction Norascon, quatre-vingt-onze
18 millions (91 M) puis Sintra, vous, soixante-
19 quatorze millions (74 M) puis les autres sont pas
20 dans la même catégorie du tout.

21 R. Hum.

22 Q. [1275] Est-ce que c'est possible que certains
23 projets du Ministère, lorsqu'ils étaient lancés en
24 appel d'offres étaient à ce point gros que vous
25 saviez, par définition, que vous seriez seulement

1 probablement les deux à pouvoir être capable de
2 soumissionner?

3 R. Je peux pas vous répondre.

4 Q. **[1276]** Mais est-ce que vous avez... il est arrivé
5 des situations, par fois, certains appels d'offres,
6 vous saviez que certains de vos concurrents
7 c'était trop gros pour eux puis ils n'iraient pas
8 compétitionner?

9 R. Il faut jamais sous-estimer la compétition.

10 Q. **[1277]** Donc, il y a pas... le Ministère, par une
11 stratégie de séparer les projets pourrait pas
12 augmenter la compétition entre les... les
13 entreprises?

14 R. C'est... c'est... souvent, les projets en Abitibi,
15 c'était des projets où... c'est pas évident quand
16 on déplace une usine pour... il faut qu'il y ait un
17 certain volume, j'imagine. J'imagine que c'est
18 comme ça que le Ministère devait regarder ses
19 projets. Mais il y a eu beaucoup de projets d'un
20 million et demi (1,5 M), deux millions (2 M), trois
21 millions (3 M), là. Ça, il y en a eu.

22 Q. **[1278]** Et dans les autres marchés où vous étiez,
23 avez-vous l'impression que le Ministère, s'il avait
24 scindé ses projets, aurait pu avoir plus de
25 soumissionnaires ou ça aurait pas changé grand-

1 chose?

2 R. S'il scinde trop dans des régions éloignées, les
3 soumissionnaires déplacent pas une usine pour faire
4 peu de tonnes, là.

5 Q. **[1279]** O.K.

6 R. Sinon, ça va coûter...

7 Q. **[1280]** Mais dans la région de l'Estrie, l'Estrie où
8 vous étiez, Granby puis la...

9 R. Ça, il y avait pas... on n'a pas eu beaucoup de
10 visites de l'usine mobile dans ces coins-là.

11 Q. **[1281]** Dans ces coins-là. Mais c'est pas... ma
12 question que je vous répète c'est, c'est pas
13 l'ampleur du projet qui a limité la concurrence. Si
14 le Ministère disait « Je fais des projets entre
15 cinq cents (500) à un million (1 M), seulement ces
16 projets-là, dans les situations, bien sûr, où ça se
17 fait dans des régions populeuses, je parle pas le
18 l'Abitibi...

19 R. Oui.

20 Q. **[1282]** ... est-ce qu'avec une stratégie comme ça,
21 est-ce que le Ministère pourrait pas justement
22 accroître la compétition ou bien par des projets
23 plus gros, essentiellement, il se trouve à la
24 limiter? Comment vous voyez ça?

25 R. C'est possible. C'est possible. C'est possible.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1283]** Mais on va peut-être poser la question
3 autrement. On voit un projet qui... dont la valeur
4 du contrat est de vingt-neuf mille cent dollars
5 (29 100 \$).

6 R. Oui.

7 Q. **[1284]** Qui était par L. Fournier & Fils.

8 R. Oui.

9 Q. **[1285]** Vous, est-ce que vous soumissionniez pour
10 des contrats comme ça?

11 R. Ça dépend c'est quoi comme contrat. Je peux pas
12 vous répondre. Ça dépend du type de contrat. On
13 peut peut-être avoir soumissionné ou peut-être pas.
14 Il faudrait vraiment voir...

15 Q. **[1286]** Donc, autrement dit, vous, vous
16 soumissionniez dans ce qui vous...

17 R. Ce qui nous...

18 Q. **[1287]** ... regardait, dans ce qui rentrait dans vos
19 cordes, peu importe le montant?

20 R. Peu importe le montant. Peut-être si ça avait été
21 un projet de dix mille (10 000), si ça nous
22 intéresse, on est bien situé ou c'est un projet qui
23 est, bon, qui est simple ou qui... je sais pas
24 comment... quoi dire, mais on peut être... on était
25 intéressé par tous les projets, mais c'est on voit

1 vraiment le type de projet, on dit, bien, c'est pas
2 nécessairement la valeur, ça nous intéresse pas, ou
3 pour telle ou telle raison on n'a pas le temps ou
4 le délai de livraison du projet est trop court, on
5 n'est pas là. C'est ces questions-là qu'on se pose
6 à chaque fois qu'on sortait des documents puis
7 qu'on regardait un appel d'offres.

8 Me ÉLISABETH FERLAND :

9 Q. **[1288]** O.K. Mais, à votre connaissance, en tant que
10 directeur divisionnaire ainsi que président, la
11 mentalité était de, si on a les effectifs, on
12 soumissionne.

13 R. Oui, oui, oui.

14 Q. **[1289]** O.K. C'était... vous faisiez pas une
15 sélection...

16 R. Bien, on faisait une sélection... En fait, comme...
17 comme on est constitué chez Sintra dans une dizaine
18 de régions, c'est comme dix (10) PME. Les
19 directeurs ont la latitude quand même de... de
20 choisir leur projet et puis de soumissionner sur
21 les projets qu'ils veulent. Mais, en général, on
22 soumissionnait... on soumissionnait à peu près sur
23 tout ce qui bouge.

24 Q. **[1290]** Sur...

25 R. Bien, normalement, là.

1 Q. **[1291]** O.K. Parfait. Ça complète. Oui. Donc, on
2 voit à la... pas à... à la page suivante, le Nord
3 du Québec. Vous aviez pas d'usine de ce côté.

4 R. Le Nord du Québec, non.

5 Q. **[1292]** Non.

6 R. C'étaient des usines mobiles.

7 Q. **[1293]** Mobiles.

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[1294]** Ce qui expliquerait les trois contrats, là,
10 que...

11 R. Exact.

12 Q. **[1295]** Est-ce que vous avez un souvenir ça pourrait
13 être quoi dans le Nord du Québec que vous soyez
14 allé chercher au ministère des Transports?

15 R. Je sais qu'on a fait des projets à... Eh! Seigneur.
16 En tout cas, ça va peut-être me revenir comme
17 tantôt.

18 Q. **[1296]** O.K.

19 R. Mais, on a eu des projets en compétition là-bas,
20 oui.

21 Q. **[1297]** En compétition.

22 R. Oui.

23 Q. **[1298]** Parce qu'on voit ici deux joueurs...

24 R. Oui.

25 Q. **[1299]** ... notamment Béton provincial et Norascon

1 qui sont des personnes qui vous sont pas inconnues.

2 R. Non, c'est pas inconnu, mais souvent dans des
3 projets comme ça, on avait des fois des tendances à
4 se colletayer un peu, là.

5 Q. **[1300]** Donc, on est agressif.

6 R. On est agressif, oui.

7 Q. **[1301]** O.K. Parfait. Je vais... je vais vous faire
8 afficher, Madame Blanchette, l'onglet 12, s'il vous
9 plaît. Je vais... je vais vous montrer trois
10 tableaux, un à la suite de l'autre, Monsieur
11 Bédard.

12 R. Oui.

13 Q. **[1302]** Puis, je vais commencer tout simplement avec
14 une question bien simple. Il s'agit d'une partie
15 des travaux, les deux premiers visent
16 l'Autoroute... la Route 175.

17 R. Oui.

18 Q. **[1303]** Vous connaissez cette route-là?

19 R. Bien, c'est la route qui part de Québec en s'en
20 allant au Lac Saint-Jean.

21 Q. **[1304]** Parfait. Est-ce que à votre... selon vos
22 souvenirs, est-ce que Sintra a obtenu des contrats
23 sur la route 175?

24 R. Non.

25 Q. **[1305]** Non.

1 R. Non.

2 Q. **[1306]** Est-ce que à votre souvenir con...
3 contrat... Sintra a soumissionné pour des contrats
4 sur la route 175?

5 R. Au niveau terrassement? Au niveau pavage?

6 Q. **[1307]** Bien, pavage en premier lieu.

7 R. Pavage, je pense que oui, on a déjà soumissionné.

8 Q. **[1308]** Et vous auriez soumissionné j'imagine par
9 votre usine...

10 R. Par l'usine qui était à Bagotville.

11 Q. **[1309]** O.K. Et je vais... donc je vais vous parler
12 de ça en premier lieu et, par la suite, je vais
13 vous parler également d'une autre route, soit la
14 173.

15 R. O.K.

16 Q. **[1310]** Vous connaissez cette route-là également?

17 R. Oui. Oui.

18 Q. **[1311]** Qui est située où?

19 R. Qui est en Beauce.

20 Q. **[1312]** En Beauce. Parfait. Donc, je vais déposer le
21 premier document qui est à l'onglet 12, s'il vous
22 plaît.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Après, nous allons expliquer...

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 1558.

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Oui, oui, j'y arrive. Pardon?

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Non, non, mais vous déposez le tableau et le
7 tableau, je comprends, qui a été préparé par...

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Oui, oui. Non, puis je vais faire la...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 ... la Commission.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Tout à fait.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 O.K.

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Je vais expliquer... Vous voulez que je fasse...

18 O.K. Il s'agit des contrats octroyés par le
19 ministère des Transports pour la réfection de la
20 Route 175 dans la direction territoriale de la
21 Capitale-Nationale et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

22 (14:57:46)

23

24 131P-1558 : Contrats octroyés par le MTQ pour la
25 réfection de la route 175, dans la

1 direction territoriale de Capitale-
2 Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean
3 (2005-2011)
4

5 Ce tableau-là, c'est la Commission qui l'a créé sur
6 la base des contrats octroyés et on n'est pas dans
7 la sphère plus de vingt millions de dollars
8 (20 M\$), nous sommes en bas. Donc, il s'agit de...
9 de contrats qui incluent non pas juste le pavage,
10 mais terrassement, et caetera, donc c'est sur la
11 base des données que la Commission a été en mesure
12 d'obtenir des différents organismes avec qui elle
13 collabore.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Et il est indiqué au tableau que... à la fin du
16 tableau...

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Tout à fait.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 ... que les dossiers ou la mention... c'est-à-dire
21 que la CEIC a conservé uniquement les dossiers où
22 la mention de la Route 175 apparaissait dans la
23 description des travaux pour un montant...

24 Me ÉLIZABETH FERLAND :

25 De plus d'un million (1 M\$).

1 LA PRÉSIDENTE :

2 ... de plus d'un million (1 M\$), c'est ça.

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Tout à fait. C'est ça.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 O.K.

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 Donc, on a pris l'échantillonnage qui nous était
9 disponible et on a... dans celui-ci, vous n'avez
10 pas parce qu'il y a beaucoup d'autres travaux de
11 terrassement qui ont été...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 O.K.

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 ... faits sur cette route-là qui étaient de plus de
16 vingt millions (20 M\$), ils sont pas inclus ici...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 O.K.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 ... ni ceux en bas.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 O.K. Et donc on est rendu à 131P...?

23 LA GREFFIÈRE :

24 1558.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 1558?

3 LA GREFFIÈRE :

4 Oui.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 O.K. Merci.

7 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

8 Madame la Présidente, est-ce que c'est possible
9 d'avoir des copies pour les parties puisque ce ne
10 sont pas des documents dont nous avons eu
11 transmission avant l'audience.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Vous avez... Désolée.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Vous n'avez pas eu...

16 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

17 Ni celui-là ni ceux qui étaient des onglets ce
18 matin.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Les onglets?

21 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

22 Les pièces 15... les trois dernières, je crois.

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Vous... O.K. Bien, je vais m'assurer que vous avez
25 les copies peut-être. Je suis désolée, là. Est-ce

1 que c'est possible de prendre une pause pour...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Certainement, Maître Ferland.

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Parfait.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Tout à fait.

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Mes excuses.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11 _____

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 (15:37:11)

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Normand Bédard, vous êtes sous le même
16 serment.

17 R. Merci.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. **[1313]** Parfait. Monsieur Bédard...

20 R. Oui.

21 Q. **[1314]** ... juste avant la pause, nous venions de
22 déposer un tableau sous la cote 131P-1558. Il
23 s'agit d'un tableau qui regroupe les contrats de un
24 million (1 M\$) et plus que la Commission a préparé
25 et qui inclut les contrats en terrassement, enrobé,

1 structure et quelques autres contrats. Je vais le
2 regarder avec vous. C'est un... ça... dans le fond,
3 ça touche la Route 175 que vous nous avez mentionné
4 connaître comme étant la route, là, qui relie
5 Québec au Saguenay.

6 R. O.K.

7 Q. **[1315]** Donc, l'exercice que je veux faire avec
8 vous, c'est de regarder, vous nous avez dit que, à
9 votre connaissance, Sintra a peut-être soumissionné
10 des contrats de ce type et vous êtes pas... je
11 pense, vous avez mentionné que vous en... à votre
12 connaissance, vous n'avez pas...

13 R. On n'en a pas obtenu.

14 Q. **[1316]** Exact. Donc, on a la première année des
15 contrats énumérés. Moi, je... on peut voir à la
16 première page que Sintra n'a pas soumissionné cette
17 année-là sur aucun de ces contrats-là. La même...
18 on va passer à la page suivante. À la page
19 suivante, nous sommes rendus maintenant en deux
20 mille sept (2007) pour un autre bout de cette Route
21 175 et, une fois de plus, on ne voit pas le... vous
22 pouvez regarder, là, et...

23 R. Hum, hum. Oui, je regarde.

24 Q. **[1317]** ... il n'y a pas... on ne voit pas le nom de
25 Sintra comme soumissionnaire également.

1 R. Hum, hum.

2 Q. **[1318]** Vous êtes d'accord avec moi?

3 R. Oui.

4 Q. **[1319]** À la page suivante, on continue et, une fois
5 de plus, ni... et quand je dis « Sintra »,
6 évidemment, je parle de Sintra dans son... dans le
7 groupe, là.

8 R. Le groupe, là.

9 Q. **[1320]** Je veux pas que si jamais vous voyez...

10 R. O.K.

11 Q. **[1321]** ... Lamothe ou si vous voyez CAL...

12 R. Oui. Oui, oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Donc, ce que vous voulez dire, c'est quand vous ne
15 voyez pas Sintra ni ses filiales.

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Et ces filiales, effectivement.

18 Q. **[1322]** Donc... et à la troisième page, le même...
19 la même réponse s'applique, c'est-à-dire que, en
20 deux mille sept (2007), Sintra n'a pas soumissionné
21 sur ces contrats-là. On va passer à la page
22 suivante, deux mille huit (2008). J'attire votre
23 attention sur cette page-là parce que je vois un...
24 un dossier en deux mille huit (2008). On dit que
25 c'est la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est

1 une région que vous nous avez mentionnée comme...

2 R. Oui.

3 Q. **[1323]** ... où vous étiez. On voit que vous avez
4 soumissionné, bien, Sintra a soumissionné sur un
5 contrat de planage et couche d'usure de l'enrobé
6 bitumineux sur la Route 175, et on précise
7 exactement où est-ce qu'on se trouve sur le tronçon
8 de route.

9 R. O.K.

10 Q. **[1324]** Donc, ici, on voit effectivement que Sintra
11 a soumissionné. On voit les autres soumissionnaires
12 comme étant Béton provincial et Inter-Cité
13 construction, c'est exact?

14 R. Oui, c'est ce qu'on voit, oui.

15 Q. **[1325]** Et c'est les entreprises que vous nous avez
16 mentionnées avec lesquelles vous... bien, du moins,
17 qui étaient présentes dans la région du Saguenay-
18 Lac-Saint-Jean avec Sintra.

19 R. Oui.

20 Q. **[1326]** C'est exact?

21 R. Oui.

22 Q. **[1327]** Parfait. Et on voit également, par la suite,
23 un autre bout de route, mais, là, on voit que c'est
24 terrassement, fondation et pose d'enrobé
25 bitumineux, toujours en deux mille huit (2008), et

1 Sintra est soumissionnaire, encore une fois avec
2 Inter-Cité et Béton provincial, c'est exact?

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[1328]** Et vous arrivez troisième cette fois-ci dans
5 la liste des soumissionnaires. C'est ce que vous
6 constatez également?

7 R. Oui.

8 Q. **[1329]** Je continue et je descends deux contrats
9 plus bas, c'est-à-dire le décohesionnement...

10 R. Oui.

11 Q. **[1330]** ... et pose d'enrobé bitumineux. Et là on se
12 retrouve dans la municipalité de Lac-Ministuk et...
13 je l'ai-tu bien dit? Je m'excuse. En tout cas,
14 désolée si c'est pas comme ça que ça se dit. On est
15 encore... on voit les trois mêmes soumissionnaires,
16 c'est-à-dire Inter-Cité et Béton provincial. Sintra
17 soumissionne et se retrouve au deuxième rang des
18 soumissionnaires, c'est exact?

19 R. Oui, comme on voit.

20 Q. **[1331]** Selon le tableau, vous constatez ça
21 également.

22 R. Oui.

23 Q. **[1332]** Et je vais arriver, toujours en deux mille
24 huit (2008), à un dernier qui est à la page
25 suivante. Et celui-ci est pour le revêtement

1 d'enrobé bitumineux, toujours sur la même route, et
2 là nous sommes rendus dans la municipalité de Lac
3 Jacques-Cartier. On voit que Béton provincial
4 obtient le contrat, Sintra arrive deuxième,
5 Entreprise P.E.B. arrive troisième et Inter-Cité
6 arrive quatrième. Vous nous avez parlé hier de
7 P.E.B., peut-être juste nous rafraîchir la mémoire?

8 R. Je suis pas sûr.

9 Q. **[1333]** Non?

10 R. Non, je suis pas sûr.

11 Q. **[1334]** Vous en avez pas parlé, je me trompe peut-
12 être avec une autre qui a des lettres similaires.
13 Est-ce que c'est une entreprise que vous
14 connaissez?

15 R. Oui, c'est une entreprise qui je pense sont située
16 dans la région de Lac Saint-Charles ou quelque
17 chose comme ça.

18 Q. **[1335]** Et est-ce qu'à votre connaissance c'est une
19 entreprise avec qui Sintra a eu des ententes?

20 R. Je penserais pas parce qu'eux sont sur la rive-nord
21 de Québec.

22 Q. **[1336]** Donc...

23 R. Donc, on...

24 Q. **[1337]** ... vous avez pas eu à...

25 R. Non, je pense pas, là.

1 Q. **[1338]** Parfait. Donc, pour cette année-là et cette
2 page-là il y a pas d'autres soumissions qui ont été
3 déposées par Sintra.

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[1339]** Je vous demande, on a vu que Sintra a une
6 part du marché importante. Sintra a une expertise,
7 je pense qu'ici il y a pas personne qui en doute
8 dans ce type de travaux-là. Est-ce que ça vous
9 surprend de voir que vous avez pas... que Sintra
10 n'a pas décroché aucun contrat sur cette route-là?

11 R. Bien sur les contrats de terrassement ça coïncide à
12 peu près avec les projets de terrassement qu'on a
13 eu d'importance de quarante, cinquante millions
14 (40-50 M) dans la région du bas du fleuve, à
15 Cabano. Donc, ça peut être une raison, parce qu'on
16 avait des effectifs spéciaux pour ce genre de
17 projet-là, qu'on s'est formé, ça fait qu'on peut
18 pas être partout en même temps.

19 Q. **[1340]** Donc...

20 R. C'est très possible qu'on ait décidé on
21 soumissionne pas parce qu'on a, soit qu'on n'a pas
22 les effectifs, soit qu'on n'a pas assez
23 d'équipements, soit qu'on n'a pas, on est occupé
24 ailleurs.

25 Q. **[1341]** O.K. Je vais... je vais déposer un deuxième

1 contrats pour les différents tronçons de route sur
2 cette route. Je vais vous demander de regarder la
3 première page et encore une fois on voit Sintra et,
4 là, on est dans le pavage en tant que tel, on n'est
5 plus dans le terrassement. On voit que vous
6 soumissionnez en deux mille huit (2008) pour un
7 premier contrat qui est... dont les deux autres
8 soumissionnaires sont Béton provincial et Inter-
9 Cité, c'est ce que vous voyez également à l'écran?

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[1344]** Vous arrivez deuxième. Ensuite de ça, on
12 voit un deuxième contrat qui retrouve encore une
13 fois les mêmes trois soumissionnaires, c'est-à-dire
14 Inter-Cité, Béton provincial et Sintra. Vous
15 arrivez troisième cette fois-ci.

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[1345]** Et ainsi de suite, il y en a un troisième
18 qui suit dans cette année deux mille huit (2008) où
19 vous arrivez deuxième et on a toujours les deux
20 mêmes soumissionnaires en pavage. Je tourne la page
21 pour clore l'année deux mille huit (2008). Et on
22 voit un autre contrat où les entreprises qu'on a
23 nommées tout à l'heure, c'est-à-dire Béton
24 provincial, Entreprises P.E.B. et Inter-Cité se
25 retrouvent comme soumissionnaires et une fois de

1 plus Sintra arrive deuxième. Je peux faire le même
2 exercice, là, on voit en deux mille neuf (2009) les
3 deux premiers contrats, vous soumissionnez, Sintra
4 soumissionne, arrive troisième, Inter-Cité arrive
5 premier, Béton provincial deuxième pour les deux et
6 Sintra troisième. Vous êtes en pavage.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[1346]** On est dans des années où vous avez des
9 effectifs dans cette région-là pour faire...

10 R. Du pavage.

11 Q. **[1347]** ... du pavage. Est-ce que... avez-vous
12 souvenir d'une entente avec peut-être Béton
13 provincial et Inter-Cité pour cette route-là?

14 R. Je pense qu'il y avait, quand on a acquis CAL à
15 l'époque, en deux mille six (2006) qu'il était déjà
16 entendu que les gens n'allaient pas sur cette
17 route-là.

18 Q. **[1348]** Que les gens n'iraient pas sur cette route-
19 là?

20 R. Oui, oui, oui.

21 Q. **[1349]** Donc...

22 (15:47:41)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[1350]** Les gens, en voulant dire, les gens de
25 Sintra?

1 R. De CAL à l'époque, là, quand on a acheté.

2 Q. **[1351]** Donc, ce que vous vouliez, ce que vous nous
3 dites c'est qu'il y avait une entente avec les gens
4 de CAL pour ne pas aller?

5 R. Pour ne pas aller sur cette...

6 Q. **[1352]** Sur cette route-là.

7 R. Sur cette route-là. Je pense...

8 Q. **[1353]** Et cette entente a été respectée par Sintra?

9 R. C'est ça. Je pense. Mais je pense aussi qu'il y a
10 certains projets... j'en suis pas sûr, mais à
11 partir de deux mille neuf (2009), là, qu'il y
12 avait... il n'y avait plus d'entente du tout.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Q. **[1354]** Il n'y avait plus d'entente. Parce qu'on
15 vous voit soumissionner... Vous voulez dire sur
16 cette route-là?

17 R. Oui.

18 Q. **[1355]** Parce que, sur cette route-là, on voit... si
19 on descend, là, là on a regardé les premiers mais
20 on voit que par la suite Sintra soumissionne et
21 c'est Inter-Cité qui... qui l'obtient, là on est
22 rendus à la page suivante, vous soumissionnez pas,
23 on voit que Béton provincial l'obtient. Béton
24 provincial l'obtient, vous avez pas soumissionné.
25 Et le dernier de cette année-là c'est Construction

1 pavage Portneuf qui l'a obtenu et Sintra a
2 soumissionné et les deux autres soumissionnaires
3 étaient Béton provincial et Inter-Cité.

4 R. Je pense qu'à partir de ces années-là, comme je
5 vous ai dit un peu plus tôt ou hier...

6 Q. **[1356]** Ça s'effritait la...

7 R. Bien, oui, ça s'effritait, là.

8 Q. **[1357]** O.K. Parce qu'on voit... je peux... on voit
9 deux autres contrats en deux mille dix (2010), où
10 vous avez soumissionné et que ces joueurs-là
11 étaient présents.

12 R. Hum hum.

13 Q. **[1358]** Il y en a un qui a été obtenu, celui qu'on
14 voit à l'écran, a été obtenu par Béton provincial
15 et, à la page suivante, si on regarde au centre de
16 la page, le contrat qui commence par 7107-10-1006,
17 on voit qu'il y a plus de joueurs mais ces deux
18 entreprises-là étant toujours présentes mais le
19 contrat a été... a été, pardon, a été obtenu par
20 Construction pavage Portneuf.

21 R. Mais vous voyez les... les différences par rapport
22 aux estimés, là.

23 Q. **[1359]** Là on est en dessous alors que tout à
24 l'heure on était au-dessus.

25 R. Hum.

1 Q. **[1360]** C'est ce qui vient aussi...

2 R. C'est ce qui vient me dire que...

3 Q. **[1361]** L'entente allait plus... ne tenait plus. Et,
4 dans les mêmes années, peut-être juste un petit
5 peu... bien, ça a chevauché les mêmes années.

6 Je vais demander à madame Blanchette d'afficher le
7 dernier onglet, c'est-à-dire l'onglet 14.

8 Il y a eu une autre route d'importance qui a été
9 faite, il s'agit de la route 173. Vous connaissez
10 cette route-là?

11 R. Oui. Oui, c'est dans la Beauce.

12 Q. **[1362]** C'est ça, vous l'avez mentionné tout à
13 l'heure. À votre souvenir, est-ce que Sintra a
14 obtenu des contrats sur cette route-là?

15 R. Oui, on a obtenu des projets, oui. Sur la 73 et la
16 173.

17 Q. **[1363]** Sur la 73 et la 173?

18 R. Hum.

19 Q. **[1364]** Il s'agit, encore une fois, Madame la
20 Présidente, d'un tableau que la Commission a
21 confectionné à partir des données que nous avons
22 reçues et on voit, notamment, les différents
23 tronçons de routes divisés par les contrats. Et on
24 y voit le montant des... pas le montant mais le nom
25 des soumissionnaires.

1 J'attire votre attention à la deuxième et
2 troisième page, on voit que, justement, Sintra
3 obtient, dans ces contrats-là, des... des
4 contrats... « dans ces contrats », dans cette
5 route-là des contrats de pavage. Ça reflète votre
6 souvenir, si je regarde, là, le 3475...
7 Vous êtes pas à la bonne page, Madame Blanchette.
8 Deux mille six (2006), c'est ça. Si vous regardez,
9 là, le deuxième contrat, Monsieur Bédard...

10 R. Oui.

11 Q. **[1365]** ... on voit que Sintra arrive premier devant
12 Les Entreprises Lévisiennes et Pavage Rolland
13 Fortier.

14 R. Oui.

15 Q. **[1366]** C'est un des contrats que vous avez
16 souvenir?

17 R. Je me souviens pas vraiment... on a fait des
18 contrats mais je peux pas vous dire... quand...

19 Q. **[1367]** Lesquels et à quelle période?

20 R. Non. Non. Non.

21 Q. **[1368]** Il y en a plusieurs dans ce document-là que
22 Sintra obtient, et on en a un autre, en deux mille
23 huit (2008), où vous gagnez devant Construction
24 pavage Portneuf. Est-ce que, pour cette route-là,
25 Sintra avait des ententes avec d'autres joueurs?

1 R. Je peux pas vous dire. J'ai pas souvenance, j'étais
2 pas vraiment impliqué là.

3 Q. **[1369]** De ce côté-là?

4 R. Oui.

5 Q. **[1370]** Ça fait que c'est pas...

6 R. Je le sais pas.

7 Q. **[1371]** Il y aurait pas le même...

8 R. C'est possible mais je peux pas vous dire. Je peux
9 pas vous dire, je peux pas vous répondre.

10 Q. **[1372]** O.K. Parfait.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1373]** Mais est-ce que c'est possible, à la lecture
13 des documents, qu'on puisse penser que vous n'aviez
14 pas... vous n'alliez pas soumissionner sur la 175
15 mais que c'était ouvert à vous pour la 173?

16 R. Je peux vraiment pas... vraiment pas vous dire.
17 Absolument pas.

18 Q. **[1374]** O.K.

19 LA GREFFIÈRE :

20 1560.

21 Me ÉLIZABETH FERLAND :

22 Pardon?

23 LA GREFFIÈRE :

24 Onglet 14, 1560.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 1560.

3

4 131P-1560 : Contrats octroyés par le MTQ pour la
5 construction et la réfection de
6 l'autoroute -73 ainsi que la route
7 173, dans la direction territoriale de
8 Chaudière-Appalaches (2005-2011)

9

10 Q. **[1375]** Parfait. Et aussi, justement, vous avez
11 mentionné la route 173 et la route 73.

12 R. Oui, 73 c'était l'autoroute.

13 Q. **[1376]** Qui était l'autoroute.

14 R. Oui, c'est ça. C'est surtout à celle-là que je
15 pensais.

16 Q. **[1377]** O.K. Puis sur l'autoroute 73, est-ce que
17 vous avez souvenir d'appels d'offres, d'ouverture
18 des appels d'offres qui auraient été retardées?

19 R. C'est possible parce qu'on... Souvent dans des gros
20 projets, on recevait des addendums et puis la
21 soumission était reportée d'une semaine, deux
22 semaines, trois semaines, c'est possible ça.

23 Q. **[1378]** Est-ce que... donc c'est possible qu'il y
24 ait eu mais est-ce que Sintra a déjà demandé pour
25 l'autoroute 73 au Ministère de retarder l'ouverture

1 à votre connaissance?

2 R. Je le sais pas. C'est possible si on avait décelé
3 des interrogations puis qu'on avait pas de réponse
4 puis que le Ministère trouvait, oui c'est une bonne
5 interrogation donc on... Si une entreprise fait une
6 interrogation, le Ministère se devait de répondre à
7 tous les autres entrepreneurs pour que tout le
8 monde soumissionne sur le même pied.

9 Q. **[1379]** O.K. Parfait. On a vu depuis les deux
10 dernières journées que Sintra est bien positionnée
11 dans plusieurs des directions territoriales du
12 Québec. À vrai dire, la compagnie Sintra est le
13 plus gros joueur, bien vous arrivez premier, la
14 compagnie Sintra arrive première dans les contrats
15 obtenus du ministère des Transports.

16 R. Surtout au niveau du pavage.

17 Q. **[1380]** Surtout au niveau du pavage mais on a vu,
18 avec des tableaux qui ont été déposés devant la
19 Commission, qu'il arrive premier et pas seulement
20 en pavage. Si on prend construction, toutes
21 constructions, là, construction de routes
22 confondues...

23 R. Confondues.

24 Q. **[1381]** ... Sintra arrive premier et DJL arrive
25 deuxième.

1 R. O.K.

2 Q. **[1382]** Vous êtes, Sintra est un gros joueur. On a
3 beaucoup évoqué de notions de respect et d'entente
4 territoriale...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[1383]** ... dans les derniers jours. Est-ce que...
7 Quand Sintra est dans une région et que Sintra
8 obtient cinquante pour cent (50 %) en valeur des
9 contrats du ministère des Transports et qu'il y a
10 une entente avec un joueur qui obtient deux pour
11 cent (2 %) de valeur des contrats du Ministère dans
12 cette région-là, et qu'il y a un respect de
13 territoire, est-ce que vous sentez pas que
14 justement, peut-être qu'il y a une situation de
15 David contre Goliath? Est-ce que vous pensez que ça
16 a aidé Sintra justement de faire respecter ses
17 propres limites à des joueurs plus petits?

18 R. C'est parce que, quand vous dites, l'exemple que
19 vous donnez, on a cinquante (50 %) versus deux
20 (2 %), bien cinquante (50 %), si au départ on prend
21 un projet important en terrassement ou qu'il y a
22 vraiment pas, ou c'est en pleine compétition, qui
23 vaut cinquante millions (50 M\$), c'est sûr que ça
24 augmente beaucoup les proportions.

25 Q. **[1384]** De vos statistiques?

1 R. Bien...

2 Q. **[1385]** Tout à fait mais là, on a vu les chiffres en
3 pavage.

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[1386]** On a vu les chiffres dans les différentes
6 régions. On a vu que souvent - on peut même
7 réouvrir le tableau si vous voulez puis qu'on
8 choisisse une région ensemble, on va faire ça
9 d'ailleurs.

10 15:55:28

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1387]** Et on a vu aussi que c'était par le nombre
13 de contrats obtenus aussi.

14 R. C'est ça, c'est ça.

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[1388]** Tout à fait. Donc on va reprendre la pièce
17 65P-721 Madame Blanchette. Parfait. On va peut-être
18 reculer de quelques pages pour se diriger vers la
19 page 3. On... Si on regarde, il y a des entreprises
20 ici que vous avez mentionnées.

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[1389]** On voit Montérégie-Est. On voit Construction
23 DJL, on voit Groupe Chagnon, on voit Sintra. Et par
24 la suite, il a été question notamment de
25 Entreprises Bourget. Je comprends que c'était une

1 situation un peu... Oui, celui-là, vous avez eu une
2 entente par la suite mais est-ce qu'il y a
3 justement pas une position, parce qu'Entreprises
4 Bourget a deux point trois pour cent (2,3 %) ici...

5 R. Oui.

6 Q. **[1390]** ... alors que Sintra a dix-sept point cinq
7 (17,5 %). Quand vous êtes...

8 R. Il faut dire qu'Entreprises Bourget est arrivée...

9 Q. **[1391]** Plus tard.

10 R. ... plus tard, oui.

11 Q. **[1392]** Tout à fait. Mais quand vous avez eu cette
12 entente-là avec Entreprises Bourget, quand c'est
13 monté à la haute direction...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[1393]** ... et qu'on a décidé qu'il allait y avoir
16 une entente, est-ce que justement il y a pas des
17 arguments en faveur de Sintra pour convaincre un
18 plus petit joueur sur un territoire d'adhérer à une
19 telle entente avec Sintra?

20 R. Je me souviens pas comment ça s'est passé
21 exactement, mais c'est sûr que peu importe le... le
22 joueur, quand il y a une entente, il y a une
23 entente, là, t'sais. Je comprends pas...

24 Q. **[1394]** Non mais c'est parce que j'essaie de voir,
25 parce qu'il y a des entreprises, qui, évidemment

1 qui sont plus... qui ont pas la part du marché,
2 évidemment que vous ou DJL avez.

3 R. Oui.

4 Q. **[1395]** Et vous nous avez beaucoup parlé de « On se
5 respectait, on traversait pas le territoire, non,
6 non, il y avait... oui, si on avait besoin on
7 s'appelait » et tout et je me question et je vous
8 questionne à savoir, justement, est-ce que
9 certaines petites entreprises ont vu cette
10 opportunité de respect comme une possibilité pour
11 eux de survivre...

12 Q. **[1396]** Oui, oui.

13 R. ... contre un joueur comme Sintra?

14 R. C'est sûr.

15 Q. **[1397]** C'est sûr?

16 R. C'est sûr.

17 Q. **[1398]** Parfait. C'était ça ma question.

18 R. O.K.

19 Q. **[1399]** Vous nous avez parlé aussi, depuis les
20 dernières journées, de... que la collusion s'est
21 effritée à travers les années.

22 R. Hum hum.

23 Q. **[1400]** Les ententes étaient moins bonnes. Tout à
24 l'heure, quand on regardait le contrat de la route
25 175, vous mentionnez deux mille neuf (2009) ça a

1 peut-être commencé à...

2 R. Hum.

3 Q. **[1401]** Puis vous le voyez avec la différence au
4 niveau des... des écarts avec les estimés. Dans
5 votre tête à vous et selon vos souvenirs, à partir
6 de quelle année vraiment il y a eu une volonté de
7 la part de Sintra?

8 R. Bien je pense à partir des années deux mille six
9 (2006), là, grosso modo, puis graduellement, on
10 a... ça... ça s'est pas fait du jour au lendemain,
11 là, mais tranquillement. On a même vendu des
12 effectifs et puis ça a commencé à péricliter et
13 puis avec mon... mon vice-président à la
14 construction, monsieur Pedneault, on a travaillé
15 beaucoup pour aller dans ce sens-là.

16 Q. **[1402]** O.K.

17 R. Et puis la venue, évidemment, en deux mille neuf
18 (2009) a facilité aussi cette... de la... les
19 escouades et l'UPAC et caetera, a facilité ces
20 choses-là.

21 Q. **[1403]** O.K. Vous nous mentionnez deux mille six
22 (2006). Pourquoi? Pourquoi l'année deux mille six
23 (2006)?

24 R. Bien deux mille six (2006) c'est qu'on avait eu...
25 on avait eu un colloque à l'interne où on parlait

1 de l'importance de l'intégrité puis tout ça. Ça
2 fait qu'on a embarqué, on a fait beaucoup de
3 rencontres dans ces... à partir de ces années-là
4 avec notre personnel et tout ça pour s'en aller
5 dans... dans la bonne direction.

6 Q. **[1404]** O.K.

7 R. Mais ça s'est pas fait... ça s'est pas fait tout
8 d'un coup.

9 Q. **[1405]** Non, parce qu'on a vu, d'ailleurs, des
10 contrats en deux mille huit (2008)...

11 R. Exact.

12 Q. **[1406]** ... qui étaient encore arrangés, là.

13 R. Exact.

14 Q. **[1407]** Donc, à ce moment-là, vous êtes président.

15 R. Oui.

16 Q. **[1408]** Vous... là vous mentionnez que vous avez des
17 colloques à l'interne et il y a cette volonté-là
18 qui est pas juste...

19 R. Qui est pas juste... qui est pas juste au Québec,
20 là, je veux dire c'est la volonté du groupe et du
21 holding en général, là, ça vient... ça vient de
22 l'Europe aussi, là.

23 Q. **[1409]** O.K. Est-ce que vous savez pourquoi,
24 justement, on vous parle de ça? Parce que... est-ce
25 qu'il y a des événements qui ont amené toute

1 l'entreprise...

2 R. Bien il y a... sans qu'on nous en parle vraiment
3 clairement mais il y a eu des événements en Europe
4 qui se sont passé aussi.

5 Q. **[1410]** Des condamnations...

6 R. Oui. Oui.

7 Q. **[1411]** ... pour la maison-mère.

8 R. Oui.

9 Q. **[1412]** Parfait. Et vous, ainsi que vous le
10 mentionnez, monsieur Pedneault qui était...

11 R. Oui.

12 Q. **[1413]** ... qui était, je pense, vice-président avec
13 vous?

14 R. Qui est devenu président après.

15 Q. **[1414]** Vous dites : « On a mis... on a voulu mettre
16 des... on a mis des effectifs en place. » Qu'est-ce
17 que vous avez...

18 R. Bien je veux dire « effectifs en place » c'est
19 qu'on a mis... on a travaillé pour éduquer notre
20 monde à s'en aller vers... parce que vous savez,
21 c'est... c'était... pas acquis mais c'était
22 vraiment imbriqué chez nous depuis nombre d'années,
23 là, au niveau du pavage. Donc, changer cette
24 mentalité-là, bien il faut... oui, on a bien beau
25 dire, on dit « Tu changes », mais on suit pas nos

1 directeurs à la minutes près, là. Ça fait que...

2 Q. **[1415]** Ça a pu continuer pendant plusieurs années?

3 R. Ça fait que... et Daniel a été un gros effort pour
4 moi... pas un gros effort, un gros atout pour moi à
5 amener cette... cette situation de dire « Bon bien
6 regarde, on arrête et puis ça vient de finir. »

7 Q. **[1416]** O.K. Vous avez mentionné que vous avez vendu
8 des actifs. Avez-vous vendu des actifs dans
9 plusieurs régions du Québec à ce moment-là?

10 R. Non, dans une seule région,

11 Q. **[1417]** O.K. Dont vous avez mentionné tout à l'heure
12 dans la direction territoriale...

13 R. De Laval.

14 Q. **[1418]** ... de Laval et Mille-Îles.

15 R. Oui.

16 Q. **[1419]** Je vais passer à un autre sujet qui a été
17 plusieurs fois mentionné devant vous, Madame la
18 Présidente, Monsieur le commissaire, c'est-à-dire
19 les firmes de génie.

20 R. Hum hum.

21 Q. **[1420]** Évidemment, Sintra travaillait avec
22 plusieurs firmes de génie sur les travaux?

23 R. Oui, on travaillait, on a travaillé pratiquement
24 avec toutes les firmes de génie.

25 Q. **[1421]** Et Sintra n'est pas associée avec aucune

1 firme de génie?

2 R. Non.

3 Q. **[1422]** Est-ce que... est-ce que vous avez déjà été
4 approché par les firmes de génie pour des
5 pratiques, par exemple, sur des contrats où on vous
6 aurait dit on va s'arranger au niveau des extras,
7 pour prendre cet exemple-là?

8 R. Bien au niveau des extras, en fait, où on peut
9 avoir été approché c'est des fois tu exécutes un
10 travail additionnel et puis bien ils peuvent pas te
11 le payer directement sur l'item, ils te le paient
12 sur un autre item. Mais c'est peut-être des vrais
13 extras, mais je le sais pas. Ils nous payaient sur
14 un autre item, parce que je sais pas pourquoi, ils
15 pouvaient pas nous le payer sur ça, ils payaient
16 sur un autre puis c'était comme ça.

17 Q. **[1423]** C'était le type d'entente?

18 R. C'est ça. C'est arrivé à quelques reprises.

19 Q. **[1424]** O.K. Est-ce que... est-ce que c'était avec
20 certaines firmes en particulier ou c'était...

21 R. C'est pas nécessairement avec certaines firmes ça
22 pouvait être avec n'importe quelle firme.

23 Q. **[1425]** O.K.

24 R. Mais c'est déjà arrivé.

25 Q. **[1426]** Puis...

1 (16:03:27)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1427]** On doit comprendre qu'à ce moment-là, les
4 bons ou les items comme vous les appelez sur
5 lesquels on vous payait étaient faussés?

6 R. Oui, en fait, c'était comme ça, mais il aurait
7 fallu qu'ils nous paient vraiment sur l'item, c'est
8 comme si l'item était défoncé puis vis-à-vis, si
9 vous voulez, vis-à-vis le propriétaire il fallait
10 pas qu'il en montre trop parce que bon eux il
11 fallait qu'ils travaillent comme il faut, puis il
12 fallait qu'il y ait vis-à-vis eux bien il fallait
13 pas qu'ils arrivent à des extras dépassés, ça fait
14 qu'ils nous payaient sur un autre truc. Je dis pas
15 que c'est arrivé bien souvent, mais c'est arrivé,
16 ça serait de mentir de dire que c'est pas arrivé.

17 Q. **[1428]** Et la question était, est-ce que vous avez
18 travaillé avec des firmes de génie qui vous
19 demandaient de faire ça?

20 R. Non.

21 Q. **[1429]** Est-ce que c'était les firmes qui vous
22 demandaient de faire ça ou, là, vous...

23 R. Bien les firmes, mettons, on arrivait avec un... si
24 on veut, un truc qui était manifestement pas prévu
25 et puis que ça arrivait que bon, comment qu'on va

1 te payer, on peut te le payer là-dessus parce qu'on
2 défonce, on défonce sur un item, mettons, c'était
3 pas prévu de faire tant de déblais, exemple, ça
4 fait que là on dépassait. Ça fait qu'il nous
5 disait : « Écoute, on va te le payer sur un autre
6 item. »

7 Q. **[1430]** Donc, c'était les ingénieurs qui proposaient
8 de vous payer de cette façon-là?

9 R. Oui, si on veut, oui, oui, oui.

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[1431]** Puis à chaque fois il s'agit de... de
12 travaux réellement exécutés?

13 R. C'est des travaux réellement exécutés, oui.

14 Q. **[1432]** Il y a pas eu de situations...

15 R. Non, non, non.

16 Q. **[1433]** ... de faux extras?

17 R. À ma connaissance, non, non.

18 Q. **[1434]** Non?

19 R. À ma connaissance, non.

20 Q. **[1435]** Et quand... quand on s'entendait là-dessus
21 avec une firme de génie sur un contrat du ministère
22 il y avait pas de... vous aviez pas de redevances
23 envers cette firme de génie-là?

24 R. Non, absolument pas, absolument pas.

25 Q. **[1436]** Jamais c'est arrivé ça?

1 R. Absolument pas.

2 Q. **[1437]** Parfait. Est-ce que vous avez fait des
3 contributions politiques?

4 R. On a fait des contributions politiques, oui.

5 Q. **[1438]** Vous personnellement?

6 R. Personnellement, j'en ai fait, je crois que j'ai
7 arrêté dans les années deux mille quatre (2004),
8 deux mille trois (2003), deux mille quatre (2004),
9 grosso modo. En fait, on était invité la plupart du
10 temps, je me souviens pas qu'il soit un attaché
11 politique, soit quelque chose de participer à un
12 cocktail ou de participer à un souper. Un souper à
13 cinq cents dollars (500 \$) ou à mille dollars
14 (1000 \$) et puis on y allait, on payait le souper,
15 puis c'est comme ça.

16 Q. **[1439]** O.K. Je vais faire afficher l'onglet 10,
17 Madame Blanchette.

18 R. Et puis je dois vous dire que cette pratique dans
19 l'entreprise, j'ai donné instructions, il me semble
20 que c'est en deux mille six (2006) d'arrêter tout
21 simplement ça.

22 Q. **[1440]** O.K.

23 R. Arrêter ça, et puis bon s'il y en a eu par après,
24 bien c'était volontairement que les gens le
25 faisaient, mais moi on a donné puis ça c'était en

1 réunion de direction, cette directive-là.

2 Q. [1441] O.K.

3 R. Et puis...

4 Q. [1442] On va y arriver, je veux juste...

5 R. Ah, O.K.

6 Q. [1443] Juste peut-être parce que, là, on va séparer
7 les sujets un petit peu. Ici, il s'agit des données
8 du directeur général des élections...

9 R. Oui.

10 Q. [1444] ... pour les dons faits par vous...

11 R. Oui.

12 Q. [1445] ... ainsi que votre conjointe dont on a
13 caché le nom. Est-ce que ça représente bien
14 justement ce que...

15 R. Oui, ça ressemble à ça, oui.

16 Q. [1446] Donc, Parti libéral quelques années et Parti
17 québécois, disons, surtout dans la période, là, de
18 quatre-vingt-dix-sept (97) à deux mille un (2001)
19 pour un total chacune, Libéral étant de deux mille
20 deux cent cinquante (2250) de votre part et cinq
21 cents (500) par votre épouse?

22 R. Hum, hum.

23 Q. [1447] Et trois mille huit cents (3800) de votre
24 part...

25 R. Hum, hum.

1 Q. [1448] ... et neuf cents (900) par votre épouse?

2 R. C'est ça.

3 Q. [1449] C'est votre souvenir des...

4 R. Oui.

5 Q. [1450] ... des contributions?

6 R. Exactement, exactement, oui.

7 Q. [1451] Ça c'était des contributions volontaires que
8 vous faisiez, pour ces montants-là?

9 R. Vous voulez dire?

10 Q. [1452] Dans le sens, est-ce que c'est dans le cadre
11 de ce que vous nous expliquiez tout à l'heure, de
12 soupers?

13 R. Oui, c'est ça, c'est dans le cadre de...

14 Q. [1453] C'est dans ce cadre-là.

15 R. ... soupers ou de cocktails, là...

16 Q. [1454] Parfait.

17 R. ... quelque chose comme ça où il y avait un petit
18 groupe qui était réuni, là, mettons. Souvent
19 c'était d'autres entrepreneurs ou une firme de
20 comptables ou une firme d'avocats qui étaient
21 réunis alentour d'une table puis il y avait un
22 invité, qui était un ministre, souvent, puis qui
23 venait... qui faisait le tour. C'était comme ça que
24 ça se passait. En tout cas, dans ceux que, moi,
25 j'ai... j'ai assisté.

1 Q. **[1455]** Donc, prenons pour acquis que nous sommes
2 dans les années où vous êtes directeur chez Sintra.

3 R. Oui.

4 Q. **[1456]** Pas président, là, on est un petit peu avant
5 cette période-là.

6 R. Hum hum.

7 Q. **[1457]** Vous nous dites que ça arrivait à l'occasion
8 qu'on vous sollicite...

9 R. Oui.

10 Q. **[1458]** ... pour des cocktails, des soupers?

11 R. Oui.

12 Q. **[1459]** Est-ce que c'était, premièrement, dans votre
13 région qu'on vous sollicitait, où vous,
14 personnellement, vous étiez?

15 R. On travaillait, oui. Oui.

16 Q. **[1460]** Oui?

17 R. Oui. Oui.

18 Q. **[1461]** C'est pas... c'est pas, par exemple, Sintra
19 qui vous dit : « Monsieur Bédard, il faut aller à
20 un cocktail... »

21 R. Non, c'est dans les régions où est-ce que je
22 travaillais.

23 Q. **[1462]** Parfait. Qui vous sollicite?

24 R. Je me souviens pas exactement. Des fois c'est des
25 organisateurs politiques, je me souviens pas de

1 leur nom, là, qui s'occupaient d'untel ou untelle
2 député ou candidat ou ministre ou je sais pas trop.

3 Q. **[1463]** O.K. Et, quand on vous sollicite, est-ce que
4 vous faites un... vous faites un chèque personnel,
5 on voit les contributions.

6 R. On fait un chèque personnel puis on était
7 remboursés soit en frais de déplacement ou en
8 comptant. C'est comme ça.

9 Q. **[1464]** Soit dans le compte de dépenses ou...

10 R. Oui.

11 Q. **[1465]** ... en comptant.

12 R. En comptant, c'est ça.

13 Q. **[1466]** O.K. Quand c'est en comptant, vous vous
14 faites rembourser comment?

15 R. Bien, c'était des montants qui provenaient de
16 chantiers, vente de matériaux, des vieux tuyaux, et
17 caetera. Ce genre de trucs là.

18 Q. **[1467]** Donc, vous avisez votre patron de
19 l'époque... le président, c'est le président?

20 R. Bien, à cette époque-là, il y avait soit le
21 président, soit le vice-président, là, puis c'était
22 comme ça qu'on se faisait rembourser.

23 Q. **[1468]** Vous avisez : « Je viens de faire une
24 contribution pour un événement »...

25 R. C'est ça.

1 Q. **[1469]** ... vous receviez une enveloppe avec le
2 montant de la contribution ou quelqu'un...

3 R. On se déplaçait ou on... lors d'une rencontre, on
4 se voyait puis on... c'était comme ça.

5 Q. **[1470]** O.K. Quand vous êtes arrivé, vous, comme
6 président.

7 R. Oui.

8 Q. **[1471]** Cette pratique-là, elle existait toujours?

9 R. Elle existait toujours puis ça se passait,
10 évidemment, dans...

11 Q. **[1472]** Dans toutes les régions, là.

12 R. Dans beaucoup de régions parce qu'on travaillait
13 avec énormément de... dans énormément de comtés.
14 Mais nos contributions globales, je suis pas au
15 courant de ce qui se passait avant que j'étais
16 président mais je suis conscient de mes
17 contributions, pas des autres. Mais, entre deux
18 mille trois (2003) et deux mille six (2006), à peu
19 près, l'année où j'ai dit : « On arrête de faire
20 ça », on a donné, grosso modo, une quinzaine mille
21 à peu près par année.

22 Q. **[1473]** O.K.

23 R. Grosso modo. Puis c'était pas toutes des rencontres
24 à mille (1000 \$), il y en avait à quatre cents
25 (400), cinq cents (500), deux cents (200).

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [1474] Alors, là vous parlez de Sintra?

3 R. Oui, oui, de...

4 Q. [1475] Qui donnait environ quinze mille (15 000)...
5 quinze (15) à vingt mille dollars (20 000 \$) par
6 année?

7 R. Grosso modo, à peu près... de mémoire, là, parce
8 que j'ai pas... j'ai pas tous les...

9 Q. [1476] À chacun de parti ou à un parti en
10 particulier?

11 R. Non, globalement. Peu importe...

12 Q. [1477] Globalement?

13 R. Peu importe le parti.

14 Q. [1478] Et...

15 R. Peu importe le parti.

16 Q. [1479] Donc, c'était quinze (15) ou vingt mille
17 dollars (20 000 \$) divisé en deux?

18 R. Divisé en deux partis, oui, exactement. Exactement,
19 Madame la Présidente, c'est comme ça qu'on... Et
20 puis, en deux mille six (2006), qu'est-ce qui a
21 fait en sorte qu'on a... qu'on a dit :

22 « Regarde... », on n'avait pas une plus belle
23 occasion d'arrêter ce truc avec la Commission
24 Gomery qui jouait en même temps, avec les histoires
25 de commandites et tout ça. Ça fait que ce que j'ai

1 passé message aux directeurs, j'ai dit : « Plutôt
2 vous allez rencontrer votre député, vous allez
3 dire, " Regarde, on arrête de faire ça ", mais si
4 votre député a un projet quelconque pour une
5 Municipalité, ou quoi que ce soit, ou qu'une
6 Municipalité veut faire des choses, bien, vous
7 direz à votre député que ça vient de chez vous puis
8 nous on fait un chèque de compagnie directement à
9 la Municipalité puis ça va être... ça va être
10 " clean ", ça va être correct. »

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. **[1480]** O.K. Tout à l'heure on a vu également qu'il
13 y avait des... des contributions qui ont été faites
14 par votre épouse.

15 R. Oui.

16 Q. **[1481]** Est-ce que ces contributions-là étaient
17 également remboursées par l'entreprise?

18 R. Oui, oui, oui, c'est.. c'est comme moi qui le
19 faisais, oui.

20 Q. **[1482]** C'est la même chose, c'est le... c'était de
21 l'argent comptant?

22 R. C'est au lieu que, moi, je fasse, mettons, exemple,
23 mille dollars (1000 \$), bien, je le divisais en
24 deux, tout simplement.

25 Q. **[1483]** L'argent comptant, vous avez mentionné

1 qu'elle provenait de matériaux?

2 R. Oui, de matériaux. Souvent... bien, quand on fait
3 des travaux de terrassement, bon, il y a des vieux
4 tuyaux, il y a des... des fois on rencontre du
5 vieux fer, des... des matériaux qu'on va décharger
6 à gauche, à droite. Ça fait que ça c'était du
7 comptant qui se ramassait.

8 Q. **[1484]** Donc, quelqu'un payait comptant puis...

9 R. C'est ça.

10 Q. **[1485]** ... ça servait à rembourser pour les
11 contributions...

12 R. Exactement.

13 Q. **[1486]** ... politiques?

14 R. Exactement.

15 Q. **[1487]** On a vu que c'était des contributions
16 politiques provinciales. Est-ce que, ce que vous
17 venez de nous expliquer, c'est surtout au
18 provincial que...

19 R. Exactement.

20 Q. **[1488]** ... les élus vous approchaient, c'est des
21 élus, quand vous dites ça c'est vraiment, oui dans
22 votre région, mais c'est pour rencontrer par
23 exemple un député provincial?

24 R. C'est ça.

25 Q. **[1489]** Parfait. Je vais faire afficher l'onglet 11.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1490]** Est-ce que vous pouvez dire...

3 LA GREFFIÈRE :

4 L'onglet 10, c'est 1561.

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Pardon? Attendez.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Allez-y.

9 LA GREFFIÈRE :

10 J'ai dit l'onglet 10, c'est 1561 puis l'onglet 11,
11 1562.

12

13 131P-1561 : Données du Directeur général des
14 élections du Québec concernant les
15 dons faits par Normand Bédard et sa
16 conjointe aux partis politiques
17 provinciaux

18

19 16:12:40

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[1491]** Mais avant qu'on change d'onglet, j'aimerais
22 ça que vous reveniez un peu sur la nouvelle méthode
23 que vous avez suggérée, là.

24 R. Oui.

25 Q. **[1492]** Donc vous avez dit, on arrête les

1 contributions?

2 R. Oui.

3 Q. **[1493]** Après ça, vous avez dit au député, « Écoutez
4 on arrête de contribuer mais s'il y a une
5 municipalité qui veut un petit contrat d'asphalte,
6 là, on va lui faire (inaudible) »

7 R. Non, non, non. C'était pour le communautaire. Le
8 communautaire. On a fait des trucs, c'est pour la
9 communauté.

10 Q. **[1494]** O.K.

11 R. Des... en anglais « charity » mais c'est vraiment
12 pour des trucs communautaires pour... parce que, on
13 disait, bon, on en fait plus de politique. On est
14 pas voué, on est pas une entreprise pour faire de
15 la politique.

16 Q. **[1495]** C'est ça, donc...

17 R. C'était du communautaire, je me suis mal exprimé,
18 là, mais c'était du communautaire.

19 Q. **[1496]** O.K. Donc le député vous disait, dans tel...
20 dans mon comté, tel organisme communautaire aurait
21 besoin de quatre-cinq mille (4 000 \$-5 000 \$)...

22 R. C'est ça puis...

23 Q. **[1497]** ... Voulez-vous lui donner?

24 R. Exactement. On lui disait, puis ça... puis on a dit
25 à la communauté, on disait au député, bien dis-lui

1 que ça vient de toi puis via nous mais nous au
2 moins, on faisait un chèque qui allait directement
3 à la municipalité, ou on faisait des travaux pour
4 une municipalité ou des trucs, mais c'était
5 vraiment pour le communautaire, un centre pour les
6 jeunes ou des trucs, là, comme ça, là.

7 Q. **[1498]** Et vous suggérez au député de dire que ça
8 venait de lui ou de ses efforts de démarchage...

9 R. Exact, exact.

10 Q. **[1499]** ... auprès de vous?

11 R. Exact.

12 Q. **[1500]** Quand tout à l'heure vous disiez que Sintra
13 donnait dix-quinze mille dollars (10 000 \$-
14 15 000 \$), on s'entend bien, c'est pas Sintra qui
15 donnait, là. C'est chaque personne chez Sintra...

16 R. Exactement.

17 Q. **[1501]** ... ça totalisait dix-quinze mille
18 (10 000 \$-15 000 \$)...

19 R. Bien on les faisait rem...

20 Q. **[1502]** ... puis se faisait rembourser par la suite.

21 R. C'est ça. On le faisait dans le cadre, si on veut,
22 de notre travail parce que bon, pourquoi on le
23 faisait, bien oui, on avait des travaux puis bon,
24 on recevait l'appel. C'était assez difficile de
25 dire bien non, on ira pas à ton cocktail, puis

1 ainsi de suite. Donc...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1503]** Et demandiez-vous des remboursements
4 d'impôt?

5 R. Bien évidemment.

6 Me ÉLIZABETH FERLAND :

7 Q. **[1504]** Et pour vous et pour votre épouse?

8 R. Oui, oui, c'est ça.

9 Q. **[1505]** Parfait. Je vais faire afficher l'onglet 11
10 s'il vous plaît. Il s'agit des contributions
11 politiques provinciales effectuées par des employés
12 de Sintra et des personnes résidant aux mêmes
13 adresses de quatre-vingt-dix-huit (1998) à deux
14 mille onze (2011), qui est coté maintenant sous la
15 cote 131P-1562. Parfait.

16
17 131P-1562 : Contributions politiques provinciales
18 effectuées par des employés de Sintra
19 et des personnes résidant aux mêmes
20 adresses (1998-2011)

21
22 Q. **[1506]** Donc ici, monsieur Bédard, il s'agit de
23 données que la Commission a obtenues en partenariat
24 avec certains organismes tels que le DGE et nous
25 avons fait la liste et le total des employés et des

1 personnes résidant aux mêmes adresses des
2 contributions faites pendant ces années-là.

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[1507]** On voit, à partir du moment où vous êtes
5 président, on voit des montants peut-être un petit
6 peu plus élevés, là. On voit un vingt mille
7 (20 000 \$) en deux mille deux (2002) pour
8 l'année...

9 R. J'étais pas là, j'étais pas là en deux mille deux
10 (2002).

11 Q. **[1508]** Non, deux mille trois (2003) alors, vingt-
12 quatre mille (24 000 \$), soit dix mille (10 000 \$)
13 pour le Parti libéral, treize mille (13 000 \$) et
14 quelques poussières pour le Parti québécois, et un
15 cinq cents dollars (500 \$) pour l'ADQ. Donc ça
16 c'est les montants que vous nous avez mentionnés
17 tout à l'heure.

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[1509]** Vous, vous devenez président à cette époque-
20 là?

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[1510]** Comment ça fonctionnait lorsque vous, vous
23 étiez président? Est-ce que...

24 R. Bien c'était...

25 Q. **[1511]** ... c'était la même chose?

1 R. On a continué de la même façon jusqu'en deux mille
2 six (2006). Encore une fois, j'ai donné...

3 Q. [1512] Là vous mettez un f...

4 R. ... j'ai donné l'ordre mais je vois, là, que...

5 Q. [1513] Ça a continué un petit peu.

6 R. Ça a continué un peu mais...

7 Q. [1514] O.K.

8 R. ... moi j'ai pas remboursé à partir de deux mille
9 six (2006).

10 Q. [1515] À partir de deux mille six (2006), il y
11 avait pas d'argent comptant...

12 R. J'ai pas rien remboursé, non.

13 Q. [1516] ... que le président de Sintra remettait aux
14 employés?

15 R. Non. Ça s'est arrêté cette année-là.

16 Q. [1517] O.K. Mais avant ça, est-ce que vous gardiez
17 par exemple cet argent comptant-là dans le bureau
18 du président?

19 R. Bien je le gardais chez moi, là.

20 Q. [1518] O.K. Puis quand il y avait un appel, on
21 remettait les sommes?

22 R. C'est ça, c'est ça.

23 Q. [1519] parfait.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [1520] J'aimerais savoir, vous avez dit tantôt que

1 vous sépariez à peu près également mais on regarde
2 en deux mille deux (2002), on voit don au Parti
3 libéral, huit mille deux cent soixante-quinze
4 (8 275 \$), au Parti québécois, dix mille trois
5 cents (10 300 \$), à l'ADQ, mille cinq cents
6 (1 500 \$). En deux mille trois (2003), dix mille
7 trois cent cinquante (10 350 \$) au Parti libéral,
8 au PQ treize mille cinq cent vingt-cinq (13 525 \$)
9 et à l'ADQ, cinq cents (500 \$). En deux mille
10 quatre (2004), seize mille cent soixante-quinze
11 (16 175 \$) au Parti libéral, mille huit cent
12 quarante-cinq (1 845 \$) au Parti québécois et mille
13 deux cents (1 200 \$) à l'ADQ. Et on va, pour faire
14 deux mille cinq (2005) aussi. Au Parti libéral,
15 dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq (19 555 \$),
16 mille trois cents (1 300 \$) au Parti québécois et
17 cinq cent cinquante (550 \$) à l'ADQ. Est-ce qu'il y
18 a quelque chose qui explique ça?

19 R. Je peux pas vous dire, Madame la Présidente. Quand
20 je vous parlais d'à peu près cinquante-cinquante
21 (50-50), je vous parlais globalement, là, à travers
22 toutes les années. Mais deux mille cinq (2005),
23 j'imagine que ça avait changé de couleur. Je pense.
24 (16:17:45)

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. [1521] En tout cas, on était plus enclin à
3 donner...

4 R. Au parti au pouvoir.

5 Q. [1522] ... au parti au pouvoir. Parce qu'on voit
6 le... comme l'énumération qui a été faite, on voit
7 vraiment le changement de... de...

8 R. Bien c'est les demandes qu'on avait aussi, là.

9 Q. [1523] Qui allaient avec.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [1524] Parce qu'en quatre-vingts (80)... parce que
12 si on remonte plus haut, en quatre-vingt-dix-huit
13 (98)... de quatre-vingt-dix-huit (98) à deux mille
14 un (2001), c'est le double au Parti québécois.

15 R. Bien je peux pas vous répondre parce que je m'en
16 occupais pas. Je suis rentré juste à partir de deux
17 mille trois (2003).

18 Q. [1525] O.K. O.K.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Q. [1526] Pendant les années que vous étiez en poste,
21 est-ce que... là, on voit ces contributions-là,
22 est-ce que vous avez déjà... est-ce que vous avez
23 eu d'autres types de demandes d'un parti?

24 R. Bien pas à ma connaissance à moi.

25 Q. [1527] Vous avez pas eu de demande d'amasser des

1 sommes...

2 R. Non.

3 Q. **[1528]** ... par exemple, de cinquante dollars (50 \$)
4 par employé?

5 R. Non. Non, jamais.

6 Q. **[1529]** Jamais?

7 R. Jamais.

8 Q. **[1530]** Vous étiez... vous avez été pendant de
9 nombreuses années un directeur de région. Vous
10 étiez en contact, évidemment, avec les gens du
11 Ministère. Est-ce que vous connaissiez... j'imagine
12 que c'est important de connaître les directeurs
13 territoriaux?

14 R. Oui, en général, on était en assez bonne relation
15 avec ces gens-là, oui.

16 Q. **[1531]** Oui? Et dans vos régions, si on commence par
17 celles-ci, est-ce que ça vous est déjà arrivé de
18 donner des cadeaux à des direc... des directeurs
19 territoriaux, par exemple, si on prend l'Estrie?

20 R. Oui, des... des billets de hockey, des billets de
21 spectacle. À une certaine époque on donnait des
22 bouteilles de vin dans le temps des fêtes, là.

23 Q. **[1532]** Si je m'éloigne un petit peu de ces cadeaux
24 de... de politesse, si je peux me permettre, est-ce
25 que Sintra a donné des cadeaux plus substantiels à

1 certains fonctionnaires du ministère des
2 Transports?

3 R. Surtout à des directeurs de... de territoire, là.

4 Q. **[1533]** De territoire?

5 R. À l'occasion, on a eu des parties de pêche avec ces
6 gens-là, deux trois jours à la pêche.

7 Q. **[1534]** Et quand on parle de parties de pêche, on
8 parle pas de... j'imagine que c'est pas une partie
9 de pêche sur un petit lac?

10 R. Sur un étang où on paye pour le poisson, là? Non.

11 Q. **[1535]** Non?

12 R. Non, c'est pas ça, là. Exemple, c'est des parties
13 de pêche au saumon où on avait, chez nous, à
14 l'époque, un administrateur de la compagnie qui
15 était membre d'un club de pêche au saumon dans la
16 région du Saguenay et puis on avait la permission
17 d'y aller... bien la permission, il fallait qu'on
18 paye, là, mais on avait la permission d'y aller. Et
19 on a fait ça quelques années, oui.

20 Q. **[1536]** Avec... avec des directeurs territoriaux?

21 R. Avec des directeurs territoriaux, oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[1537]** Est-ce qu'il y avait plusieurs directeurs
24 territoriaux qui se rendaient en même temps sur le
25 même voyage?

1 R. Non, parce qu'on était, de mémoire, cinq ou six
2 personnes par fois.

3 Q. **[1538]** O.K. Comment se rendait... comment vous
4 rendiez-vous à ces endroits-là?

5 R. En voiture parce que c'était à L'Anse Saint-Jean,
6 ça fait que c'était...

7 Q. **[1539]** O.K.

8 R. ... la route était belle et puis on se rendait là.

9 Q. **[1540]** Et combien pouvaient représenter ces
10 voyages-là?

11 R. Vous voulez dire en dollars?

12 Q. **[1541]** Oui.

13 R. J'ai aucune idée parce que c'est pas moi qui...
14 c'est pas moi qui s'occupais de... de... de gérer
15 ces affaires-là. Moi j'étais un invité à titre de
16 directeur de région, j'invitais un directeur de
17 région et il y avait peut-être un ou deux autres
18 directeurs de région qui étaient là en même temps.
19 Et puis la pêche au saumon, de mémoire, il y a eu
20 le... je me souviens du déluge en... c'est en
21 quatre-vingt-seize (96) puis je pense qu'on n'est
22 pas allé cette année-là et on est peut-être allé
23 une autre année au saumon puis ça a arrêté, ça a
24 arrêté après. On a eu quelques voyages de...
25 quelques voyages, par après, par contre, de pêche à

1 la truite.

2 Me ÉLIZABETH FERLAND :

3 Q. **[1542]** À quel endroit?

4 R. Ouf, c'était à différentes régions, là, mais on en
5 a eu au Lac à l'Eau Claire, puis on en a eu au
6 Triton. Pendant deux, trois, quatre ans, là, de
7 quatre-vingt-dix-neuf (99), peut-être à deux mille
8 deux (2002), quelque chose comme ça. Puis après ça,
9 on n'a plus eu de voyage de pêche. Par contre, une
10 fois... une fois, je pense que c'était en deux
11 mille huit (2008), il y a eu un voyage de chasse
12 qui a été organisé à l'Île d'Anticosti. Il y avait
13 des... de nos clients, en fait, ils étaient quatre
14 de... puis il y avait... sur les quatre, il y en
15 avait deux de la compagnie, il y avait un directeur
16 territorial puis il y avait un client privé.

17 Q. **[1543]** Et est-ce que...

18 R. Et puis c'était... je m'excuse.

19 Q. **[1544]** Oui.

20 R. C'était avec un groupe d'américains qui faisaient
21 un voyage aussi, des américains d'une de nos
22 filiales. Ça fait que ils se sont joints ensemble,
23 ils nous ont demandé si on avait des gens qui
24 auraient aimé la chasse et puis c'est comme ça
25 qu'on a envoyé... Puis ça s'est fait seulement

1 qu'une fois, par contre.

2 Q. [1545] O.K. Si j'essaie de décortiquer ça, là, vous
3 dites « j'ai... j'étais directeur, j'étais
4 invité...

5 R. Oui.

6 Q. [1546] ... c'était pas moi qui organisais ça. »

7 R. Non, c'était invité par...

8 Q. [1547] Bien, par la compagnie, là, mais dans le
9 sens...

10 R. ... par la compagnie.

11 Q. [1548] ... que vous n'étiez pas l'organisateur.

12 R. Non, non, j'étais pas l'organisateur.

13 Q. [1549] Et est-ce qu'il y avait une personne qui
14 était en charge de faire ça chez Sintra?

15 R. Bien, c'est... on avait notre vice-président
16 commercial et marketing et développement qui
17 s'organisait avec ça, oui.

18 Q. [1550] Qui organisait les voyages comme ça avec des
19 clients, c'est...

20 R. Bien, avec des clients.

21 Q. [1551] ... notamment, là.

22 R. Oui, oui, oui. C'est ça. C'est ça.

23 Q. [1552] O.K. Et vous dites que, vous, en tant que
24 directeur, vous aviez le droit d'inviter une
25 personne et...

1 R. Oui, on demandait parce que quand on rencontrait
2 quand même les... voyons, les directeurs
3 territoriaux, bien, on se créait quand même une
4 certaine relation amicale parce que... Pourquoi on
5 les rencontrait? Bien, pour mieux se connaître puis
6 ça va toujours mieux quand on se connaît. S'il
7 arrive des problèmes des fois sur les chantiers,
8 parce que, bon, on peut avoir des gens du
9 Ministère, de nos gens des fois qui... ça se
10 colletaille et puis, bon, on nous appelle pour dire
11 « bien, il faut régler le problème. » Ça fait que
12 quand on se rencontre, c'est plus facile de se dire
13 les vraies affaires puis d'être calme puis
14 d'analyser, là, la situation, puis c'est comme ça.
15 (16:24:00)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [1553] Qui est-ce qui pouvait se colletailer?

18 R. Bien, mettons un responsable de chantier chez nous
19 avec un surveillant de chantier du Ministère. Puis
20 des fois, ça pouvait dégénérer sans que ça se
21 frappe, mais qu'il y ait rien soit qui se règle sur
22 le chantier puis ainsi de suite, c'était le genre.

23 Q. [1554] Alors, c'est dans ces... c'est dans ce genre
24 de but-là que le vice-président au développement
25 des affaires...

1 R. Non, non. Non. Là, je veux juste... je vais vous
2 expliquer. C'est pas dans ce but-là que le
3 directeur... le vice-président...

4 Q. **[1555]** Ça aidait.

5 R. ... invitait ça, mais c'est que... Ce que je veux
6 vous dire, c'est que, nous, on rencontrait souvent
7 - parce qu'on allait luncher avec ou on lui a donné
8 des billets de hockey ou des trucs, puis c'était
9 plus facile quand on arrivait à ce genre de
10 situation-là. Puis à force de le connaître « si le
11 gars aimait la pêche, on lui demandait si on allait
12 à la pêche, est-ce que ça t'intéresserait? »

13 Q. **[1556]** Oui, mais...

14 R. Il disait « oui ».

15 Q. **[1557]** ... je comprends, là.

16 R. Oui.

17 Q. **[1558]** Mais, ces voyages-là qui étaient
18 organisés...

19 R. Oui. Oui.

20 Q. **[1559]** ... on s'entend que particulièrement jusque
21 sur l'Île d'Anticosti, ça coûte quand même plus
22 cher...

23 Q. **[1560]** Ça coûte...

24 R. ... que d'aller pêcher de la truite sur un lac...

25 R. Exactement. Exactement. Oui. Oui. Oui, oui.

1 Q. [1561] ... au Lac Saint-Jean.

2 R. Oui, oui. Oui. Oui.

3 Q. [1562] Bon. On s'entend.

4 R. Exactement.

5 Q. [1563] O.K. Alors, donc comme il y a juste quatre
6 personnes qui y vont, les personnes qui sont
7 choisies sont tout de même triées sur le volet.

8 R. Bien... Oui. Oui.

9 Q. [1564] Il y a un but poursuivi.

10 R. Bien, il y a un but... il y a un but... C'est que
11 le directeur qui a amené son directeur territorial
12 à la pêche, c'est qu'il avait une bonne relation
13 avec puis qu'il s'entendait bien avec et puis que
14 cette fois-là, je me souviens de cette fois de
15 pêche-là, lui, notre directeur était à peu près
16 jamais allé à la chasse. Ça fait que il a dit :
17 « Bien, j'amène mon directeur que lui est déjà allé
18 à la chasse », puis en même temps on en a profité,
19 comme je vous expliquais tantôt, pour amener un
20 autre de nos clients privés, un promoteur. Et puis
21 on en a profité en même temps que c'est...
22 c'étaient des américains qui nous demandaient...
23 nos copains américains qui nous demandaient « Bon.
24 Si vous avez, là, des gens, on s'organise. » Je me
25 souviens pas exactement comment ça s'est réglé

1 financièrement. Est-ce que c'est les américains qui
2 ont payé ou si on a payé une partie? Ça, je m'en
3 souviens pas. Mais, c'est vrai, on a invité un
4 bonhomme.

5 Q. [1565] O.K. Mais, l'idée que vous ayez introduit
6 qu'il pouvait y avoir des difficultés avec un
7 directeur... pas un directeur, mais un représentant
8 de chantier ou...

9 R. Oui, un surveillant de chantier.

10 Q. [1566] ... un surveillant de chantier du ministère
11 des Transports...

12 R. Hum, hum.

13 Q. [1567] ... c'est vous, là, qui avez introduit...

14 R. Oui, oui.

15 Q. [1568] ... ce problème-là.

16 R. Oui, oui. Bien, je dis...

17 Q. [1569] Alors...

18 R. ... c'est un exemple mettons.

19 Q. [1570] Oui, c'est un exemple.

20 R. C'est un exemple.

21 Q. [1571] Donc, ça facilite, dans les relations de
22 travail, si on amène un directeur territorial
23 pour... ça facilite par la suite pour régler les
24 problèmes qui peuvent se passer sur le chantier.

25 R. Ça peut être une façon, oui.

1 Q. [1572] Bon. Et les problèmes qu'il pouvait y avoir
2 sur le chantier avec le ministère des Transports...

3 R. Oui.

4 Q. [1573] ... avec lesquels vous pouviez vous
5 colletailler, pour employer votre expression...

6 R. Oui.

7 Q. [1574] ... c'était quoi?

8 R. Bien, c'est comme je vous dis, c'est des problèmes
9 souvent de personnel (inaudible). C'est... c'était
10 souvent ça.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. [1575] De personnel, vous dites?

13 R. Bien je veux dire de personnel, d'inter-réaction
14 entre...

15 Q. [1576] De personnalités de...

16 R. Oui.

17 Q. [1577] Qu'il y ait pas de personnel...

18 R. Non, c'est ça.

19 Q. [1578] O.K. Parfait.

20 R. Mais des fois qu'est-ce qu'il pouvait y avoir
21 aussi, il pouvait des fois avoir des... des trucs
22 qu'ils étaient pas d'accord parce qu'on avait fait
23 des travaux additionnels puis ça s'entendait pour
24 les payer, parce qu'un jugeait que c'était pas
25 correct, l'autre jugeait que c'était correct. Et

1 puis finalement souvent ça arrivait, dire bon êtes-
2 vous capable de régler, c'est le directeur qui
3 réglait ou sinon ça allait au service des
4 réclamations. Ça c'est...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1579]** O.K. Donc, dans cette... ça je vous suis
7 parfaitement.

8 R. O.K.

9 Q. **[1580]** Donc, ça devait être beaucoup plus facile si
10 on avait le directeur territorial de notre côté
11 puis qu'on le traitait bien...

12 R. C'était plus facile.

13 Q. **[1581]** ... pour régler ce genre de problème
14 financier-là.

15 R. Bien c'était plus facile.

16 Me ÉLIZABETH FERLAND :

17 Q. **[1582]** Est-ce que vous dites que si ça se réglait
18 pas au niveau du directeur ça montait aux
19 réclamations?

20 R. Au service des réclamations, mais souvent aussi le
21 directeur est quand même, il faisait pas ce qu'il
22 voulait parce qu'il y a quand même des gens qui
23 donnent... il donne des autorités à des gens puis
24 il ne peut pas toujours passer par-dessus. Ça fait
25 que ça arrivait souvent bon, bien regarde, on peut

1 pas, O.K., c'est correct.

2 Q. [1583] Ça s'en va en réclamation?

3 R. Ça s'en va en réclamation, mais la relation souvent
4 qu'il y avait, on te donne ce que tu as droit, on
5 prend ce qui nous est dû, « that's it », je veux
6 dire, on n'a pas, puis on était pas reconnu non
7 plus pour être une entreprise qui allait beaucoup,
8 beaucoup en réclamations.

9 Q. [1584] Ça se réglait avant de se rendre en
10 réclamation.

11 R. Bien on essayait autant que possible de régler
12 avant que ça monte en réclamation.

13 Q. [1585] Avec le directeur territorial.

14 R. Bien pas nécessairement avec le directeur, les gens
15 sur le chantier, mais des fois ça montait au
16 directeur.

17 Q. [1586] O.K. Et vous qui avez-vous invité comme
18 directeur territorial?

19 R. Bien à la pêche, j'ai invité le directeur de
20 Sherbrooke à l'époque, monsieur Labrie.

21 Q. [1587] Monsieur Labrie?

22 R. Oui.

23 Q. [1588] C'est quelqu'un avec qui vous faisiez
24 affaires parce que dans la région de Sherbrooke...

25 R. Oui.

1 Q. **[1589]** ... vous aviez beaucoup de contrats, on l'a
2 vu ce matin.

3 R. C'est ça, exactement.

4 Q. **[1590]** Est-ce que vous êtes allé juste une fois
5 avec lui?

6 R. Non, je suis allé certainement quatre, cinq fois
7 avec.

8 Q. **[1591]** O.K.

9 R. Oui.

10 Q. **[1592]** Et c'était quelqu'un justement avec qui vous
11 aviez des affinités?

12 R. Bien on avait des affinités, c'est un bonhomme
13 quand même qui était assez... assez dur.

14 Q. **[1593]** O.K.

15 R. Assez dur, mais on avait quand même une bonne
16 relation, mais c'était pas le gars qui donnait
17 comme... comme ça, ça prenait quand même des bons
18 arguments, mais si on avait droit, on avait droit.

19 Q. **[1594]** O.K. Et lui a été dans la direction
20 territoriale de l'Estrie à la même période, pendant
21 presque toute la même période que vous?

22 R. Non, ensuite il y a été remplacé par une autre
23 personne, et on n'a pas fait de voyage de pêche
24 avec l'autre...

25 Q. **[1595]** Non?

1 R. ... personne, non, non, non, non. On a simplement
2 une fois eu un week-end où on est allé jouer au
3 golf à Montebello.

4 Q. **[1596]** Avec le successeur...

5 R. Oui.

6 Q. **[1597]** ... de monsieur Labrie?

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[1598]** Et, là, ce nouveau directeur territorial-là
9 vous l'avez pas amené à la pêche?

10 R. Non.

11 Q. **[1599]** ... mais vous êtes allé jouer au golf?

12 R. Au golf une fois.

13 Q. **[1600]** O.K. Un week-end de golf?

14 R. C'est ça.

15 Q. **[1601]** O.K. Et avec lui est-ce que ça allait bien
16 aussi pour...

17 R. Bien on avait une bonne relation.

18 Q. **[1602]** O.K.

19 R. Oui.

20 Q. **[1603]** Et c'est qui le successeur?

21 R. C'était monsieur Robitaille.

22 Q. **[1604]** O.K. Toujours en Estrie?

23 R. Aujourd'hui il ne travaille plus au Ministère je
24 pense.

25 Q. **[1605]** O.K. Ensuite de ça, dans les autres, on sait

1 que vous avez notamment chapeauté quatre...

2 R. Oui.

3 Q. **[1606]** ... régions, dans les régions est-ce que
4 vous avez invité certains directeurs territoriaux?

5 R. Dans les autres régions, les directeurs
6 territoriaux que je me souviens dans la Montérégie
7 Est, Ouest, non, aucunement, c'était des lunches ou
8 des billets de hockey ou on allait au hockey ou on
9 donnait des billets de spectacle à ces gens-là. Et
10 dans la Mauricie...

11 (16:31:07)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1607]** Quel genre de spectacle?

14 R. Exemple...

15 Q. **[1608]** Excusez-moi, quel genre de spectacle?

16 R. ... mettons à l'opéra, si une personne aimait
17 l'opéra ou ce genre de truc-là. Et sinon des
18 billets de hockey, parce qu'on avait... on avait...
19 on avait des billets de saison.

20 Q. **[1609]** Une loge?

21 R. Non. La loge était au nom de Colas Canada qui est
22 arrivé plus tard, mais des billets de hockey on en
23 avait je sais pas une dizaine peut-être dans
24 différents bancs et puis ça c'est des billets de
25 saison qu'on distribuait à tous nos clients-là,

1 puis le Ministère faisait partie des clients.

2 Me ÉLIZABETH FERLAND :

3 Q. **[1610]** Donc, vous leur donniez ça puis ça ça vous
4 est arrivé de faire ça pour certains directeurs
5 territoriaux avec qui vous faisiez affaires?

6 R. C'est ça, exactement, mais puis dans Mauricie ou
7 Centre du Québec, non, c'était ça, soit des billets
8 ou soit des lunches ou quelque chose comme ça.

9 Q. **[1611]** Donc, et tout à l'heure vous nous avez fait
10 référence notamment à un voyage de chasse...

11 R. Oui.

12 Q. **[1612]** ... que vous avez situé plus tard dans le
13 temps?

14 R. Oui, c'était en deux mille huit (2008), c'était
15 avec un de nos directeurs et puis monsieur Loranger
16 de... de la région de... du Bas-du-Fleuve.

17 Q. **[1613]** Du Bas-du-Fleuve?

18 R. Oui.

19 Q. **[1614]** Donc, lui, à ce moment-là, il était
20 directeur, parce qu'il a occupé, je pense,
21 plusieurs...

22 R. Oui, je pense qu'il... il me semble qu'il était
23 directeur à ce moment-là.

24 (16:12:40)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1615]** Directeur...

3 R. Territorial.

4 Q. **[1616]** Territorial, au MTQ?

5 R. Oui. Oui. Oui. Il me semble, à ce moment-là, là.

6 Parce que je sais qu'il est devenu sous-ministre
7 adjoint après mais je me souviens pas s'il était
8 sous-ministre adjoint ou non, là.

9 Me ÉLIZABETH FERLAND :

10 Q. **[1617]** O.K.

11 R. Mais il a été directeur territorial nombre d'années
12 dans la région de Rimouski, là.

13 Q. **[1618]** Qui est une région...

14 R. Dans le Bas-du-Fleuve.

15 Q. **[1619]** Dans le Bas-du-Fleuve.

16 R. Oui.

17 Q. **[1620]** Où vous aviez beaucoup de contrats
18 également...

19 R. C'est ça.

20 Q. **[1621]** ... donc c'était... c'était important, peut-
21 être, de...

22 R. D'être en bonne relation avec, oui.

23 Q. **[1622]** D'être en bonne relation.

24 R. Exactement.

25 Q. **[1623]** Vous avez mentionné tout à l'heure... on

1 n'avait pas abordé ça, mais vous avez parlé d'un
2 week-end de golf.

3 R. Oui.

4 Q. **[1624]** Est-ce que vous avez amené d'autres
5 personnes que... que monsieur Robitaille?

6 R. Bien, on était... il y avait monsieur Turcotte, qui
7 était un directeur... Mario, je pense, qui était
8 directeur aussi.

9 Q. **[1625]** Qui était un autre directeur territorial qui
10 était présent?

11 R. Oui. Oui.

12 Q. **[1626]** Dans quelle région, ce monsieur-là?

13 R. Ah! il était dans la région, je pense... bien, il
14 était dans la région de Saint-Jérôme, donc il
15 devait s'occuper des travaux dans notre région de
16 Lanaudière, Laurentides, quelque chose comme ça.

17 Q. **[1627]** O.K. Donc, c'est pas vous qui l'avez invité,
18 c'était...

19 R. Non.

20 Q. **[1628]** ... peut-être quelqu'un qui était dans cette
21 région-là à l'époque?

22 R. C'est quelqu'un d'autre qui l'avait invité, oui.

23 Q. **[1629]** O.K. Est-ce que... Là on a parlé beaucoup
24 des directeurs territoriaux. Est-ce que c'est
25 arrivé à l'entreprise Sintra d'inviter également

1 des sous-ministres adjoints autres que monsieur
2 Loranger?

3 R. C'est possible mais je pense que c'était avant...
4 avant quatre-vingt-seize (96) ou quelque chose
5 comme.

6 Q. **[1630]** Donc, ça serait pas pendant la période...

7 R. Mais je me souviens pas, là. Il y en a eu mais je
8 me souviens pas exactement de la date.

9 Q. **[1631]** Des voyages de pêche à un...

10 R. Toujours au même endroit, à l'Anse-Saint-Jean.

11 Q. **[1632]** À l'Anse-Saint-Jean.

12 R. Oui.

13 Q. **[1633]** Vous avez pas aucun autre souvenir. Puis...

14 R. Non.

15 Q. **[1634]** ... ministres non plus?

16 R. Non, ministres, j'ai jamais vu ça, non. Non.

17 Mettons que j'étais pas invité à chaque fois, là,
18 non plus, là.

19 Q. **[1635]** Non, c'est ça, évidemment, j'y vais avec
20 votre connaissance personnelle, là.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[1636]** Alors, justement, puisque vous êtes devenu
23 président...

24 R. Oui.

25 Q. **[1637]** ... vice-président et président...

1 R. Oui, allez-y.

2 Q. **[1638]** ... le... et qu'il y avait donc, le vice-
3 président, que j'appellerai, vous avez dit ça, au
4 marketing et développement, on dit... on a souvent
5 appelé ça le développement des affaires.

6 R. Oui.

7 Q. **[1639]** En tant que président et vice-président,
8 est-ce que vous êtes... vous avez été au courant du
9 nombre, justement, de voyages qui s'effectuaient
10 par année, de ce type-là?

11 R. À partir de cette date-là? De deux mille trois
12 (2003)?

13 Q. **[1640]** À partir du moment où vous... de deux mille
14 deux (2002), parce que vous avez été nommé...

15 R. En deux mille trois (2003), là.

16 Q. **[1641]** Bien, deux mille deux (2002), vice-
17 président...

18 R. Oui, j'ai été nommé, oui, en fait, en deux mille
19 deux (2002)...

20 Q. **[1642]** Puis en...

21 R. ... premier (1er) janvier.

22 Q. **[1643]** ... juin deux mille deux (2002), vous aviez
23 été...

24 R. Non. Non, non, non, j'ai été nommé président en
25 juin deux mille trois (2003), vice-président en

1 janvier deux mille trois (2003). Non, pas vraiment
2 parce que ça l'a... dans ces années-là, ça a pas
3 mal arrêté. Tout ça a arrêté. Plus de voyages...
4 Parce que... j'essaie de me souvenir, là, puis je
5 me souviens pas qu'on en ait fait... sauf le voyage
6 de chasse, en deux mille huit (2008), qu'on a
7 envoyé notre gars, mais je pense que ça s'est
8 arrêté pas mal là.

9 Me ÉLIZABETH FERLAND :

10 Q. **[1644]** Puis, à part ce voyage de chasse là, est-ce
11 qu'on vous a informé de d'autres... et, justement,
12 peut-être que vous avez pas été président mais...
13 Non?

14 R. Non. Non.

15 Q. **[1645]** Puis, dans les voyages de pêche, je vous ai
16 posé la question, au niveau des directeurs
17 territoriaux ou si, vous, vous aviez invité
18 d'autres personnes, mais est-ce que vous avez
19 croisé des sous-ministres dans ces voyages-là, dans
20 les années deux mille (2000)...

21 R. Dans les années deux mille (2000), je me souviens
22 pas... peut-être une fois... mais là je pense que
23 c'était dans les années deux mille (2000), le sous-
24 ministre... le seul... est-ce qu'il était sous-
25 ministre à l'époque? Attendez, j'essaie de me

1 souvenir de son nom. Son nom va me revenir, là,
2 mais...

3 Q. [1646] O.K. Et...

4 R. Je pense qu'il était sous-ministre adjoint, mais...

5 Q. [1647] O.K. En tout cas, vous en avez un en tête,
6 c'est juste que le nom vous échappe, là.

7 R. C'est le nom qui m'échappe, là.

8 Q. [1648] Et pourquoi on inviterait, parce qu'on a
9 compris un petit peu les relations entre directeurs
10 territoriaux, si je peux expliquer ceux de Sintra
11 et ceux du ministère, mais pourquoi inviter
12 quelqu'un qui est en autorité au-delà justement
13 du...

14 R. Bien, j'imagine parce qu'il était connu de gens de
15 chez nous depuis fort longtemps puis il a gravi les
16 échelons puis il est arrivé sous-ministre, mais ça
17 n'a pas diminué les relations d'affaires que...
18 que... que nos gens avaient avec, là. J'imagine que
19 c'est pour ça, là.

20 Q. [1649] C'est une suite de la relation.

21 R. C'est une suite de la...

22 Q. [1650] Il n'y avait pas d'autres attentes que ça?

23 R. Non, je pense pas.

24 Q. [1651] Et le monsieur que vous avez dit qui avait
25 un poste chez Sintra justement, d'organiser ces

1 types d'événements-là...

2 R. Hum.

3 Q. **[1652]** ... est-ce que lui justement c'était quelque
4 chose qu'il fallait qu'il fasse? Il fallait qu'il
5 sorte les gens du ministère des Transports?

6 R. Bien j'imagine que c'était dans sa fonction
7 puisqu'il le faisait avant...

8 Q. **[1653]** O.K.

9 R. ... puis c'était pas juste ça sa fonction. C'était
10 développer, là, des choses, essayer... de présenter
11 au Ministère des nouvelles techniques, des trucs,
12 là, comme ça puis effectivement, on avait une
13 écoute aussi. Ça veut pas dire que ça passait à
14 chaque fois parce que c'est pas évident de
15 présenter un truc où t'es seul à être capable de le
16 faire parce que le Ministère demandait toujours des
17 soumissions où qu'il pouvait y avoir au moins une
18 autre entreprise qui est capable de faire le type
19 de... Mais on a fait des trucs à titre
20 expérimental, oui, ça on en a fait.

21 Q. **[1654]** Et ça, c'était un contexte dans lequel vous
22 auriez pu glisser un mot sur ces nouvelles...

23 R. Bien, ça se passait pas vraiment dans ces
24 occasions-là. Ça se passait quand la personne en
25 question allait directement frapper à la porte puis

1 présenter, là, des choses.

2 Q. **[1655]** O.K. Et vous avez mentionné que vous, quand
3 vous êtes devenu président, vous avez mis fin à...

4 R. Bien il y en avait...

5 Q. **[1656]** Il y en avait moins? Il y a pas eu de
6 directives?

7 R. Bien pas vraiment de directives. C'est qu'à un
8 moment donné ça s... J'imagine ça s'est moins
9 prêté. Notre vice-président a parti à la retraite
10 aussi en deux mille cinq - deux mille six (2005-
11 2006) et puis à ce moment-là, moi j'étais un peu
12 tout seul. Ça fait qu'on peut pas tout faire. Ça
13 fait qu'on peut pas être partout. Ça fait que, on a
14 pas...

15 Q. **[1657]** Ça a pas continué?

16 R. Ça a arrêté pas mal dans ces années-là de mémoire,
17 là.

18 Q. **[1658]** Mais pas d'autre contexte que ça?

19 R. Non. Pas d'autre contexte.

20 Q. **[1659]** Il y a pas des raisons qui...

21 R. Non.

22 Q. **[1660]** Est-ce que c'est parce qu'on se rend compte
23 que ça améliore pas tant que ça les relations ou...

24 R. Bien il y avait des bonnes relations quand même,
25 là, mais c'est pas... C'était pas vraiment

1 nécessaire si on peut dire.

2 Q. **[1661]** O.K. C'était une culture qui existait et...

3 R. C'était une culture qui existait puis c'était comme
4 ça.

5 Q. **[1662]** O.K. Est-ce que... Parfait. Moi je pense que
6 j'arrive vers la fin à vrai dire de mes questions
7 pour monsieur Bédard.

8 16:39:49

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[1663]** J'en aurais quelques-unes sur un sujet tout
11 à fait différent.

12 R. Oui.

13 Q. **[1664]** Vous avez dit tout à l'heure que lorsqu'il y
14 a pas beaucoup de joueurs, bien sûr la collusion
15 est plus facile. Quand il y avait seulement DJL et
16 vous, c'était facile de vous entendre?

17 R. Oui.

18 Q. **[1665]** Vous savez que dans le marché du bitume,
19 vous savez probablement qu'il y a pas beaucoup de
20 joueurs non plus...

21 R. Hum, hum.

22 Q. **[1666]** ... dans le marché du bitume. Puis là, c'est
23 votre fournisseur.

24 R. Oui.

25 Q. **[1667]** Vous avez, en tout respect, une assez bonne

1 expérience en collusion. Vous l'avez pratiquée
2 pendant un certain nombre d'années. Avez-vous déjà
3 pensé que vos fournisseurs eux-mêmes, étant
4 seulement deux ou trois joueurs...

5 R. Hum.

6 Q. **[1668]** ... pouvaient également, (inaudible),
7 pouvaient également s'entendre entre vous, entre
8 eux pour justement, là...

9 R. C'est pas...

10 Q. **[1669]** Avez-vous douté de quelque chose?

11 R. Vous devriez leur poser la question. Je peux pas...

12 Q. **[1670]** Mais vous, quand vous regardiez les prix
13 qu'on faisait, avez-vous déjà pensé qu'il se
14 passait quelque chose?

15 R. Bien les prix, ça variait un peu. C'est possible
16 mais je peux vraiment pas répondre à... Je peux
17 vraiment pas.

18 Q. **[1671]** Donc vous avez jamais rien soupçonné du côté
19 de vos fournisseurs?

20 R. On pouvait des fois penser que mais on a jamais eu
21 de... Ils nous ont toujours dit que non. Ça fait
22 que... Parce que chacun avait des escomptes un peu
23 différents, ça fait que, je peux vraiment pas vous
24 dire si c'est...

25 Q. **[1672]** Vous avez jamais eu des discussions avec DJL

1 pour savoir...

2 R. Non, jamais.

3 Q. **[1673]** ... bon si vos fournisseurs pouvaient...

4 R. Là-dessus, non.

5 Q. **[1674]** Tout à l'heure vous avez dit que bon, vous
6 avez tranquillement progressé dans votre
7 entreprise...

8 R. Oui.

9 Q. **[1675]** ... vous avez fait des acquisitions, est-ce
10 que vous avez l'impression qu'au fil des années le
11 nombre de joueurs dans l'industrie du pavage a
12 diminué au fil du temps...

13 R. Non.

14 Q. **[1676]** ... de la concentration?

15 R. Pas... Quand on regarde avec le nombre d'usines, le
16 nombre de joueurs, ou il y a eu quelques joueurs
17 comme nous, des entreprises qui n'avaient pas de
18 relève, on a acquises. Ça a enlevé des joueurs mais
19 il y en a d'autres qui ont poussé. Ça fait que,
20 est-ce qu'il y en a beaucoup? Quel était le nombre
21 avant versus le nombre d'aujourd'hui? Là je
22 pourrais pas vous dire mais, je peux pas dire
23 vraiment que ça a changé beaucoup de portrait.

24 Q. **[1677]** O.K. Donc il y a pas eu de concentration,
25 là, dans l'industrie du pavage au Québec, là?

1 R. Pas... Les mêmes gros joueurs sont toujours les
2 mêmes gros joueurs, je pense.

3 Q. **[1678]** En deux mille sept (2007), le gouvernement
4 du Québec a fortement augmenté ses investissements,
5 là, pour différentes raisons...

6 R. Oui.

7 Q. **[1679]** ... notamment reliées à l'effondrement du
8 viaduc de la Concorde.

9 R. Oui.

10 Q. **[1680]** Ça a été des budgets très, très
11 importants...

12 R. Oui.

13 Q. **[1681]** ... qui ont été mis, vous l'avez
14 certainement vu dans vos carnets de commandes?

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[1682]** Avez-vous l'impression que quoi que les
17 budgets augmentaient beaucoup, ça vous a permis,
18 vous, d'augmenter un peu les prix vu que la demande
19 était plus forte, donc, dans les faits, que le
20 Gouvernement du Québec a peut-être payé plus cher
21 quelque chose qu'il y avait pas mal moins cher deux
22 ans auparavant?

23 R. C'est sûr, quand... c'est le principe de l'offre et
24 de la demande. Ça a sûrement eu un certain effet.
25 Je dirai pas sur tous les chantiers, mais ça a

1 certainement eu un effet. Parce que c'est la même
2 chose, quand il y a eu les projets
3 d'infrastructures Canada-Québec puis que les
4 projets sortaient tard à l'automne puis qu'il y
5 avait une date fixe pour les finir, puis qu'on
6 était pas mal « booké » au niveau de... des
7 commandes, on mettait un prix plus que raisonnable,
8 bien je veux dire dans le sens plus haut.

9 Q. **[1683]** Dans votre... de votre côté vous dites
10 (inaudible)

11 R. Ce côté-là, oui, c'était vraiment plus haut.

12 Q. **[1684]** Oui.

13 R. On avait le contrat pareil, ça fait qu'on
14 s'organisait puis on faisait du temps double puis
15 et caetera puis oui, effectivement, ça a été plus
16 cher que...

17 Q. **[1685]** Donc, les contribuables ont payé plus cher
18 pour des services, des biens qui étaient pas mal
19 moins cher s'ils avaient pas été tout le monde en
20 même temps, là?

21 R. Exactement. Et à ce moment-là, pourquoi la
22 politique a sorti tout ça en même temps? Je le sais
23 pas.

24 Q. **[1686]** Je veux avoir votre opinion là-dessus. Si au
25 ministère des Transports du Québec on allait

1 généralement toujours en appels d'offres publics et
2 de façon très exceptionnelle en contrats tarifés,
3 est-ce que ça serait pas la meilleure façon d'avoir
4 le...

5 R. Ça serait une bonne façon.

6 Q. **[1687]** ... le meilleur prix possible pour les
7 contrats (inaudible)

8 R. Ça serait une bonne façon.

9 Q. **[1688]** Parce que dans les faits, les contrats
10 tarifés vous donnent... vous garantissent une
11 certaine marge alors que...

12 R. Exactement.

13 Q. **[1689]** ... vous soustrait de la compétition, donc
14 sauf exception, c'est toujours des appels d'offres
15 publics qu'on devrait faire? À moins, bien sûr, il
16 y a pas d'usine dans le coin, c'est clair
17 (inaudible)

18 R. Vous avez la preuve, dans les grands centres comme
19 Montréal et Québec, c'était tout le temps en appel
20 d'offres public, il y avait pas de projet, si on
21 veut, de type tarifé. Ça fait que ça serait une
22 bonne...

23 Q. **[1690]** Même dans Chaudière-Appalaches, il a été
24 quand même un certain nombre d'années, il y avait
25 beaucoup de contrats tarifés...

1 R. Oui.

2 Q. **[1691]** ... puis là, subitement, là il y en a un peu
3 moins.

4 R. C'est ça. C'est correct, je veux dire, c'est... ça
5 permet aux gens de soumissionner comme ils veulent.

6 Q. **[1692]** O.K. Merci.

7 (16:44:20)

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Q. **[1693]** Je vais peut-être juste revenir parce que
10 j'essaie de penser à des sous-ministres qu'on a
11 connaissance qu'ils ont été au Transports, peut-
12 être que ça va vous aider. Je pense, notamment, à
13 un sous-ministre adjoint, Bernard Caron.

14 R. Non, Bernard...

15 Q. **[1694]** Vous avez jamais fait de voyage de pêche
16 avec lui?

17 R. Non. Non. Non.

18 Q. **[1695]** Est-ce que vous lui avez donné les cadeaux
19 d'usage, peut-être billets de hockey?

20 R. Bernard Caron, on est allé au hockey ensemble. Je
21 pense que c'est à peu près ça ou des lunches ou des
22 trucs comme ça.

23 Q. **[1696]** Puis c'était un ami ou c'était pour les
24 bonnes relations?

25 R. Bien je l'ai connu... bien c'est pour les bonnes

1 relations mais je l'ai connu il y a plusieurs
2 années à Trois-Rivières puis ensuite lui il a
3 déménagé d'endroit, je veux dire...

4 Q. **[1697]** Et les bonnes relations avec, par exemple,
5 un sous-ministre comme ça, ça se résume à quoi?

6 R. Bien Bernard Caron, je...

7 Q. **[1698]** Adjoint.

8 R. Ah, c'était un adjoint, c'était pas un sous-
9 ministre.

10 Q. **[1699]** Non, non, désolée, j'ai oubliée le mot qui
11 suivait, pardon. C'est pourquoi? C'est quel type
12 de... pourquoi on veut des bonnes relations avec...

13 R. Bien c'est toujours plus agréable de travailler
14 dans un milieu où on s'entend bien, je veux dire,
15 où on n'a pas à se crier par la tête puis que
16 c'est...

17 Q. **[1700]** Mais lui, il est pas... vous transigez pas
18 nécessairement directement avec lui, par exemple,
19 c'est pas le directeur territorial de votre région.

20 R. Non, mais Bernard Caron, je l'ai connu... je l'ai
21 connu dans la région de Trois-Rivières puis quand
22 on a fait le projet de performance, en quatre-
23 vingt-dix-sept (97) je le connaissais là puis on...

24 Q. **[1701]** O.K.

25 R. Il a voyagé puis il faisait affaire avec des gens

1 de chez nous, d'autres directeurs. Je le
2 connaissais et... mais je veux dire on n'a pas...
3 c'est peut-être arrivé quelques fois où on a... on
4 est allé au hockey ensemble ou des trucs comme ça
5 mais sans... sans rien de plus c'est comme amis,
6 tout simplement.

7 Q. **[1702]** O.K. Parfait. Et vous avez mentionné tout à
8 l'heure monsieur Loranger pour un voyage de chasse?

9 R. Oui.

10 Q. **[1703]** J'ai oublié de vous poser la question mais
11 avez-vous... savez-vous... vous, personnellement,
12 avez-vous fait des voyages de pêche avec lui?

13 R. Avec Jean-Louis? Il était là en même temps que moi
14 j'avais invité monsieur Labrie.

15 Q. **[1704]** Labrie?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[1705]** O.K. Donc, il était également présent?

18 R. Oui. Oui.

19 Q. **[1706]** Au moins à un voyage de pêche auquel...

20 R. Un voyage ou deux de pêche, là, je me souviens pas
21 exactement, là.

22 Q. **[1707]** Est-ce qu'il y a eu d'autres types de
23 voyages avec lui, que j'aurais pas énumérés, peut-
24 être?

25 R. Bien je pense pas, là.

1 Q. [1708] Non?

2 R. Il y avait de la pêche puis de la chasse, là.

3 Q. [1709] O.K. Un autre sous-ministre adjoint, un
4 monsieur Bossé?

5 R. André Bossé, c'est lui que je cherchais.

6 Q. [1710] C'est lui que vous cherchiez?

7 R. C'est lui que je cherchais, monsieur Bossé. Oui, je
8 pense que... je me souviens plus en quelle année
9 exactement, je pense c'est au début des années deux
10 mille (2000), là, début, je pense.

11 Q. [1711] Donc lui, c'était...

12 R. C'était en même temps que... ça c'était le voyage
13 de pêche à la truite, en même temps que... que
14 monsieur Labrie et monsieur Loranger. On était un,
15 deux, trois... c'est ça, il y avait trois gens du
16 Ministère, c'étaient ces trois-là.

17 Q. [1712] O.K. Et monsieur Bossé, quelle était sa
18 fonction à ce moment-là?

19 R. Je me souviens pas s'il était directeur ou sous-
20 ministre, mais je pense qu'il était peut-être plus
21 sous-ministre, là, mais je me souviens pas. Je me
22 souviens pas.

23 Q. [1713] Il a été...

24 R. Ou il est devenu sous-ministre après, là.

25 Q. [1714] Il a été sous...

1 R. Adjoint.

2 Q. [1715] Adjoint lui aussi, c'est ça.

3 R. Adjoint. C'est adjoint, là.

4 Q. [1716] Parfait. Et est-ce que... Là, on a parlé des
5 adjoints, mais, par exemple, pendant votre période,
6 des sous-ministres qui n'auraient pas été adjoints,
7 est-ce qu'il y en a, à votre souvenir?

8 R. Ça, j'ai pas... j'ai pas souvenance.

9 Q. [1717] O.K. Parfait. Ça convient. C'est terminé
10 pour moi.

11 (16:47:49)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Parfait. Est-ce que les parties vont avoir des
14 questions à poser?

15 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

16 Alors, Madame la Présidente, pour le Procureur
17 général, une vingtaine de minutes.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 Me DENIS HOULE :

21 Madame, pour l'Association des constructeurs de
22 routes et grands travaux du Québec également vingt
23 (20) minutes, peut-être plus une demi-heure,
24 dépendant des questions que maître Michon va poser
25 avant moi.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait. Est-ce que... Oui.

3 Me FÉLIX RHÉAUME :

4 Bonjour. Pour le Parti libéral, j'aurais peut-être
5 une seule question pour monsieur Bédard.

6 VOIX NON IDENTIFIÉE :

7 Ça va être ton tour.

8 Me FÉLIX RHÉAUME :

9 Je peux procéder?

10 Me MÉLISSA CHARLES :

11 Excusez, Madame la Présidente, je me demandais si
12 vous comptez finir avec le témoin aujourd'hui ou si
13 vous comptez, avec tous les contre-interrogatoires,
14 ou si vous comptez poursuivre demain matin?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Pourquoi?

17 Me MÉLISSA CHARLES :

18 Parce que je parle au nom de maître Pierre Hamel,
19 peut-être on aurait des questions, mais vous voyez
20 que maître Hamel n'est pas là présentement. Mais,
21 si vous comptez prévoir continuer les contre-
22 interrogatoires demain matin, peut-être nous aurons
23 quelques questions.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Alors, je vais d'abord écouter la question et je

1 répondrai à votre... à la vôtre tantôt.

2 Me MÉLISSA CHARLES :

3 Merci.

4 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

5 Q. [1718] Alors, bonjour, Monsieur Bédard.

6 R. Bonjour.

7 Q. [1719] Mon nom est Félix Rhéaume.

8 R. Oui.

9 Q. [1720] Je représente le Parti libéral du Québec.

10 R. Oui.

11 Q. [1721] Et c'était seulement pour avoir une
12 précision. Madame Blanchette, est-ce que c'est
13 possible d'afficher le dernier tableau qu'on avait
14 vu? Je n'ai pas noté la cote, mais c'était
15 « Contributions politiques provinciales effectuées
16 par les employés de Sintra ».

17 LA GREFFIÈRE :

18 131P-1562.

19 Me FÉLIX RHÉAUME :

20 Merci.

21 Q. [1722] Donc, vous nous avez dit qu'à partir de deux
22 mille six (2006), vous aviez donné la directive de
23 ne plus faire de contribution...

24 R. Exactement.

25 Q. [1723] ... et qu'à cette époque, Sintra avait cessé

1 de rembourser les contributions de ses employés,
2 c'est exact?

3 R. C'est ça. En fait, j'ai dit que, nous, on arrêtais
4 de faire des contributions... de payer pour les
5 contributions que les gens faisaient, comme il se
6 faisait dans le passé.

7 Q. **[1724]** O.K.

8 R. Ça fait que si les gens veulent en faire d'eux-
9 mêmes, bien, c'est leur... c'est leur affaire. On
10 peut pas empêcher les gens, s'ils veulent faire des
11 contributions, de faire des contributions. Mais, ce
12 que je veux dire, c'est que l'entreprise ne paie
13 pas comme tel pour les employés parce que ça
14 devient un peu comme un prête-nom, comme on a
15 entendu, là, si on veut, là. Ça fait que c'est ce
16 qu'on a... c'est ce qu'on a donné comme directive.

17 Q. **[1725]** Parfait. Donc, c'est exactement le sens de
18 ma question. Donc, ce qu'on voit ici, les
19 contributions deux mille sept, deux mille huit
20 (2007-2008)... deux mille six, deux mille sept,
21 deux mille huit, deux mille neuf, deux mille dix,
22 deux mille onze (2006-2007-2008-2009-2010-2011),
23 qui sont faites au Parti libéral du Québec, c'est
24 le fait d'initiatives personnelles...

25 R. Personnelles.

1 Q. [1726] ... qui n'ont pas été remboursées par la
2 compagnie.

3 R. C'est ça, on n'a pas remboursé.

4 Q. [1727] Parfait. Je vous remercie beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Alors, je comprends, Maître Michon, vous avez dit
7 que vous en aviez pour combien de temps.

8 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

9 Une vingtaine de minutes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Est-ce que vous seriez prête à commencer
12 maintenant?

13 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

14 Si vous me l'offrez, je préférerais demain matin à
15 la première heure, dans la mesure où, évidemment,
16 c'est toujours la même chose, là, pour pouvoir
17 valider l'information avec les autorités du
18 Ministère qui nous donne toujours leur... leur
19 mandat quant à la portée des questions, là.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Et quant à vous, Maître?

22 Me DENIS HOULE :

23 Dans mon cas, j'ai discuté avec maître Michon, et
24 ce serait beaucoup plus logique que je passe après
25 elle parce qu'elle a des choses à mettre en place

1 que je ne connais pas puis qui vont peut-être
2 m'être utile, Madame.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Il est quatre heures... il est cinq heures moins
5 dix (16 h 50), alors je vais vous permettre, mais
6 je... vingt (20) minutes demain. Et vous dites la
7 même chose?

8 Me DENIS HOULE :

9 Bah! J'ai dit dépendant de ses questions, ça irait
10 peut-être à une demi-heure.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je ne vous entends pas.

13 Me DENIS HOULE :

14 Ah! Excusez-moi, Madame. J'ai dit, dépendant de mes
15 questions, ça irait peut-être à une demi-heure, des
16 questions de... excusez-moi, de maître Michon.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Ça ira peut-être quoi?

19 Me DENIS HOULE :

20 À une demi-heure.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Une demi-heure. Et donc, Maître Hamel?

23 Me MÉLISSA CHARLES :

24 Maître Charles.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, je sais, mais c'est au nom de maître Hamel.

3 Me MÉLISSA CHARLES :

4 J'en discuterai avec maître Hamel et je vous... je
5 vais vous faire part demain matin.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K. Et on s'entend que les questions posées
8 doivent porter sur des sujets évidemment nouveaux
9 ou une perspective qui n'a pas déjà été établie. À
10 demain matin.

11

12 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

13

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

SERMENT

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON,
sténographes officiels, certifions que les pages
qui précèdent sont et contiennent la transcription
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Jean Larose (Tableau #254493-8)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle